

GUIDE des ÉTUDES 2026 - 2027

AES ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LICENCE

**Parcours Administration et Gestion
des Entreprises (AGE)**

**Parcours Études Territoriales et Politiques
(ETP)**

SUP-Fc

Accompagnement pédagogique
Formations à distance - Certifications

SOMMAIRE

1. Mot de bienvenue	5
2. Candidature	6
2.1 Conditions d'accès	6
2.2 Étudiants relevant de « études en France »	6
2.2.1 Candidater en 1ère année d'une formation de niveau licence	6
2.2.2 Candidater en 2ème ou 3ème année de Licence ou en Master	7
3. Inscriptions	8
3.1 Stagiaires Formation Continue ou Formation tout au long de la vie	8
3.1.1 Personnes dont le coût de la formation est pris en charge	8
3.1.2 Personnes bénéficiant d'un maintien de rémunération durant la formation sans prise en charge	8
3.2 Étudiants boursiers	8
3.3 Aménagement des conditions d'études	9
3.3.1 Demandes de régime spécial d'études pour tout étudiant (hors sportifs de haut niveau)	9
3.3.2 Demandes de régime spécial d'études des sportifs de haut niveau	9
3.4 Carte étudiant	10
3.5 Les validations : VA / VAPP / VES / VAE	10
3.5.1 La Validation des Acquis (VA, Validation des Acquis Professionnels et Personnels - VAPP)	10
3.5.2 La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et la Validation des Études Supérieures (VES)	10
3.6 Auditeurs (libres)	11
3.7 Transfert universitaire	12
3.8 Annulation inscription	12
3.8.1 Droits d'inscriptions acquittés par les usagers qui préparent des diplômes nationaux	12



3.8.2 Étudiants boursiers s'étant acquittés des droits d'inscription	12
3.8.3 Étudiants exonérés sur demande et sur situation personnelle	13
4. Organisation des examens	14
4.1 Examens à Besançon	14
4.2 Examens dans un centre à l'étranger ou en France d'outre-mer	14
4.3 Examens en Campus connecté	15
4.4 Télé-examens	15
5. Règles générales des M3C	16
5.1 Organisation des cursus	16
5.2 Notation	16
5.3 Deuxième session	17
5.4 Capitalisation des UE et ECUE	17
5.5 Mode de validation du diplôme	17
5.6 Règles de compensation	18
5.7 Poursuite d'études avec un semestre de retard	18
5.8 Règles de redoublement	19
5.9 Absence à une épreuve	19
5.10 Mention	19
5.11 Poursuite des études	19
6. Mise en situation professionnelle - Stage	21
7. Certifications	22
7.1 PIX	22
7.1.1 Généralités	22
7.1.2 Objectifs principaux	22



7.2 TOEIC	23
8. Communication et plateformes	24
8.1 Accès aux ressources électroniques	24
8.1.1 Activation compte universitaire SESAME	24
8.1.2 Etape 1 : Ecran d'authentification	24
8.1.3 Etape 2 : Ecran de saisie du mot de passe	24
8.1.4 Etape 3 : Ecran de fin	24
8.2 Production des étudiants	24
8.2.1 Les productions des étudiants	24
8.2.2 Plagiat	25
8.2.3 Citations et reproductions d'œuvres	25
8.3 Communication avec la scolarité	25
8.4 Plateforme moodle	25
8.5 Les bibliothèques universitaires	26
8.6 En pratique	26
9. Calendrier général	28
10. Contacts AES	29
10.1 Contacts pour la filière	29
10.2 Vous rendre au SUP-FC	29
11. Présentation de la formation	30
12. Coût de la formation	31
13. M3C et évaluations des connaissances	32
13.1 Évaluation des connaissances	32
13.2 Tableau récapitulatif des M3C	32



14. Structure Licence AES première année	33
15. Description licence AES première année	34
16. Structure Licence AES 2e année, parcours AGE	52
17. Description licence AES 2e année, parcours AGE	54
18. Structure Licence AES 3e année, parcours AGE	80
19. Description licence AES 3e année, parcours AGE	82
20. Structure licence AES 2e année, parcours ETP	105
21. Description licence AES 2e année, parcours ETP	107
22. Structure licence AES 3e année, parcours ETP	133
23. Description licence AES 3e année, parcours ETP	135
24. Calendrier des examens	159
24.1 Licence AES 1re année SUP-FC	159
25. Licence AES, parcours AGE 2e année	162
25.1 Licence AES parcours AGE 2e année SUP-FC	162
26. Licence AES, parcours AGE 3e année	166
26.1 Licence AES parcours AGE 3e année SUP-FC	166
27. Licence AES, parcours ETP 2e année	169
27.1 Licence AES parcours ETP 2e année SUP-FC	169
28. Licence AES, parcours ETP 3e année	173
28.1 Licence AES parcours ETP 3e année SUP-FC	173
29. Glossaire	177



1 - MOT DE BIENVENUE



Bienvenue au sein du SUP-FC de l'Université Marie et Louis Pasteur.

Intégré pleinement à l'Université Marie et Louis Pasteur, notre centre s'inscrit dans une dynamique d'excellence académique et d'innovation pédagogique. Fort d'une expérience reconnue depuis 1966, il porte l'ambition de rendre l'enseignement supérieur accessible à toutes et à tous, en s'appuyant sur des modalités d'apprentissage flexibles, adaptées aux contraintes et aux parcours de chacun.

Choisir l'enseignement à distance, c'est faire le choix d'une formation exigeante, qui repose sur l'autonomie, la rigueur et l'engagement personnel. C'est aussi rejoindre une communauté d'apprenants aux profils variés, partageant une même volonté de se former, de progresser et de construire leur avenir.

Notre public est riche de sa diversité : étudiants en reprise d'études, professionnels engagés dans une démarche de formation continue, apprenants situés sur l'ensemble du territoire ou à l'international. Cette diversité constitue une véritable force, qui nous conduit à concevoir des dispositifs pédagogiques adaptés, inclusifs et attentifs aux réalités de chacun.

Tout au long de votre parcours, nos équipes pédagogiques, administratives et techniques sont mobilisées pour vous accompagner, vous conseiller et favoriser votre réussite. Nous mettons à votre disposition des ressources de qualité et des outils pensés pour soutenir votre progression dans les meilleures conditions.

Ce guide des études a été conçu pour vous orienter et vous fournir les informations essentielles à la bonne compréhension de votre formation. Nous vous invitons à le consulter attentivement : il sera un repère précieux tout au long de votre année universitaire.

S'engager dans une nouvelle phase d'apprentissage demande un investissement important en temps et en énergie. C'est une décision courageuse, qui mérite d'être pleinement soutenue. C'est précisément dans cet esprit que notre centre vous accompagne, afin que vous puissiez vous épanouir et mener à bien votre projet de formation.

Nous vous souhaitons une excellente année universitaire, riche en apprentissages, en réussites et en projets accomplis.



Le Directeur du SUP-FC
Fabrice Lallemand



2 - CANDIDATURE

2.1 Conditions d'accès

Le titre requis pour l'accès à l'enseignement supérieur, en licence, est le baccalauréat, ou un titre admis en équivalence. Une copie de ce diplôme est demandée dans le dossier. La commission d'admission statue, au vu du parcours antérieur de l'étudiant et de son projet, sur le bien-fondé de son admission en licence. Pour les étudiants étrangers, il est possible qu'une demande d'admission préalable (DAP) en amont soit à faire (renseignements dans le paragraphe étudiants relevant de « études en France »).

Dans le cas particulier d'un accès au-delà du premier semestre, la commission compétente statue au vu du parcours antérieur de l'étudiant et de son projet, en étudiant une validation d'acquis au regard des titres requis.

Le titre requis pour l'accès en master première année (M1) est la licence de la mention, cette admission peut être faite sur dossier où une attention particulière sera portée sur le parcours suivi. L'accès en master deuxième année (M2) nécessite l'obtention du master première année de la même mention. Toutefois, pour les personnes ayant obtenu leur diplôme le plus récent hors Union Européenne, l'accès en Master nécessite l'obtention d'un diplôme de la même mention du même niveau, et d'avoir suivi au moins une année d'études universitaires dans un pays francophone de l'Union Européenne dans une mention pertinente. Enfin, sauf exception, un certificat de langue C1 est demandé aux personnes ayant obtenu leur dernier diplôme universitaire dans un système éducatif non francophone. Il existe aussi une procédure de validation des acquis qui permet de faire valoir une expérience conséquente pertinente pour la formation. Attention, l'accès n'est pas de droit, il est soumis à candidature. L'admission est prononcée après avis de la commission d'admission en M1 qui statue au vu du dossier du candidat.

Vous voulez candidater au SUP-FC, vous pouvez poser votre candidature sur le site sup-fc.unlp.fr à la rubrique « je candidate », sauf si vous avez ou vous préparez une licence (ou équivalent), en France ou à l'étranger, vous reprenez des études et possédez une licence (ou équivalent), en France ou à l'étranger, vous êtes de nationalité étrangère, ressortissant de l'Espace économique européen, d'Andorre, de Suisse ou de Monaco, vous êtes non européen résident dans un pays ou territoire non couvert par le dispositif Études en France, vous bénéficiez de la formation continue, dans ce cas, vous pouvez poser votre candidature sur le site Mon Master <https://www.monmaster.gouv.fr>

2.2 Étudiants relevant de « études en France »

Les deux textes réglementaires suivants définissent les dispositions pour l'admission et l'inscription des étudiants internationaux à l'université :

décret n°71-376 du 13 mai 1971 relatif à l'inscription des étudiants dans les universités (modifié le 25 mai 2013).
Dispositions codifiées : Articles D612-11 à D612-18 du code de l'Éducation ;

arrêté du 30 mai 2013 relatif aux demandes d'admission à une première inscription en première année de licence et aux modalités d'évaluation du niveau de compréhension de la langue française pour les ressortissants étrangers.

La procédure "Études en France" concerne uniquement les étudiants résidant dans l'un des 65 pays suivants : Afrique du Sud, Azerbaïdjan, Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bénin, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Comores, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Émirats arabes unis, Égypte, Équateur, États-Unis, Gabon, Géorgie, Ghana, Guinée, Haïti, Hong-Kong, Inde, Indonésie, Iran, Israël, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Liban, Madagascar, Malaisie, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Népal, Nigeria, Pakistan, Pérou, Qatar, République démocratique du Congo, République dominicaine, Royaume-Uni, Russie, Sénégal, Singapour, Taïwan, Tchad, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Vietnam.



2.2.1 Candidater en 1ère année d'une formation de niveau licence

Les modalités de demande d'inscription en 1ère année d'une formation de niveau licence varient en fonction de votre situation. Si vous résidez dans un pays relevant de la procédure "Études en France" ...

1. ... et vous avez la nationalité du pays dans lequel vous résidez. (Par exemple, vous habitez au Maroc et avez la nationalité marocaine).

Si vous préparez un autre diplôme (donnant accès à l'enseignement supérieur français), vous devrez effectuer une Demande d'Admission Préalable (DAP) et suivre la procédure "Études en France". La DAP se fait en ligne depuis la plateforme "Études en France".

2. ... et vous avez la nationalité d'un pays de l'Union Européenne, ou êtes ressortissant de Norvège, d'Islande, du Lichtenstein, de Suisse, d'Andorre ou de Monaco. (Par exemple, vous habitez au Sénégal mais avez la nationalité allemande), vous devez uniquement formuler vos vœux sur la plateforme "eCandidat".

Si vous souhaitez intégrer l'enseignement supérieur pour l'année 2026/2027, voici les dates à connaître pour vous porter candidat :

eCandidat :

Candidatures : à partir du 4 mai 2026 au 23 septembre 2026

DAP - Demande d'admission préalable :

Début des inscriptions 1^{er} octobre 2026

Clôture des inscriptions 15 décembre 2026

Votre dossier de candidature sera examiné en même temps par les 3 universités que vous aurez demandées.

Réponse des universités et propositions d'acceptation : avant le 30 avril 2027.

Les universités pourront vous faire part, le cas échéant, des propositions d'exonérations dont vous pourriez bénéficier.

Réponse de l'étudiant : le 31 mai 2027 au plus tard.

Si vous avez reçu plusieurs propositions d'acceptations, vous devrez faire un choix. Attention, si vous ne répondez pas avant le 15 mai, l'absence de réponse sera considérée comme un refus.

2.2.2 Candidater en 2ème ou 3ème année de Licence ou en Master

Si vous souhaitez poursuivre vos études en France à partir de la 2ème ou 3ème année de licence ou en master, vous devez suivre la procédure "Études en France" jusqu'à l'obtention d'un visa étudiant. Créez votre dossier électronique personnel et laissez-vous guider. Nous vous invitons à consulter le site Campus France de votre pays de résidence pour connaître le calendrier de candidature aux formations hors DAP (Licence 2 à Master). Dans le cadre de l'enseignement à distance, il n'est pas nécessaire d'obtenir un visa pour suivre vos études. Seulement dans le cas où vous souhaiteriez venir passer vos examens à Besançon, il sera alors nécessaire d'avoir un visa.

Pour contacter Campus France dans votre pays de résidence :

<https://www.campusfrance.org/fr/espaces>



3 - INSCRIPTIONS

Les inscriptions se déroulent de début juillet jusqu'à fin octobre 2026. Le montant de celles-ci dépend du diplôme dans lequel vous vous inscrivez et de votre statut.

3.1 Stagiaires Formation Continue ou Formation tout au long de la vie

Il existe plusieurs cas possibles selon que la formation est prise en charge ou non.

3.1.1 Personnes dont le coût de la formation est pris en charge

Les différents cas sont :

- par l'employeur ou son Opérateur de Compétences (OPCO), au titre du Plan de Développement des Compétences, d'une reconversion ;
- par le Compte Personnel de Formation (CPF) ;
- par TRANSITIONS PRO (Projet de Transition Professionnelle ou dispositif démissionnaire).

La formation peut se dérouler Hors Temps de Travail (sur temps personnel) ou dans le cadre d'un congé spécifique avec accord de l'employeur (congs formation, congs examens, congs sans solde...).

3.1.2 Personnes bénéficiant d'un maintien de rémunération durant la formation sans prise en charge

Selon les raisons suivantes :

- au titre du congé de formation professionnelle (fonctionnaire) ;
- au titre de l'Allocation de Retour à l'Emploi Formation (AREF) pour les demandeurs d'emploi indemnisés par Pôle Emploi.

Les stagiaires/salariés pris en formation continue sont tenus de rendre l'ensemble des devoirs et d'être présents aux examens.

Pour toute inscription dans le cadre de la formation continue, de demande de devis ou d'informations complémentaires, contactez directement le service de Formation Continue et Alternance de l'Université Marie et Louis Pasteur :

Service de Formation Continue & Alternance (SEFOC'AL)
Maison Des Étudiants (MDE)
36 A Avenue de l'Observatoire
25030 BESANCON CEDEX

sefocal.umlp.fr

sefocal@umlp.fr

Accueil : 03 81 66 61 21



3.2 Étudiants boursiers

Conformément à la réglementation en vigueur (article D-821-1 du code de l'éducation et circulaire 2016- 88 du 06-06-2016 et principe de l'annexe 1 (2ème phrase) de la circulaire des bourses : n°26 du 27 juin 2019), il est obligatoire pour les étudiants boursiers d'être assidus aux cours, de rendre tous les devoirs et d'être présents à toutes les épreuves des examens. Le non-respect de l'une des obligations citées entraînera le reversement de la bourse.

Les étudiants boursiers devront s'inscrire à temps plein (60 ECTS). Ne sont pas concernés les étudiants s'inscrivant dans les formations se déroulant obligatoirement en demi-vitesse.

3.3 Aménagement des conditions d'études

L'Université Marie et Louis Pasteur a mis en place des mesures destinées à l'amélioration des conditions d'études concernant les étudiants à besoins spécifiques. Ces derniers pourront disposer d'aménagements contractualisés entre eux et la composante. Pour cet article le terme "étudiant" sera privilégié afin de s'en tenir à la lettre du législateur et pouvoir réglementaire. Cependant, il fait référence de manière plus large aux usagers de l'enseignement supérieur. Peuvent bénéficier d'un régime spécial d'étude : les étudiants salariés, les femmes enceintes, les chargés de famille, les étudiants engagés dans plusieurs cursus, les étudiants présentant un handicap ou un trouble de la santé invalidant, les étudiants à besoin éducatifs particuliers, les étudiants en longue maladie, les étudiants entrepreneurs, les artistes de haut niveau, les sportifs de haut niveau, les étudiants exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association, les étudiants accomplissant une activité militaire dans la réserve opérationnelle, les étudiants accomplissant des missions dans la réserve opérationnelle de la police nationale, les étudiants réalisant une mission dans le cadre du service civique, les étudiants réalisant un volontariat militaire prévu à l'article L.121-1 du code du service national, les étudiants élus dans les conseils des établissements et des CROUS.

3.3.1 Demandes de régime spécial d'études pour tout étudiant (hors sportifs de haut niveau)

Les demandes sont faites dans les conditions et selon les procédures définies dans le document « Demande de régime spécial d'études pour tout étudiant (hors sportif de haut niveau) » ([demande rse tout etudiant - cfvu 27 juin 2024.pdf](#)). Ce document contient le formulaire de demande de régime spécial (à remplir par l'étudiant et qui sera annexé à son contrat pédagogique). Le SUP-FC ne peut accorder que des aménagements pour les examens. Le dépôt de la demande peut se faire dès le début de l'année universitaire et au plus tard 6 semaines avant la date des examens pour les épreuves en contrôle terminal et dès le début de l'année universitaire (au plus tard au 30 octobre) pour les épreuves en contrôle continu.

Les conditions d'éligibilité, les procédures à suivre par type de situation (formulaire, délai, organisme instructeur, pièces justificatives ...), la liste des aménagements des études pouvant être proposés sont énoncées dans la charte. Le directeur du SUP-FC décide des aménagements accordés ainsi que de leur durée. Il notifie sa décision à l'utilisateur.

3.3.2 Demandes de régime spécial d'études des sportifs de haut niveau

Pour les étudiants sportifs de haut niveau la demande est faite dans les conditions et selon les procédures définies dans le document « Demande de régime spécial d'études pour étudiant sportif de haut niveau universitaire (SHNU) » , ([Regime-special-etude](#)). Ce document contient le formulaire de demande de régime spécial (le contrat SHNU) ainsi que la charte des régimes spéciaux d'études des sportifs de haut niveau. Le formulaire (ou contrat SHNU) sera annexé au contrat pédagogique de l'étudiant). Le SUP-FC ne peut accorder que des aménagements pour les examens. Le dépôt de la demande est à réaliser entre le début de l'année universitaire et avant le 30 octobre.

Les conditions d'éligibilité au statut SHNU, la procédure à suivre, les délais, les obligations des parties, sont énoncés dans la charte.

Tous les usagers bénéficiant d'un régime spécial d'études se voient appliquer les modalités pédagogiques et les modalités de contrôle des connaissances et des compétences de la formation, à l'exception de celles spécifiées (par UE et ou ECUE) et annexées dans la décision d'attribution du régime spécial prise par la composante.



Pour les usagers en licence ayant conclu avec l'université un contrat pédagogique pour la réussite étudiante, ces modalités spécifiques sont inscrites dans ce contrat.

Pour les usagers ne pouvant pas être en présentiel pendant la période d'examens pour des raisons indépendantes de leur volonté et sous réserve de l'accord du SUP-FC, la composante de la formation peut leur proposer des modalités pédagogiques spécifiques d'examen.

Service de Santé Étudiante
45 avenue de l'Observatoire
BP 1535
25009 BESANCON CEDEX

+33 381 666 130

sse@univ-fcomte.fr

3.4 Carte étudiant

Une carte étudiant attestant de leur statut est délivrée à tout étudiant inscrit au SUP-FC en diplôme principal.

Cette carte est envoyée par voie postale.

Pour les étudiants qui redoublent ou qui se réinscrivent, un sticker à coller sur la carte leur sera transmis, il ne faut donc pas jeter cette carte en fin d'année universitaire.

En cas de perte, un montant forfaitaire de 10 € sera demandé pour la réédition.

3.5 Les validations : VA / VAPP / VES / VAE

Sources législatives L613-3 à L613-4, L613-5, L613-6 du code de l'éducation, sources réglementaires D613- 38 à D613-50 et R613-32 à R613-37 du code de l'éducation.

Pour les étudiants n'ayant pas le titre requis pour accéder au cursus envisagé par télé-enseignement ou qui souhaitent être dispensés de certaines unités d'enseignement, le décret du 19 août 2013 permet de faire valoir des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels.

3.5.1 La Validation des Acquis (VA, Validation des Acquis Professionnels et Personnels - VAPP)

Elle a pour objet d'autoriser à s'inscrire à un diplôme universitaire, sans avoir le titre requis, en faisant valider une expérience professionnelle, un acquis personnel ou toute formation suivie en France dans le privé, le public, quelles qu'en aient été les modalités et la durée. L'étude de la demande et la proposition de la décision se font sur dossier et dépendent d'une commission pédagogique présidée par un professeur des universités.

La décision est valable pour l'année universitaire, dans l'établissement et la formation pour laquelle l'inscription est autorisée. La demande est incluse dans la demande d'admission à la formation auprès de la composante. Il existe cependant des réserves à ce dispositif. La possibilité de VA doit être prévue dans la réglementation du diplôme ou du concours.

Pour les non titulaires du bac ou dispense, ni sportif de haut niveau : 2 ans d'interruption et 21 ans minimum à la date de la reprise d'études. Pour les candidats ayant déjà été inscrits et ayant échoué : 3 ans d'interruption avant accès à l'année supérieure.



3.5.2 La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et la Validation des Études Supérieures (VES)

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et la Validation des Etudes Supérieures accomplies en France ou à l'étranger (VES) permettent l'octroi d'un ou d'une partie de diplôme national de l'enseignement supérieur.

Dans le cas de la VES, toute formation suivie en France et à l'étranger, dans le privé, dans le public, quelles qu'en aient été les modalités et la durée produit des acquis mobilisables pour la validation. L'étude de la demande et la proposition de la décision sont faites par le jury du diplôme ou une émanation présidée par un enseignant-chercheur, sur dossier et entretien avec le candidat. La validation est définitive mais reste partielle si l'établissement n'est plus accrédité à délivrer le diplôme. La démarche se fait auprès de la composante. Le demandeur paie les droits d'inscription au diplôme mais la demande est gratuite. L'inscription se fait sous le régime de la formation initiale et avec un statut d'étudiant.

Dans le cas de la VAE, une durée minimale d'activité (un an exercée de façon continue ou discontinue) est nécessaire. Pour un même diplôme, une seule demande par année civile et par établissement est possible. Pour des diplômes différents, seulement trois demandes par année civile sont possibles.

Les acquis mobilisables pour la validation sont : expériences professionnelles et acquis personnels (dont études). L'étude de la demande et la proposition de la décision est faite par le jury du diplôme ou une émanation présidée par un enseignant-chercheur, sur dossier et entretien avec le candidat. La validation est définitive mais reste partielle si l'établissement n'est plus accrédité à délivrer le diplôme.

La démarche est faite auprès du Service de Formation Continue & Alternance. Le demandeur paie les droits d'inscription au diplôme ainsi que des frais de suivi de VAE par le Service de Formation Continue & Alternance. L'inscription se fait sous le régime de la formation continue et avec un statut VAE.

Les coordonnées de ce service sont :

Service de Formation Continue & Alternance (SEFOC'AL)
Maison Des Étudiants (MDE)
36 A Avenue de l'Observatoire
25030 BESANCON CEDEX

sefocal.umlp.fr

sefocal@univ-fcomte.fr

03 81 66 61 21

3.6 Auditeurs (libres)

Application du 8° du IV de l'article L.712-3 et des articles L.811-1 et L.719-4 du code de l'éducation, le statut d'auditeur à l'Université Marie et Louis Pasteur est défini ainsi :

Le statut d'auditeur permet de suivre des enseignements, organisé en présentiel et à distance, et de bénéficier des supports de cours mais pas de se présenter aux examens. Toutes les formations et toutes les unités d'enseignement ne sont pas ouvertes aux auditeurs : les composantes de l'ULMP sont compétentes pour décider celles qu'elles leur rendent accessibles. Pour participer aux scrutins, l'auditeur régulièrement inscrit, doit faire une demande d'inscription sur les listes électorales.

Une seule inscription en tant qu'auditeur (libre) peut être effectuée par année universitaire. L'autorisation d'inscription sous statut d'auditeur est prononcée, pour le président et par délégation, par le directeur de la composante dans laquelle l'auditeur demande à suivre des enseignements.

L'inscription administrative ouvre droit à une inscription pédagogique (au moyen d'une fiche) permettant de suivre au maximum 4 unités d'enseignement au sein d'une seule et même composante. L'auditeur libre peut suivre les enseignements des cours magistraux et de certains travaux dirigés, selon accord de la composante. Dès lors que la



composante a procédé à l'inscription pédagogique de l'auditeur, lui sont octroyés l'accès, en ligne, aux cours et ressources documentaires. Un auditeur ne peut être autorisé à suivre les travaux pratiques, ainsi que les UE composées en totalité ou en partie de projets ou stages. Il n'est pas assuré pour ces catégories d'enseignement.

Les auditeurs ne sont pas assujettis à la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC).

Le montant des droits d'inscription afférent à l'inscription administrative est fixé à 100 euros.

Au SUP-FC, l'auditeur s'acquitte, en plus des droits d'inscription, du montant des droits pédagogiques.

Aucune demande de remboursement des droits (y compris les droits pédagogiques au SUP-FC) n'est autorisée pour les auditeurs (libres).

Frais d'accès aux cours pour une inscription non diplômante :

- Version électronique : 11,80 € par crédit ECTS
- Frais d'envoi de documents administratifs et correspondances :
- France métropolitaine : 10 €
- Europe ou DOM-TOM : 20 €
- Reste du monde : 35€

3.7 Transfert universitaire

Le transfert correspond à la situation d'un étudiant régulièrement inscrit dans une année de diplôme dans un établissement qu'il désire quitter et qui demande à s'inscrire dans la même année de diplôme dans un établissement dans lequel il désire poursuivre ses études. Le transfert peut avoir lieu tant au premier semestre qu'à la fin de celui-ci et après (soit au second semestre). La régularité du transfert répond aux conditions de l'article D612-8 du code de l'éducation.

L'inscription ne peut être autorisée que lorsque les deux chefs d'établissement ont donné leur accord. Le chef de l'établissement de départ transmet le dossier (édition du dossier étudiant Apogée) de l'intéressé au chef de l'établissement d'accueil. La scolarité déjà accomplie est prise en considération dans les conditions déterminées par l'établissement d'accueil.

3.8 Annulation inscription

En application des articles 18 et 19 de l'arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur, les critères généraux ont été définis par le conseil d'administration de l'Université Marie et Louis Pasteur lors de la séance du 08 octobre 2019. Le remboursement des droits d'inscription administrative s'opère selon les cas suivants :

3.8.1 Droits d'inscriptions acquittés par les usagers qui préparent des diplômes nationaux

La demande doit être formulée par écrit avec accusé de réception et parvenir à l'établissement avant le début de l'année universitaire, c'est-à-dire au plus tard le premier jour de la formation ou de la réunion de rentrée le cas échéant. Le remboursement est de droit. Une somme de 23 € reste acquise à l'établissement au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription. Après le début de l'année universitaire, il ne sera effectué aucun remboursement.

3.8.2 Étudiants boursiers s'étant acquittés des droits d'inscription

La demande de remboursement intégral des droits d'inscription acquittés par un étudiant ayant obtenu le statut de boursier de manière tardive est de droit. Aucun frais pour actes de gestion ne peut être retenu sur ce remboursement.

3.8.3 Étudiants exonérés sur demande et sur situation personnelle

Le remboursement des droits d'inscription de tous les usagers ayant obtenu une exonération sur demande et sur situation personnelle ne pourra intervenir qu'après communication de la décision prise par le président dans le cadre d'une procédure centralisée.



4 - ORGANISATION DES EXAMENS

Pour pouvoir participer aux examens, chaque étudiant doit s'inscrire préalablement depuis l'ENT ([http:// ent.univ-fcomte.fr](http://ent.univ-fcomte.fr)) dans l'onglet CTU, rubrique Inscription aux examens.

L'inscription aux examens est ouverte environ 6 semaines avant les examens, pendant une dizaine de jours (voir le calendrier dans la partie calendrier général). Les étudiants sont prévenus de l'ouverture de l'inscription aux examens par courriel sur leur boîte universitaire.

En cas d'absence à une épreuve, vous devez transmettre un justificatif dans les trois jours ouvrés (de lundi à vendredi) suivant le déroulement de l'épreuve. Sinon, vous serez considéré comme « défaillant ».

La modalité officielle pour les examens est le présentiel sur le site de Besançon. Dans la mesure du possible, nous proposons de passer les examens dans un centre à l'étranger ou en France d'outre-mer, dans un campus connecté ou en télé-examen.

4.1 Examens à Besançon

- Les examens ont lieu à Besançon. Tous les renseignements utiles (instructions, listes d'hébergement, plans, formulaires, . . .) sont accessibles sur le site internet du SUP-FC.
- Les convocations sont téléchargeables par les étudiants sur iexam.

4.2 Examens dans un centre à l'étranger ou en France d'outre-mer

Sous certaines conditions, il peut être envisagé d'ouvrir un centre d'examen à l'étranger (sauf pays indiqués dans la note aux étudiants résidant à l'étranger) pour les étudiants se trouvant dans l'impossibilité absolue de venir en France.

En cas de doute sur un pays, il est nécessaire de contacter la scolarité du SUP-FC. Des contraintes très strictes s'appliquent cependant à cette opération qui doit se faire sous la responsabilité de la représentation française dans le pays où se trouve le centre d'examen : l'étudiant doit, avant sa demande d'inscription, vérifier les centres ouverts sur le site web du SUP-FC. En l'absence de centre, il doit ensuite se mettre en rapport avec la scolarité du SUP-FC et ensuite devra contacter la représentation (ambassade, consulat, institut français...) pour solliciter son accord. Nous rappelons que le centre s'engage sur l'application stricte des conditions d'examens (durée, documents autorisés, surveillance, etc), avec communication des nom et qualité de la personne chargée de la supervision des épreuves et engagement de surveillance des candidats composant localement. Cet accord vaut engagement de respect des conditions de déroulement des épreuves. La simultanéité parfaite avec l'heure de Besançon pour le début et la fin des épreuves impose que le décalage horaire soit pris en compte, car il est impossible de faire composer un étudiant à une heure qui permettrait de quitter la salle d'examen avant que les étudiants aient commencé à composer à Besançon (ou inversement), et il est exclu de proposer des sujets spécifiques. De plus, le centre s'engage à expédier par colis express (transporteur international missionné par nos services) les copies au SUP-FC, une fois la session d'examens terminée . Il est obligatoire de joindre la demande d'ouverture du centre d'écrit, hors France métropolitaine, au dossier d'inscription pour validation. L'inscription ne pourra s'effectuer sans l'accord explicite du SUP-FC, et à la condition que l'étudiant réside toute l'année à l'étranger.

Un montant forfaitaire, non remboursable, de 95€ sera réclamé pour chaque période d'examen aux étudiants souhaitant composer à l'étranger ; ce montant devra être joint au moment de l'inscription. Le paiement conditionne l'envoi des sujets à l'institution ayant accepté d'organiser l'examen. À défaut, le SUP-FC n'adressera aucun sujet ou matériel d'examen au centre d'examens. L'envoi est fait par courrier express international au centre d'examens des sujets et du matériel d'examen.

Les frais occasionnés localement pour l'organisation des épreuves seront totalement à la charge de l'étudiant (frais pouvant concerner les locaux, les surveillances, etc.).



L'étudiant qui ne s'inscrit pas aux examens ou qui ne se présente pas aux épreuves doit avertir au préalable le service de scolarité du SUP-FC et le centre d'examen concerné. Dans le cas contraire, il ne pourra plus se représenter dans ce centre d'examens aux autres sessions et devra venir composer à Besançon.

4.3 Examens en Campus connecté

Sous certaines conditions, il peut être envisagé d'ouvrir un centre d'examen en campus connecté pour les étudiants se trouvant dans l'impossibilité absolue de venir à Besançon.

Une liste des centres avec lesquels le SUP-FC a déjà travaillé est indiquée sur le site du gouvernement :

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/liste-des-campus-connectes-91613>

Un montant forfaitaire, non remboursable, de 95€ sera demandé pour chaque période d'examens aux étudiants souhaitant composer en campus connecté ; ce montant devra être joint au moment de l'inscription. Ce paiement conditionne l'envoi des sujets à l'institution ayant accepté d'organiser l'examen. À défaut, le SUP-FC n'adressera aucun sujet ou matériel d'examen au centre d'examens. L'envoi des sujets et du matériel d'examen est effectué par courrier recommandé à destination du centre d'examen.

L'étudiant qui ne s'inscrit pas aux examens ou qui ne se présente pas aux épreuves doit avertir au préalable le service de scolarité du SUP-FC et le centre d'examen concerné. Dans le cas contraire, il ne pourra plus se représenter dans ce centre d'examens aux autres sessions et devra venir composer à Besançon.

4.4 Télé-examens

Une quatrième modalité nécessitant un équipement spécifique est proposée pour les examens. Elle est basée sur un principe de télésurveillance et elle est assurée par une entreprise extérieure. Elle vous permet de composer vos contrôles depuis chez vous. Avant toute chose, il est important de vérifier que vous êtes éligible à cette modalité. Pour être éligible, vous devez posséder un ordinateur équipé d'une webcam, d'un navigateur internet récent, une connexion avec un débit suffisant et pouvoir vous isoler pendant les épreuves. Le débit minimum pour envisager cette modalité doit être de 0,5 Mo/s en upload et 3 Mo/s en download. Pour mesurer votre débit vous pouvez utiliser les sites <https://www.speedtest.net> ou <https://www.testdebit.fr>. Une fois ces premières vérifications effectuées, vous pouvez informer la scolarité de votre souhait d'utiliser le télé-examen. Vous pouvez faire cela dès votre inscription ou au plus tard 2 mois avant les examens. Une information rappelant le calendrier et les modalités, vous sera envoyée sur votre boîte mail universitaire avant chaque session d'examen.

Pour chaque nouvelle année universitaire, lorsque vous passez pour la première fois dans la modalité en télé-examen (par exemple en janvier), vous devez régler la somme de 45€. Celle-ci vous permet d'accéder au test de prise en main avec l'application de l'entreprise managExam. En cas de réussite, vous serez donc éligible à cette modalité. Il faut alors vous inscrire aux examens sur l'application dédiée <https://examens-sup-fc.univ-fcomte.fr>. Une fois votre inscription réalisée, vous pourrez régler le complément qui est de 50€ plus 6€ pour chacune des heures d'examens auxquelles vous vous êtes inscrits. En cas d'échec ou de non présentation au test de prise en main, la somme de 45€ ne sera pas remboursée et vous devez utiliser une autre modalité pour vos examens.

Lors des sessions suivantes d'examens (par exemple en mai et/ou en août), vous réglerez à l'issue de votre inscription aux examens la somme de 95€ plus 6€ pour chacune des heures d'examens auxquelles vous vous êtes inscrits.

Dans tous les cas, il n'y aura pas de remboursement si vous ne vous présentez pas ou en cas de problème technique durant les examens en télé-surveillance.

5 - RÈGLES GÉNÉRALES DES M3C

5.1 Organisation des cursus

Chaque diplôme (licence ou master) proposé se décompose en plusieurs années universitaires, chaque année étant elle-même composée de deux semestres universitaires. Chaque semestre universitaire représente 30 crédits ECTS (European Credit Transfer System). La licence est obtenue dès lors que l'étudiant a capitalisé 180 ECTS (soit 6 semestres) dans un parcours validé par la commission pédagogique de la licence en question. Le master est obtenu dès lors que l'étudiant a capitalisé 120 ECTS (soit 4 semestres) dans un parcours validé par la commission pédagogique du master en question.

Chacune des années de licence et de master peut être préparée en Demi-vitesse (sauf exception) qui est un rythme d'étude adapté aux personnes ne pouvant pas suivre leurs études à plein temps comme les salariés, mais cela est ouvert à tous (hors boursiers). Ce rythme permet de répartir globalement les enseignements sur l'année universitaire en réorganisant les semestres administratifs en période. En temps normal un étudiant suit le semestre 1 (ou 3, 5, 7 ou 9) sur la période d'octobre à janvier (« période 1 ») et le semestre 2 (ou 4, 6, 8 ou 10) sur la période de février à mai (« période 2 »), soit une année de diplôme sur une année universitaire.

Dans le cas de la demi-vitesse, l'étudiant suit une demi-année de diplôme (soit un semestre de diplôme) sur une année universitaire complète soit d'octobre à mai (et pas seulement sur la période d'octobre à janvier). Il suivra le deuxième semestre l'année universitaire suivante d'octobre à mai. En validant un semestre complet par an, l'étudiant peut bénéficier de la compensation par semestre quand elle est possible. Si le semestre n'est pas complètement validé, l'étudiant peut s'inscrire au semestre suivant en plus des modules non validés (sauf lors du passage de la L3 au M1, ou du M1 au M2).

Pour le régime normal d'étude (ou vitesse normale), les cours se déroulent sur 2 semestres dans chacune des périodes (octobre à janvier et février à mai). Pour visualiser cela, il convient de se reporter aux tableaux en début de présentation de diplôme.

Une fois l'inscription payée, celle-ci ne pourra plus être modifiée.

5.2 Notation

Notes éliminatoires et notes planchers, aucune note n'est éliminatoire, sous réserve des exceptions prévues par les textes suivants :

- en master, voir la section relative aux « règles de compensation » ;
- en licence, par les tableaux fixant les M3C du diplôme qui peuvent définir une note minimum à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE.

Report des notes de la première à la deuxième session :

- en deuxième session, une prise en compte partielle du contrôle continu de première session peut être prévue comme indiqué dans la partie spécifique à chaque diplôme. Elle peut porter sur la totalité des épreuves ou seulement sur une partie d'entre elles ;
- si un usager est défaillant à une évaluation de contrôle continu de première session, qui est prise en compte dans la note de la deuxième session, la note reportée est égale à zéro (ou neutralisée).

Les tableaux spécifiques à chaque diplôme mentionnent les situations de prise en compte du contrôle continu à la deuxième session.



Lorsque la moyenne pondérée des notes obtenues à un élément constitutif d'une unité d'enseignement non validée est égale ou supérieure à 10/20, les notes de cet élément sont reportées de la première à la deuxième session.

Renonciation à une note ou un résultat, aucune renonciation n'est possible.

Les usagers ne doivent repasser que les épreuves non validées situées dans des éléments constitutifs non capitalisés, des unités d'enseignement non capitalisées, des semestres ou étapes (années) non acquis.

Conservation des notes, lorsqu'ils n'ont pas obtenu leur diplôme, les usagers peuvent conserver, pour un an à leur demande, le bénéfice des unités d'enseignement non acquises. Dans le cas particulier du master, la demande ne peut concerner que les notes égales ou supérieures à 8 sur 20. Cette demande doit être faite lors de la réinscription dans le diplôme l'année suivante.

5.3 Deuxième session

Après application des règles de validation, de compensation et de report, les usagers ajournés en première session au diplôme, à l'étape (année), au semestre, ou à l'unité d'enseignement, doivent repasser toutes les épreuves proposées en deuxième session dans lesquelles ils n'ont pas obtenu la moyenne.

Cette disposition s'applique aussi bien en cas de résultats insuffisants qu'en cas d'absence à tout ou partie des épreuves de première session.

Les usagers qui ne se présentent pas aux épreuves de deuxième session se voient appliquer les règles relatives à l'absence aux examens.

Par principe, les notes et résultats de la deuxième session annulent et remplacent ceux de la première session. Cependant, par dérogation à ce principe, les tableaux des M3C peuvent préciser que la note et le résultat pris en compte correspondront au meilleur résultat entre la première et la deuxième session.

5.4 Capitalisation des UE et ECUE

Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'utilisateur y a obtenu la moyenne. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens qui lui sont affectés.

De même, sont capitalisables, dans les licences en six semestres et en master, les éléments constitutifs des unités d'enseignement dont la valeur en crédits européens est également fixée.

Les unités d'enseignement et éléments constitutifs dans lesquels l'utilisateur n'a pas obtenu la moyenne gardent un résultat négatif et ne peuvent pas être capitalisés, même si l'utilisateur a validé son semestre ou son année par compensation sur la base de la moyenne générale des unités d'enseignement.

En cas de redoublement ou de modification de l'offre de formation, les UE acquises au titre d'une année universitaire antérieure et ne figurant plus au programme du diplôme font l'objet de mesures transitoires. Les mesures transitoires préservent le nombre de crédits européens acquis par l'utilisateur.

Il est possible pour les étudiants du Sup-fc de demander une Unité d'Enseignement Libre. L'étudiant doit d'abord prendre contact avec le service OSE ose.umlp.fr qui validera avec lui la pertinence du stage demandé.

5.5 Mode de validation du diplôme

L'étudiant peut obtenir son diplôme (DEUG - licence - maîtrise - master), soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation, soit par VAE. Le diplôme intermédiaire du DEUG correspond à la première et à la deuxième année de la licence ; le diplôme intermédiaire de maîtrise correspond à la première année du master.



La validation d'un diplôme confère la totalité des crédits européens prévue pour le diplôme, quel que soit son mode d'obtention.

5.6 Règles de compensation

Pour la licence

Toutes les licences conservent la compensation semestrielle entre les UE sous réserve de notes planchers (note minimum à partir de laquelle la compensation s'applique) dont les valeurs sont précisées par UE dans les tableaux de M3C par diplôme. La mise en œuvre de la compensation annuelle entre les deux semestres d'une année est possible. Elle est précisée dans le tableau par diplôme.

Pour l'étudiant dont la moyenne annuelle est supérieure ou égale à 10/20 et qui aurait une seule note d'UE inférieure à la note minimale définie dans le tableau des M3C, le jury a la possibilité de lever cette note éliminatoire sans modifier la valeur de ses notes (admis par jury).

Pour le master

Il existe une compensation semestrielle (entre les UE) et annuelle (entre les semestres 7 et 8, 9 et 10), sauf lorsque la moyenne obtenue à au moins une UE est inférieure à 8/20.

La compensation par année ne s'exerce pas lorsque l'un des deux semestres est constitué exclusivement d'unités de stages, mémoires ou projets tutorés.

Pour l'étudiant dont la moyenne annuelle est supérieure ou égale à 10/20 et qui aurait une seule note d'UE inférieure à 8/20, le jury a la possibilité de lever cette note éliminatoire sans modifier la valeur de ses notes (admis par jury).

Les compensations semestrielles et annuelles s'exercent dans un premier temps sur les résultats de la première session puis sur ceux de la deuxième session lorsque celle-ci a lieu.

5.7 Poursuite d'études avec un semestre de retard

Dans le cadre du certificat de capacité en droit :

- La poursuite d'études en deuxième année avec un semestre de retard n'est pas possible.

Dans le cadre du cursus des licences en six semestres :

- La poursuite des études en L2 est laissée à l'appréciation du jury, dès lors que l'utilisateur à qui il manquerait un des deux semestres de la L1, a validé au minimum 12 ECTS dans le semestre manquant ;
- la poursuite des études en L3 est laissée à l'appréciation du jury, dès lors que l'utilisateur à qui il manquerait un des deux semestres de la L2, a validé au minimum 12 ECTS dans le semestre manquant ;
- la poursuite des études en L3 n'est pas autorisée pour un usager qui aurait obtenu sa L2 mais à qui il manquerait toujours un des deux semestres de la L1.

Dans le cadre du cursus master en quatre semestres :

- la poursuite des études dans le deuxième semestre est de droit pour tout usager n'ayant pas validé le premier semestre ;
- la poursuite des études dans le quatrième semestre est de droit pour tout usager n'ayant pas validé le troisième semestre ;
- en revanche, le passage dans le troisième semestre du master implique l'obtention préalable des deux premiers semestres sous réserve qu'il n'y ait pas de sélection à l'entrée du master 2ème année.

5.8 Règles de redoublement

Le redoublement est de droit et sans limite dans les diplômes non sélectifs (licence et certificat de capacité en droit). Le redoublement n'est pas de droit dans les formations sélectives (master). A l'issue de la première année de diplôme de master, les usagers qui souhaitent redoubler doivent y être autorisés par l'autorité compétente. Pour la deuxième année de master, le redoublement peut être limité, afin de permettre l'accès effectif des étudiants ayant validé leur master première année. Les capacités d'accueil en master deuxième année sont celles définies à l'année N-1 en master première année.

5.9 Absence à une épreuve

Le contrôle continu consiste à évaluer l'étudiant par une ou plusieurs épreuves écrites et/ou orales et/ ou pratiques, qui sont organisées dans le cadre des périodes d'enseignement. Le contrôle terminal prend la forme, pour chaque session, d'une unique épreuve, commune à tous les étudiants, qui se déroule à l'issue des enseignements de la période concernée (première session en janvier puis en mai) et de l'année (seconde session en août).

Toutes les épreuves sont obligatoires : en cas d'absence à une épreuve de contrôle terminal, l'EC / UE , le semestre et l'année correspondants auront comme résultat « Défaillant ». Si l'absence est justifiée dans les 3 jours ouvrés, l'EC ou UE concerné se voit attribuer la note 0/20 sur demande écrite de l'étudiant, sinon il reste « Défaillant ». Si l'absence est injustifiée, l'usager est considéré comme étant « défaillant » pour la session correspondante. Un étudiant « défaillant » dans une EC ou UE ne peut donc pas prétendre à la validation de l'unité d'enseignement concernée par son absence. Dans ce cas, il ne peut pas non plus valider le semestre ou le diplôme par compensation au titre de la session concernée.

Toutes les épreuves sont obligatoires : en cas d'absence à une épreuve de contrôle continu, si l'absence est injustifiée, l'usager sera considéré soit comme étant « défaillant » à l'UE et au semestre sauf décision plus favorable. Si l'absence est justifiée dans les 3 jours ouvrés, l'étudiant pourra se voir appliquer la note de zéro, soit voir son épreuve neutralisée, soit se voir proposer une épreuve de remplacement.

Coefficients, dispenses et VES : Les coefficients des UE et EC dans le calcul des résultats sont donnés par les ECTS attachés à ces UE et EC. Toute UE et tout EC obtenus par dispense se voient attribuer le coefficient 0 pour le calcul des résultats. Toute UE et tout EC obtenus par VES se voient attribuer la note fictive de 10/20 pour le calcul des résultats. Cette validation d'acquis est définitive.

5.10 Mention

Chaque année de diplôme validée est sanctionnée par une mention qui dépend de la moyenne obtenue sur l'année du diplôme considéré. La mention est établie suivant l'intervalle dans lequel est cette note. Les bornes de l'intervalle sont définies par les valeurs min et max du tableau suivant :

Mention	Min (inclus)	Max (exclus)
Passable	10	12
Assez bien	12	14
Bien	14	16
Très bien	16	

La mention au diplôme (licence et master) est donnée par la moyenne des deux derniers semestres du diplôme.



5.11 Poursuite des études

Pour la licence :

- La poursuite d'étude en L2 (respectivement en L3) est de droit pour l'étudiant ayant validé la L1 (respectivement la L2) du même diplôme.
- La poursuite des études en L2 est laissée à l'appréciation du jury, dès lors que l'étudiant à qui il manquerait un des deux semestres de la L1, et qu'il a validé au minimum 12 [ECTS](#) dans le semestre manquant.
- La poursuite des études en L3 est laissée à l'appréciation du jury, dès lors que l'étudiant à qui il manquerait un des deux semestres de la L2, et qu'il a validé au minimum 12 ECTS dans le semestre manquant. La poursuite des études en L3 n'est pas autorisée pour un étudiant qui aurait obtenu sa L2 mais à qui il manquerait toujours un des deux semestres de la L1.
- En licence, un étudiant poursuivant son cursus avec un semestre non validé veillera, dans son choix des éléments pédagogiques auxquels il s'inscrit, à tenir compte des dates d'examen, car les épreuves des années L1, L2 et L3 se déroulent sur la même période.

Pour le master, l'accès au M2 n'est possible que si le M1 du même diplôme est validé selon les modalités d'admission.



6 - MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE - STAGE

Concernant les stages, vous devez prendre contact, le plus tôt possible, avec le responsable des stages, pour discuter de ces différentes modalités et faire valider votre sujet. Vous trouverez dans la partie spécifique les détails concernant le module stage lorsqu'il est présent dans votre formation.

Pour les salariés, des modalités spécifiques peuvent être appliquées afin que ces étudiants particuliers puissent poursuivre normalement leur activité professionnelle durant la durée du stage, et ainsi conserver pleinement leur statut de salarié. Il s'agit traditionnellement d'identifier des missions, menées par l'étudiant dans son contexte professionnel (ou pas nécessairement) en lien avec la formation, qui serviront comme support au travail attendu dans le cadre de cette unité d'enseignement. Le document administratif qui formalise cela est appelé un engagement pédagogique.

Pour toute demande de renseignements complémentaires, vous pouvez contacter votre scolarité.



7 - CERTIFICATIONS

7.1 PIX

7.1.1 Généralités

PIX est un certificat que les étudiants peuvent passer de manière volontaire. Son objectif est d'accompagner l'élévation du niveau général de connaissances et de compétences numériques et ainsi de préparer la transformation digitale de l'ensemble de notre société et de notre économie.

Depuis 2018, PIX remplace le Brevet informatique et internet (B2i) et à la Certification informatique et internet (C2i). PIX permet d'obtenir un profil de compétences associé à un score global sur 1 024 pix. En conformité avec le cadre de référence européen DIGCOMP, PIX évalue les compétences numériques sur 8 niveaux et 5 grands domaines :

1. Informations et données.
2. Communication et collaboration.
3. Création de contenu.
4. Protection et sécurité.
5. Environnement numérique.

Il s'adresse en premier lieu aux étudiants, lycéens et collégiens mais l'objectif est bien de s'adresser également aux professionnels de tous secteurs et à l'ensemble des citoyens.

7.1.2 Objectifs principaux

Développer ses compétences numériques

Les apports de PIX au développement des compétences de chacun sont doubles :

1. PIX permet d'apprendre en se testant. Une part importante des épreuves PIX sont conçues sous la forme de défis à relever au cours desquels on développe ses compétences ;
2. en s'appuyant sur les résultats des épreuves, PIX offre également des recommandations ciblées de formation.

Pour témoigner des progrès de manière continue et stimulante, les utilisateurs disposent d'un compte personnel sécurisé qui leur permet de faire valoir leurs nouveaux acquis à leur rythme et tout au long de la vie.

Obtenir le PIX pour valoriser ses compétences numériques, le PIX est, nationalement, l'évaluation et la certification des compétences numériques. Les épreuves de préparation comme la certification évalueront les connaissances mais également les savoir-faire et la capacité à identifier les enjeux du numérique. Des modalités innovantes d'évaluation sont proposées, dépassant le cadre habituel des QCM et privilégiant la mesure in vivo de compétences à partir d'activités réalisées dans leur environnement numérique réel : interactions, manipulations de fichiers, résolutions de problèmes, productions créatives, évaluations par les pairs, etc.

Capitalisation, votre score PIX est capitalisé et vous pourrez faire évoluer votre niveau au fur et à mesure des années.

Épreuves, l'épreuve de certification se déroulera en mai sur le site de Besançon. Les épreuves évalueront les connaissances mais également les savoir-faire et la capacité à identifier les enjeux du numérique.

Site officiel du PIX :

<https://pix.fr/>

Attention, PIX est une certification indépendante de votre diplôme qui constitue en une opportunité qui vous est offerte par notre université. Dans chaque filière, pour vous préparer au PIX, il vous est possible de suivre l'unité optionnelle «Préparation au PIX».

7.2 TOEIC

Ce module vous propose un parcours individualisé pour préparer et passer la certification du *TOEIC*.

Après un test de positionnement, vous aurez accès à un programme adapté à votre niveau. Vous serez accompagné par un enseignant-tuteur qui vous conseillera afin de vous préparer au mieux à la certification. À l'issue de ce module de préparation, vous pourrez choisir de passer la certification à distance sur votre ordinateur personnel afin d'obtenir le TOEIC officiel.

Les sessions de certification TOEIC auront lieu un samedi de 9h à 12h pendant la période des examens.

8 - COMMUNICATION ET PLATEFORMES

8.1 Accès aux ressources électroniques

8.1.1 Activation compte universitaire SESAME

Pour accéder aux ressources électroniques, vous devez avoir activé votre compte universitaire SESAME:

sesame.univ-fcomte.fr/activer

8.1.2 Etape 1 : Ecran d'authentification

- Rentrez votre INE en minuscules. Vous pouvez le retrouver sur votre contrat pédagogique.
- Rentrez votre date de naissance
- Cochez la case « J'ai pris connaissance »
- Téléchargez la charte informatique
- Recopiez le code de sécurité
- Cliquez sur « S'identifier » pour valider

8.1.3 Etape 2 : Ecran de saisie du mot de passe

- Cet écran va vous donner votre identifiant/login. Notez-le bien car il sera utile pour vous authentifier sur l'ensemble des sites de l'université.
- Saisissez vos questions réponses de récupération de mot de passe
- Respectez bien les contraintes de création de votre mot de passe
- Validez

8.1.4 Etape 3 : Ecran de fin

- Notez bien votre identifiant/login ainsi que votre adresse mail universitaire , et pensez bien à mémoriser votre mot de passe
- Votre compte est maintenant initialisé et votre boîte mail universitaire est maintenant opérationnelle.
- A noter : veuillez patienter 24h après votre inscription pédagogique avant d'accéder à votre compte Sésame
- Accès aux cours
- Vous pourrez accéder à vos cours et à votre boîte mail universitaire, via l'Espace Numérique de Travail (ENT) ou directement :
- pour la messagerie : ent.umlp.fr
- pour la plateforme de cours (moodle) : moodle.univ-fcomte.fr

8.2 Production des étudiants



8.2.1 Les productions des étudiants

Lors de vos productions écrites et orales, nous vous rappelons que vous devez respecter la propriété intellectuelle.

8.2.2 Plagiat

La loi française et l'université considèrent le plagiat comme une faute grave, qui est sanctionnée par la loi. Le plagiat est le fait de copier, tout ou partie du travail d'autrui, sans en citer l'origine et les références, afin de le faire passer pour sien.

L'usage de l'IA est réglementé, prenez connaissance de la charte de son bon usage sur le site [Charte IA.pdf](#)

8.2.3 Citations et reproductions d'œuvres

Il est permis de citer le texte d'un auteur, sans son autorisation, dans le cadre du « Droit de courte citation ». Cette permission est cependant conditionnée à un certain nombre de contraintes définies dans l'article L122-5, 3° du Code de la Propriété Intellectuelle : « Lorsque l'œuvre a été divulguée, l'auteur ne peut interdire [...] Sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées. »

En outre, conformément à la loi du 1er août 2006, relative aux droits d'auteurs et aux droits voisins dans la société de l'information (dite Loi DADVSI), la reproduction et la représentation d'extraits d'œuvres sont permises à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche. Cette exception pédagogique s'applique sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source de l'œuvre à laquelle ils appartiennent.

De plus, l'université ne pourra être tenue responsable de la représentation illégale de documents tiers par l'auteur.

8.3 Communication avec la scolarité

Lorsque vous vous adressez à la scolarité ou à un de vos enseignants, vous devez le faire avec l'adresse mail fournie par l'Université :

prenom.nom@edu.univ-fcomte.fr

exclusivement. Il ne sera pas apporté de réponse aux mails envoyés à l'aide d'une adresse personnelle.

Dans l'objet du mail, vous devez faire figurer : le nom du parcours suivi ainsi que l'année (exemple : Sciences pour l'ingénieur – L3) puis le sujet de votre demande. La courtoisie et la politesse sont de rigueur pour tout échange. Avant de poser une question, relire le guide des études.

8.4 Plateforme moodle

Les cours sont consultables en version électronique : l'accès est possible à partir du démarrage des cours, sous réserve d'avoir finalisé l'ensemble de son inscription (administrative et pédagogique) sur la plateforme moodle :

<https://moodle.univ-fcomte.fr>

Nous vous proposons, dans la partie spécifique du guide, une brève présentation de chaque unité d'enseignement, accompagnée dans certains cas de références bibliographiques. Il vous est vivement conseillé de consulter certains des ouvrages proposés avant même l'envoi des cours.

Les contenus d'enseignement fournis aux étudiants dans le cadre de leur formation restent la propriété des enseignants. Ils ne doivent, sous aucune forme, être réutilisés à des fins autres que la formation. En particulier, la



publication ou la diffusion sur Internet des documents fournis est formellement interdite (Articles L122-4, L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle).

La plateforme Moodle sert aux échanges avec les autres étudiants et les enseignants. Chaque forum associé aux espaces doit être utilisé à bon escient.

- L'espace CTU-GENERAL concerne les étudiants de l'ensemble des filières du SUP-FC. Dans chacun de ces espaces, le Forum des étudiants vous permet de communiquer avec les autres étudiants, il ne permet pas de contacter les enseignants. Le Forum des nouvelles permet à l'administration de diffuser des informations générales.
- L'espace diplôme concerne votre filière.
- L'espace de cours qui concerne chaque module d'enseignement doit être privilégié pour les questions pédagogiques.

Pour tout échange d'informations concernant un cours précis, soit avec l'enseignant, soit avec les autres étudiants, vous disposez dans l'espace-cours concerné d'un forum d'échanges. Vous pouvez également écrire à l'enseignant à l'aide d'un message personnel mais l'utilisation de ce forum d'échanges est préférable. Le forum annonces permet à l'enseignant de vous fournir d'éventuelles indications.

La plateforme Moodle est l'outil qui vous permet d'accéder aux cours : l'ensemble des éléments qui vous permettront de travailler est disponible sur Moodle, dans l'espace-cours concerné.

Veillez bien à consulter toutes les rubriques sur l'espace Moodle car le document envoyé (sur demande) sous forme papier n'est qu'une partie des éléments disponibles : par exemple, les documents annexes, les TD, les sujets et les corrigés sont disponibles uniquement sur Moodle.

8.5 Les bibliothèques universitaires

A distance, bénéficiez des recherches documentaires plus simples et plus rapides. Sur le campus, vous aurez également accès aux Bibliothèques Universitaires (BU).

Ariane, l'outil de recherche des bibliothèques de L'Université Marie et Louis Pasteur, vous guide pour effectuer une recherche dans toutes les bibliothèques du réseau, sur tous types de documents, papier (livres, revues...), multimédia (DVD...) ou numériques (e-books, articles scientifiques, thèses...).

En quelques clics, vous pouvez accéder aux informations concernant le document que vous recherchez : sa disponibilité, sa bibliothèque, ou le lien d'accès vers le texte intégral.

Ariane vous permettra également d'élargir vos recherches aux bibliothèques de l'Université de Bourgogne (UB), de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) et de l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques (ENSM), membres de la COMUE Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC).

Plus de renseignements :

bu.umlp.fr

8.6 En pratique

Vous souhaitez :

- activer votre compte universitaire sésame,
- trouver votre identifiant,
- accéder à vos cours,



- récupérer votre mot de passe,
- rediriger votre boîte mail universitaire vers votre boîte mail personnelle,

Rendez-vous sur le site internet du SUP-FC, rubrique "Je suis étudiant au SUP-FC - La scolarité ou FAQ".

Lien :

sup-fc.umlp.fr/formations/faqs

Le règlement général des études et des examens est disponible ici

umlp.fr/documents-officiels-0

9 - CALENDRIER GÉNÉRAL

Certaines années de diplôme ont une organisation pour les examens qui peut différer de celle-ci. Nous vous invitons à consulter le calendrier détaillé des examens et les Modalités de Contrôle des Connaissances et Compétences (M3C).

DATE	Echéance
05-10-2026 au 08-01-2027	Première période de cours
05-10-2026 au 28-05-2027	Cours DAEU
23-11-2026 au 07-12-2026	Inscription aux examens de la première période
25-01-2027 au 29-01-2027	Première session d'examens de la première période
01-02-2027 au 10-05-2027	Deuxième période de cours
26-03-2027 au 13-04-2027	Inscription aux examens de la deuxième période
24-05-2027 au 28-05-2027	Première session d'examens de la deuxième période
07-06-2027 au 11-06-2027	Examens DAEU
01-07-2027 au 12-07-2027	Inscription aux examens de deuxième session
23-08-2027 au 27-08-2027	Deuxième session d'examens des deux périodes
31-08-2027	Fin des cours et des stages

Seul le DAEU est en session unique au SUP-FC.



10 - CONTACTS AES

SUP-FC / Université Marie et Louis Pasteur

Bâtiment Bachelier - Domaine de la Bouloie - 25030 Besançon Cedex

03.81.66.58.70

Tous les jours ouvrés de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 sauf jours fériés

sup-fc@univ-fcomte.fr

10.1 Contacts pour la filière

Responsables Pédagogiques

Françoise PIERSON

Carole CHEVILLEY-HIVER

Scolarité de la filière AES :

Joël Mongey

Mail : ctu-aes@univ-fcomte.fr

Téléphone : 03.81.66.58.85

10.2 Vous rendre au SUP-FC

VOUS VENEZ EN BUS

Ligne 3 : Centre Ville - Temis / Campus

Ligne 7 : Palente - Haut de chazal

VOUS VENEZ EN TRAIN

Vous devez descendre à la gare Besançon Viotte. Si vous arrivez à la gare de Besançon Franche-Comté TGV, vous devez prendre une navette train SNCF entre cette nouvelle gare et la gare du centre ville de Besançon (Viotte).

VOUS VENEZ EN VOITURE

Coordonnées GPS du bâtiment : Lat : 47.247156517630884 / Long : 5.984909534454346

Le plus rapide : Sortie 57 sur la N57, pour rejoindre le grand parking de l'université.

Nous sommes référencés sur Google Maps à SUP-FC : Service Universitaire de Pédagogie pour les Formations et la Certification.



11 - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence AES est une formation pluridisciplinaire visant à valoriser des compétences multiples sur le marché de l'emploi. Elle se décline en deux parcours :

- **Le parcours Administration et Gestion des Entreprises (AGE)** permet d'acquérir de solides connaissances générales en gestion, en droit et en économie en vue d'occuper des fonctions de gestion (ressources humaines, gestion comptable et financière, gestion commerciale et marketing) dans les entreprises, le secteur associatif, le secteur bancaire, l'immobilier ou les assurances.
- **Le parcours Études Territoriales et Politiques (ETP)** permet de même d'acquérir de solides connaissances générales dans les matières juridiques, en économie et en sociologie afin d'évoluer dans les collectivités territoriales, les structures intercommunales, les administrations nationales et territoriales ou auprès d'élus locaux et nationaux. Il prépare également à plusieurs types de concours (tels que les concours de la fonction publique nationale, territoriale et hospitalière, les concours de recrutement dans l'enseignement et à l'INSPE, les concours passerelles des écoles de commerce).

Cette licence permet de poursuivre ensuite les études dans un master relevant de l'un des champs disciplinaires enseignés. Les étudiants pourront ainsi compléter leur formation en master AES, Gestion ou Droit, à Besançon ou en Enseignement A Distance (EAD).

En EAD, au SUP-FC, le parcours Administration et Gestion des Entreprises est ainsi complété par le master Finance, parcours Management Administratif et Financier des Entreprises (MAFE). Le master 1 vise à donner les fondements d'une compréhension théorique et pratique de la gestion. Le master 2 a pour vocation d'offrir aux étudiants possédant déjà le plus souvent une formation générale en gestion, une spécialisation professionnelle dans les domaines de la finance, de la comptabilité et du contrôle de gestion.



12 - COÛT DE LA FORMATION

Le montant de la formation se décompose en droits universitaires et droits pédagogiques :

→ **Droits universitaires** fixés annuellement par le Ministère pour l'année 2026-2027 :

- 178 € pour une inscription principale en licence, 118 € pour une inscription complémentaire
- 200 € pour une inscription non diplômante (auditeur libre),

→ **Droits pédagogiques** :

- **Frais d'accès aux cours**

- pour une inscription à titre individuel : 5,90 € par crédit ECTS
- pour une inscription non diplômante : 11,80 € par crédit ECTS
- pour une inscription au titre de la Formation Continue, veuillez contacter le service SeFoC'Al à l'adresse : sefocal@univ-fcomte.fr

- **Frais d'envoi de documents administratifs et correspondances**

- France métropolitaine : 10 €
- Europe ou DOM-TOM : 20 €
- Reste du monde : 35 €
- **Frais d'ouverture de centre d'examen à l'étranger ou Campus connecté** : 95 € par période d'examen (de 1 à 3 périodes par an)
- **Frais de télé-examens** : se référer au chapitre 4.4
- **Contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC)** : 103 € (sujet à modification).

ATTENTION ! La CVEC doit être payée avant de pouvoir être inscrit. Elle est payable sur le site :

<http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- **Consultation de copies** : Toute personne inscrite peut consulter sa copie pendant 1 an après la proclamation définitive des résultats. Un scan peut être délivré à titre onéreux sur demande écrite de l'intéressé. Le tarif est de 1,20 € par copie d'examen à régler par carte bancaire en ligne, auquel s'ajoutent 2,20 € de frais de traitement par demande.

Attention, les demandes de consultation de copies ne peuvent être émises qu'après l'envoi des relevés de notes définitifs, après la tenue des jurys au mois de juillet. Les étudiants n'ont pas le droit de demander de re-correction de leurs copies. Les notes sont définitives et si ils veulent les contester, il faut faire un recours gracieux en ligne via [adullact demarches.adullact.org/commencer/contestation-d-une-decision-de-refus-de-candidatur](http://demarches.adullact.org/commencer/contestation-d-une-decision-de-refus-de-candidatur)

Les seuls titres de paiement admis sont :

- la carte bancaire ;
- le chèque bancaire ou postal ;
- le virement bancaire en indiquant **impérativement** SUP-FC dans le libellé du virement ainsi que le nom de l'étudiant.

Dans le cas d'un paiement par virement, il conviendra de joindre **impérativement** le récépissé de l'envoi. La carte d'étudiant ne sera transmise qu'après réception du virement.

Dans le cas d'un paiement par chèque, il conviendra d'établir deux chèques séparés, un pour les droits universitaires et l'autre pour les droits pédagogiques, rédigés à l'ordre de **l'Agent comptable de l'Université Marie et Louis Pasteur**.



13 - M3C ET ÉVALUATIONS DES CONNAISSANCES

13.1 Évaluation des connaissances

L'évaluation des connaissances résulte d'examens sous la forme d'épreuves écrites communes à tous les étudiants.

- Pour les éléments hors Y4VAE251, Y4VHI151, Y4VAE3M5, Y4VAT451, Y4VAT631 et Y4VAE5M5, les épreuves ont lieu en janvier et mai pour la première session et en août pour la seconde session. Leur durée est de 2 ou 3 heures pour chaque élément pédagogique. Les devoirs sont facultatifs **sauf pour les étudiants boursiers ou relevant de la Formation continue**. Quel que soit le statut de l'étudiant, la note finale pour un élément ne tient pas compte de la note obtenue au devoir.
- Pour les éléments Y4VAE251, Y4VHI151, Y4VAE3M5, Y4VAT451, Y4VAT631 et Y4VAE5M5, l'évaluation s'effectue en contrôle continu.

13.2 Tableau récapitulatif des M3C

Le tableau récapitulatif des Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C) peut être téléchargé sur le site web du SUP-FC, rubrique "Formation (CTU) - Je suis étudiant au SUP-FC - M3C".



14 - STRUCTURE LICENCE AES PREMIÈRE ANNÉE

Semestre 01

PÉRIODE	INTITULÉ	CRÉDITS
1	Y4VAE1U1 - Introduction au droit : droit objectif et droits subjectifs	6.0
1	Y4VAE1U2 - Notions d'histoire constitutionnelle	6.0
▼	Y4VAE1U3 - Unité d'ouverture 1	6.0
1	Y4VAE131 - Introduction à la microéconomie	3.0
2	Y4VAE132 - Introduction à la sociologie	3.0
▼	Y4VAE1U4 - Unité complémentaire	6.0
2	Y4VAE141 - Histoire politique, économique et sociale	3.0
2	Y4VAE142 - Statistique univariée	3.0
▼	Y4VAE1U5 - Unité d'ouverture 2	6.0
2	Y4VAE151 - Introduction au droit international et européen	3.0
1	Y4VAE152 - Relations internationales	3.0

Période 1 : octobre à janvier, Période 2 : février à mai, Toute l'année (A) : octobre à mai

Semestre 02

PÉRIODE	INTITULÉ	CRÉDITS
2	Y4VAE2U1 - Droit des contrats	6.0
2	Y4VAE2U2 - Etude des institutions politiques	6.0
▼	Y4VAE2U3 - Unité d'ouverture 1	6.0
2	Y4VAE231 - Introduction à la macroéconomie	3.0
1	Y4VAE232 - Introduction à la science politique	3.0
▼	Y4VAE2U4 - Unité d'ouverture 2	6.0
1	Y4VAE241 - Introduction à la gestion	3.0
1	Y4VAE242 - Institutions administratives	3.0
▼	Y4VAE2U5 - Unité transversale	6.0
A	Y4VAE251 - Culture numérique et PIX	3.0
1	Y4VHI151 - Méthodologie universitaire et outils de la documentation	3.0

Période 1 : octobre à janvier, Période 2 : février à mai, Toute l'année (A) : octobre à mai

15 - DESCRIPTION LICENCE AES PREMIÈRE ANNÉE

Y4VAE1U1 Introduction au droit : droit objectif et droits subjectifs

Crédits: 6.0

Intervenant(s) : Mikael LE DENMAT
Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

DESCRIPTION

L'introduction au droit a pour objet la présentation des éléments constitutifs de notre système de droit. La première partie du cours est consacrée à l'étude de la division fondamentale entre le Droit objectif et les droits subjectifs, et à la description du système juridictionnel. Ces développements qui permettent d'appréhender l'architecture générale du système de droit français se prolongent avec une deuxième partie consacrée à l'étude approfondie du Droit objectif et de sa composante essentielle, la règle de droit. Une troisième et dernière partie, une fois identifiés les sujets de droit titulaires des droits subjectifs, aborde de manière symétrique les sources des droits subjectifs, avec l'étude des actes juridiques et des faits juridiques, ainsi que la mise en œuvre des droits subjectifs, avec l'étude des règles de preuve..

OBJECTIFS

Connaître les fondements du droit, les règles relatives à l'existence des sujets de droit et les droits et obligations qui sont les leurs.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Maîtriser les mécanismes essentiels du droit privé au travers des sujets de droit.
- Appréhender le vocabulaire juridique
- Premières manipulations du code civil
- Travailler l'expression écrite

BIBLIOGRAPHIE

- Droits civils première année, Coll. HyperCours éditions Dalloz.
- HESS-FALLON (B.), Aide-mémoire de droit civil, éditions Dalloz ; Droit civil général, Coll. mémentos, éditions Dalloz.
- MAINGUY (D.), Introduction générale au droit, éditions Lexis-Nexis.
- VOIRIN (P.) et GOUBEUX (G.), Manuel Droit Civil Tome 1, éditions Lextenso, ISBN : 978-2275036373.



Y4VAE1U2 Notions d'histoire constitutionnelle

Crédits: 6.0

Intervenant(s) : Xiaowei SUN
Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

DESCRIPTION

Étudier les systèmes politiques, c'est appréhender l'organisation et le fonctionnement du pouvoir politique, un pouvoir suprême de commandement qui s'exerce sur les individus. Pourquoi obéir à un tel pouvoir ? Quelles sont les conséquences de cette soumission ? Dans quelle mesure l'individu peut-il y résister, afin de conserver sa liberté ? Cette série de questions nous conduit à nous interroger tant sur la légitimité que sur l'exercice du pouvoir politique. La question de légitimité se pose sur l'origine, le titulaire et les finalités du pouvoir, tandis que l'exercice du pouvoir peut être analysé sous la dimension organisationnelle, avec une perspective de la limitation du pouvoir.

OBJECTIFS

- Comprendre l'origine et le fonctionnement des systèmes politiques contemporains.
- Comprendre les théories principales qui ont influencé l'évolution de ces systèmes, et saisir les grands principes qui en découlent.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Maîtrise du vocabulaire en droit constitutionnel et en science politique.
- Être capable de comprendre et d'analyser un système politique sous l'angle juridique.
- Être capable de saisir les enjeux juridiques des actions politiques et événements politiques.

BIBLIOGRAPHIE

- MATHIEU (B.), ARDANT (P.), *Droit constitutionnel et institutions politiques*, LGDJ, 35^{ème} éd., 2023
- TROPER (M.), HAMON (F.), BRUNET (P.), *Droit constitutionnel*, LGDJ, 44^{ème} éd., 2023-2024
- PORTELLI (H.), EHRHARD (T.), *Droit constitutionnel*, Dalloz, 15^{ème} éd., 2023.



Y4VAE1U3 Unité d'ouverture 1

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAE131 Introduction à la microéconomie

Y4VAE132 Introduction à la sociologie

DESCRIPTION

Introduction à la sociologie et à la microéconomie..

OBJECTIFS

Acquisition des concepts sociaux et économiques fondamentaux, apprentissage du mode de raisonnement en sociologie et en économie.

Y4VAE131 Introduction à la microéconomie

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Mostapha DISS

DESCRIPTION

Le cours présente les enseignements traditionnels de la microéconomie :

- Les chapitres consacrés à la production permettent de mettre en évidence les déterminants de l'offre des entreprises cherchant à maximiser leur profit sous la contrainte des coûts de production.
- Les chapitres consacrés à la consommation débouchent sur l'étude de la fonction de demande des consommateurs cherchant à maximiser leur utilité sous la contrainte de leur budget.
- La confrontation des théories de l'offre et de la demande permet alors de dégager une analyse du fonctionnement des principaux

OBJECTIFS

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec les principes fondamentaux de la microéconomie. À l'issue du cours, l'étudiant devrait développer les intuitions basiques en relation avec les facteurs économiques qui expliquent les comportements des consommateurs, l'entreprise ainsi que leur interaction sur le marché. Les modèles d'offre et demande, les concepts d'élasticité, le modèle du consommateur et celui du producteur dans un cadre de concurrence pure et parfaite devraient être maîtrisés.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Comprendre les concepts économiques fondamentaux.
- Pouvoir poursuivre avec rigueur un raisonnement économique



BIBLIOGRAPHIE

- CORIAT (B.) et WEINSTEIN (O.), Les nouvelles théories de l'entreprise, Éd. le livre de poche, Collection : Références.
- GENEREUX (J.), Économie politique, tome 1 : microéconomie , Éd. Hachette, Collection : les Fondamentaux.
- JURION (B.), Économie politique, Éd. de Boeck.
- LAFAY (J-D.), STIGLITZ (J. E.) et WALSH (C. E.), Principes d'économie moderne, de Boeck, 2014.
- VARIAN (H.R.), Introduction à la microéconomie, de Boeck, 2004.

Y4VAE132 Introduction à la sociologie

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Laetitia OGORZELEC

DESCRIPTION

Cet enseignement constitue une initiation à la démarche sociologique, sous ses aspects théoriques et méthodologiques. À travers l'étude des oeuvres et des auteurs fondateurs de la discipline (Durkheim, Weber, Mauss, Bourdieu...), il s'agira de présenter la spécificité de la démarche sociologique et de comprendre ce qui la distingue d'autres disciplines en sciences humaines. Il s'agira également de présenter les questionnements essentiels formulés par la sociologie et de montrer leur actualité.

OBJECTIFS

Fournir des outils et éléments d'analyse pour une lecture sociologique de la transformation des sociétés et des faits sociaux.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Acquisition d'une capacité de décentrement et d'étonnement sociologique à l'égard de phénomènes familiers de la vie sociale.
- Mieux comprendre les enjeux et la portée des déterminants sociaux.

BIBLIOGRAPHIE

- DURKHEIM (E.), Les règles de la méthode sociologique, Paris, PUF, 1937.
- WEBER (M.), L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, Paris, Flammarion, 2000.
- MAUSS (M.), Sociologie et anthropologie, Paris, PUF, 1950.
- BOURDIEU (P.), Questions de sociologie, Paris, Éditions de Minuit, 1980.
- LAHIRE (B.), L'Esprit sociologique, Paris, La Découverte, 2007.



Y4VAE1U4 Unité complémentaire

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAE141 Histoire politique, économique et sociale

Y4VAE142 Statistique univariée

DESCRIPTION

Histoire politique, économique et sociale et Statistique descriptive univariée..

OBJECTIFS

- Connaître les évolutions constitutionnelles, institutionnelles, politiques, économiques et sociales.
- Connaître les outils de base en statistique descriptive. Savoir représenter graphiquement et résumer les observations dans le cas d'une distribution à un caractère. Etre capable d'interpréter une étude statistique.

Y4VAE141 Histoire politique, économique et sociale

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Damienne BONNAMY

DESCRIPTION

Plutôt que de nous intéresser à la seule histoire économique et sociale, nous commencerons par une analyse des institutions politiques de la France, afin que vous puissiez aborder avec une plus grande facilité l'étude du droit public et, en particulier, du droit constitutionnel.

Ainsi après avoir étudié la naissance de la modernité démocratique, nous replacerons les grands événements historiques dans leur contexte politique et leur cadre juridique. Les trois premiers chapitres seront donc consacrés à la présentation des formes gouvernementales de 1789 à 1940. Nous insisterons ensuite sur l'idéologie républicaine laïque qui, aujourd'hui encore, marque profondément la France. Nous réserverons la suite du cours à l'histoire événementielle courant du premier conflit mondial à la fin du second en mettant en lumière les conséquences économiques et sociales des guerres et crises sur la vie des Français.

PREREQUIS

Connaître la chronologie des régimes politiques qui se sont succédé en France depuis 1789.

OBJECTIFS

Mieux comprendre le présent grâce à une connaissance minimale du passé.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Pouvoir présenter de manière correcte, cohérente et structurée les évolutions constitutionnelles, institutionnelles, politiques, économiques et sociales.



BIBLIOGRAPHIE

Les manuels d'Histoire en usage dans l'enseignement secondaire donnent de bonnes bases. De nombreux ouvrages peuvent être consultés avec profit, voici quelques pistes :

- BELY (L.), Histoire de France (avec chronologie détaillée), Éditions Gisserot, 1997.
- MARCARD (F.), La France de 1870 à 1918, Armand Colin, 1996.
- NERE (J.), Précis d'histoire contemporaine, PUF, 1991.
- SIRINELLI (J.-F.) (sous la direction de), La France de 1914 à nos jours, PUF, 1997.
- VERRIERE (J.), Genèse de la nation française, Flammarion, 2000.

Y4VAE142 Statistique univariée

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Marine ROUGNANT

DESCRIPTION

Le cours introduit les principaux outils de synthèse des séries statistiques univariées en faisant les rappels nécessaires : représentations graphiques, paramètres de position, de dispersion, de forme et de concentration.

OBJECTIFS

Présenter les outils de base utilisés en statistique descriptive à une variable.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Savoir représenter et synthétiser avec pertinence des données statistiques univariées.
- Savoir calculer les principaux paramètres de position, de dispersion, de forme et de concentration d'une série statistique univariée et en connaître la signification et les limites.

BIBLIOGRAPHIE

- HURLIN (C.), MIGNON (V.), Statistique et probabilités en économie-gestion, Dunod.
- TRIBOUT (B.), Statistique pour économistes et gestionnaires, Pearson.



Y4VAE1U5 Unité d'ouverture 2

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAE151 Introduction au droit international et européen

Y4VAE152 Relations internationales

DESCRIPTION

Présenter les caractéristiques du système international contemporain, les théories et les enjeux, les règles de droit entre les États ou leurs ressortissants et le droit lié à l'Union européenne.

OBJECTIFS

Comprendre les relations internationales et connaître le principe du droit international et européen.

Y4VAE151 Introduction au droit international et européen

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Hélène DE POOTER

DESCRIPTION

Le cours d'introduction au droit international et européen est structuré autour des principaux sujets du droit international que sont les États souverains et les organisations intergouvernementales. Ce faisant, le cours introduit les étudiants à des notions juridiques essentielles (comme la souveraineté, les compétences, la personnalité juridique) et à certaines règles cardinales du droit international (comme le principe d'interdiction du recours à la force). Il est l'occasion de revenir sur des événements historiques majeurs comme la décolonisation, l'échec du plan de partage de la Palestine ou encore la dissolution de l'URSS. Le cours présente enfin le fonctionnement des grandes organisations internationales que sont l'ONU, le Conseil de l'Europe et l'Union européenne.

OBJECTIFS

Comprendre et analyser l'actualité internationale en des termes juridiques, grâce à l'apprentissage des principales notions et règles qui structurent l'ordre juridique international et la découverte des principaux forums de coopération internationale.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Capacité d'analyse et de qualification juridiques des acteurs et des événements internationaux.

BIBLIOGRAPHIE



Aucun manuel ne correspond exactement au cours. D'abord, on prendra garde à ne pas confondre un manuel – qui, même s'il ne couvre pas l'ensemble du cours, apporte toujours un complément d'information par rapport à ce dernier – avec les simples « mémentos » qui, de par leur brièveté, rendent moins service – quelle que puisse être leur qualité – et sont finalement le plus souvent superflus.

On tirera grand profit de l'ouvrage très clair d'Emmanuel Decaux et Olivier de Frouville, *Droit international public* (15^{ème} éd., Paris, Dalloz, 2025, coll. « Cours », série « Hypercours ») qui est d'une lecture plus aisée que la plupart des manuels spécifiquement destinés aux étudiants de licence (L3). Dans le même genre, on pourra utiliser le manuel d'Eric Canal-Forgues et Patrick Rambaud, *Droit international public* (3^{ème} éd., Paris, Flammarion, 2016, coll. « Champs ») qui présente notamment l'avantage d'être édité en format de poche, mais dont la dernière édition est déjà un peu ancienne.

Le *Dictionnaire de droit international public* publié sous la direction de Jean Salmon (Bruxelles, Bruylant, 2001) est extrêmement précieux pour découvrir la signification des termes juridiques en la matière.

Sur le droit européen, on pourra consulter le manuel assez accessible de Christophe Lescot, *Organisations européennes (Union européenne, Conseil de l'Europe et autres organisations)* (27^{ème} éd., 2026, Bruxelles, Larcier, coll. « Paradigme »).

Y4VAE152 Relations internationales

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : **Hélène DE POOTER**

DESCRIPTION

Ce cours consiste en une présentation de l'évolution de la société internationale, de ses acteurs (États souverains, organisations intergouvernementales, individus, fédérations, organisations terroristes...), et des principaux paramètres qui président à son fonctionnement, depuis le 17^e siècle (apparition de l'État souverain) jusqu'à l'actualité la plus récente.

OBJECTIFS

L'objectif de ce cours est d'éveiller la curiosité des étudiants sur les questions internationales, de les aider à comprendre l'état du monde et de leur permettre de décrypter l'actualité internationale avec lucidité.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Capacité d'analyse et de qualification des événements internationaux avec une perspective historique et un vocabulaire adapté.

BIBLIOGRAPHIE

Il est très enrichissant d'être au fait de l'actualité et, pour cela, d'écouter la **radio** et de regarder la **télévision** (en évitant les chaînes d'information en continu, particulièrement abrutissantes et peu informatives). Sur France culture, je recommande notamment : [Les enjeux internationaux](#) ; [La revue de presse internationale](#) ; [Affaires étrangères](#), de Christine Ockrent. Sur Arte, je recommande [Le journal](#), très axé sur les questions internationales et européennes, ainsi que tous les très bons documentaires disponibles en ligne. Toutes ces programmes (et bien d'autres !) sont gratuits et peuvent être écoutés en direct ou en podcast sur Internet.



Il est également possible de lire la **presse** quotidienne (*Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro*...) ou hebdomadaire (*L'Express*, *Le Nouvel Observateur*, *Le Point*,...). Si vous le souhaitez, vous pouvez recevoir *Le Monde* sur votre smartphone pour quelques euros par mois. Si vous lisez lentement, vous vous sentirez probablement vite débordé. Si vous n'avez pas encore pris l'habitude de vous informer, vous n'aurez dans un premier temps pas le bagage nécessaire pour comprendre l'intégralité des articles. Pas de découragement. Afin de canaliser votre effort, vous pouvez commencer par une approche thématique, en concentrant vos lectures sur trois ou quatre thèmes qui vous intéressent (par exemple : le régime des Taliban en Afghanistan, la réponse de l'Union européenne à la guerre en Ukraine, les tensions entre la Chine et Taïwan...) et lire uniquement, mais régulièrement, des articles sur ces sujets. Petit à petit, ces thèmes vous paraîtront familiers, votre lecture deviendra fluide et vous pourrez alors élargir à de nouveaux thèmes.

Aucun **manuel** ne correspond exactement au cours. D'abord, on prendra garde à ne pas confondre un manuel – qui, même s'il ne couvre pas l'ensemble du cours, apporte toujours un complément d'information par rapport à ce dernier – avec les simples « mémentos » qui, de par leur brièveté, rendent moins service – quelle que puisse être leur qualité – et sont finalement le plus souvent superflus.

On pourra utiliser les manuels de Julian Fernandez, *Relations internationales* (5^{ème} éd., Paris, Dalloz, 2025, coll. « Précis »), d'Emmanuel Tawil, *Relations internationales* (6^{ème} éd., Paris, Vuibert, 2017), de Philippe Blachère et Kiara Néri, *Droit des relations internationales* (9^{ème} éd., Paris, Litec, 2025, coll. « Objectif droit ») ou d'Albane Geslin, *Relations internationales* (Paris, Hachette Supérieur, 2006) et on lira avec intérêt l'ouvrage de Maxime Lefebvre, *Le jeu du droit et de la puissance. Précis de relations internationales* (6^{ème} éd., Paris, P.U.F., 2022, coll. « Major »), qui est principalement destiné à la préparation des concours administratifs mais qui est clair et assez complet. Même si, en raison de sa date de publication, il ne fait pas référence aux événements des deux dernières décennies, on pourra se reporter utilement au manuel de Philippe Bretton, *Relations internationales contemporaines* (Paris, Litec, 1993) que l'on ne trouvera plus qu'en bibliothèque car il n'est plus commercialisé. De plus, il pourra être utile de se reporter aux *Relations internationales contemporaines* de Jean-François Guilhaudis (4^{ème} éd., Paris, Litec, 2017) qui est parfois un peu rapide sur les aspects strictement juridiques mais qui rendra de grands services par son évocation historique des événements les plus récents.

A mi-chemin entre les approches juridique et politiste on trouve l'excellent manuel de Serge Sur, *Relations internationales* (7^{ème} éd., Paris, Montchrestien, 2021, coll. « Précis Domat »), qui est cependant d'un accès un peu difficile en raison même de la richesse de son contenu. On peut également se reporter au manuel de Jean-Jacques Roche, *Relations internationales* (10^{ème} éd., Paris, L.G.D.J., 2023).

Pour une approche franchement tournée vers la science politique, on peut consulter le livre de Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts, *Le retournement du monde : sociologie de la scène internationale* (3^{ème} éd., Paris, FNSP/Dalloz, 1999, coll. « Amphithéâtre »), ou bien encore celui de Pierre de Senarclens et Yohan Ariffin, *La politique internationale : théories et enjeux contemporains* (6^{ème} éd., Paris, A. Colin, 2015, coll. « Cursus Science politique »).

Pour approfondir les thèmes essentiels du cours, on pourra lire l'essai discutable mais stimulant de Bertrand Badie, *Un monde sans souveraineté* (Paris, Fayard, 1999) – qui s'attache à montrer l'affaiblissement du rôle de l'État dans les relations internationales contemporaines – et la présentation du multilatéralisme faite par Guillaume Devin et Marie-Claude Smouts dans *Les organisations internationales* (Paris, A. Colin, 2016, coll. « Colin U »).

Afin de rafraîchir sa connaissance de l'histoire contemporaine, il est conseillé de lire l'ouvrage de Maurice Vaisse, *Les relations internationales depuis 1945* (19^{ème} éd., Paris, A. Colin, 2025, coll. « Colin U ») ou celui de Jean-Baptiste Duroselle et André Kaspi, *Histoire des relations internationales, tome 2 : de 1945 à nos jours* (16^{ème} éd., Paris, A. Colin, 2017). Il est également recommandé d'utiliser le *Dictionnaire des relations internationales de 1945 à nos jours* de Franck Attar (Paris, Le Seuil, 2009), le *Dictionnaire des relations internationales de 1900 à nos jours* publié sous la direction de Maurice Vaisse (3^{ème} éd., Paris, A. Colin, 2009) ou le *Dictionnaire des relations internationales* de Dario Battistella, Franck Petiteville, Marie-Claude Smouts et Pascal Vennesson (3^{ème} éd., Paris, Dalloz, 2012).

Destinée principalement à un public étudiant, la revue *Questions internationales*, éditée par La documentation française et paraissant tous les deux mois, contient dans chacun de ses numéros un dossier complet et synthétique sur

une question d'actualité internationale (les conflits du Moyen-Orient, le pétrole, la puissance américaine, la justice internationale,...).

Enfin, on n'oubliera pas que de nombreuses questions évoquées dans le cours ont fait l'objet d'un volume dans la collection « Que sais-je ? » (Paris, P.U.F.).



Y4VAE2U1 Droit des contrats

Crédits: 6.0

Intervenant(s) : Mikael LE DENMAT
Enseigné à la période 2 (février à mai)

DESCRIPTION

Le cours présente l'étude du droit commun des contrats. Il permet de connaître les conditions de formation du contrat et celles de son exécution, de mettre en pratique ces connaissances au travers de cas pratiques, et de perfectionner l'étude et l'analyse des arrêts rendus par la Cour de cassation.

PREREQUIS

Cours d'introduction générale au Droit, Droit objectif, droits subjectifs.

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances fondamentales en droit des contrats.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Maîtriser les conditions de formation et d'exécution des contrats.
- Poursuivre l'appréhension du vocabulaire juridique.
- Parfaire l'expression écrite.
- Se familiariser avec le raisonnement juridique.

BIBLIOGRAPHIE

- Code civil à jour.
- FAGES (B.), Droit des obligations, LGDJ.
- BENABENT (A.), Droit des obligations, LGDJ.



Y4VAE2U2 Etude des institutions politiques

Crédits: 6.0

Intervenant(s) : Christophe GESLOT
Enseigné à la période 2 (février à mai)

DESCRIPTION

Après avoir étudié au 1^{er} semestre (« Notions d'histoire constitutionnelles ») les notions fondamentales du droit constitutionnel qui fournissent les clefs d'analyse des systèmes politiques, ce cours est consacré à celui de la V^e République qui perdure en France depuis 1958.

Sont ainsi abordés les raisons et le contexte de la fondation de la V^e République, ainsi que le système politique élaboré par les rédacteurs de la Constitution en 1958. L'essentiel du cours porte ensuite sur le fonctionnement réel du système et sur ses évolutions. A cet égard, tandis que la République précédente avait été marquée par une hégémonie du Parlement, la V^e République se caractérise par un déséquilibre des pouvoirs au profit de l'exécutif, et en particulier du président de la République. Afin de rééquilibrer les institutions, la Constitution a été modifiée et le Parlement revalorisé dans l'exercice de ses fonctions de législateur et de contrôle du gouvernement. Mais c'est surtout la situation politique née des élections législatives de 2024, c'est-à-dire l'absence de majorité à l'Assemblée nationale, qui a radicalement modifié les rapports de pouvoir entre l'exécutif et le législatif.

PREREQUIS

Connaître les notions fondamentales du droit constitutionnel.

OBJECTIFS

Maîtriser le fonctionnement du système politique de la V^e République.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Connaissance de la Constitution de 1958 et de la pratique du système politique.
- Être capable de traiter des questions de manière exhaustive et argumentée.

BIBLIOGRAPHIE

- ARDANT (P.), MATHIEU (B.), Droit constitutionnel et institutions politiques, LGDJ, coll. Manuels.
- GICQUEL (J. et J.-E.), Droit constitutionnel et institutions politiques, Montchrestien, coll. Précis Domat.
- HAMON (F.), TROPER (M.), BRUNET (P.), Droit constitutionnel, LGDJ, coll. Manuels.
- PACTET (P.), MÉLIN-SOUCRAMANIEN (F.), Droit constitutionnel, Sirey.



Y4VAE2U3 Unité d'ouverture 1

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAE231 Introduction à la macroéconomie

Y4VAE232 Introduction à la science politique

DESCRIPTION

Introduction à la macroéconomie et à la science politique..

OBJECTIFS

Comprendre et savoir analyser les enjeux économiques et sociaux contemporains.

Y4VAE231 Introduction à la macroéconomie

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Jean-Baptiste BONNIER

DESCRIPTION

La bonne maîtrise des analyses macroéconomiques est indispensable pour comprendre les débats de politique économique. Pour ce cours introductif, on commencera par replacer la macroéconomie au sein de la science économique (définition, démarche méthodologique, bref historique). On présentera ensuite les principaux agrégats au cœur de l'analyse macroéconomique (PIB, inflation, monnaie, et chômage), et les comptes de la nation. Nous ferons le lien entre ces concepts et l'actualité lorsque cela sera pertinent.

OBJECTIFS

Maîtriser les analyses macroéconomiques

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Comprendre les objectifs de la macroéconomie
- Assimiler ses concepts de base : PIB, inflation, monnaie et chômage
- Mieux appréhender la démarche de modélisation en macroéconomie
- Comprendre les débats autour de la macroéconomie

BIBLIOGRAPHIE

- GUILLAUMIN (C.), Aide-mémoire - Macroéconomie, Dunod.
- BLANCHARD (O.), COHEN (D.), Macroéconomie, Pearson.



Y4VAE232 Introduction à la science politique

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Vincent LEBROU

DESCRIPTION

Ce cours d'introduction à la science politique vise à familiariser les étudiants de première année avec quelques notions centrales de la discipline (nous reviendrons notamment sur la question de la politisation des individus et des enjeux sociaux) mais aussi avec certains chercheurs et travaux incontournables. Après une introduction centrée sur l'analyse des grandes caractéristiques de la science politique et de sa place dans les champs académique, médiatique et politique, nous reviendrons successivement sur deux questions. Dans un premier chapitre nous traiterons de la question de la crise de la démocratie représentative avec notamment une focale sur l'inégale politisation des citoyens et les conséquences que cela engendre sur leur implication dans la vie de la cité. Nous reviendrons ensuite sur la question de la construction des problèmes publics avec l'exemple de l'immigration et du processus de politisation dont elle a fait l'objet de manière progressive depuis la fin du 19^e siècle.

OBJECTIFS

- Acquisition de notions de base en science politique
- Familiarisation avec le raisonnement scientifique
- Renforcement de la culture générale

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Capacité d'analyse et de synthèse
- Culture générale et maîtrise des processus politiques et sociaux contemporains
- Compétences rédactionnelles avancées

BIBLIOGRAPHIE

- Jean-Yves Dormagen, *Introduction à la sociologie politique*, Bruxelles, de Boeck, 2023.
- Florence Haegel, *La science politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2024.
- Rémi Lefebvre, *Leçons, Introduction à la science politique*, Paris, Ellipses, 2022.



Y4VAE2U4 Unité d'ouverture 2

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAE241 Introduction à la gestion

Y4VAE242 Institutions administratives

DESCRIPTION

Introduction à la gestion, Institutions administratives..

OBJECTIFS

Connaître les domaines de la gestion. Comprendre l'organisation et le mode de fonctionnement de l'administration.

Y4VAE241 Introduction à la gestion

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Thierry LEIBER

DESCRIPTION

Ce cours vise à dresser un panorama général de la gestion au travers des différentes disciplines qui la composent (Gestion de production, Comptabilité, Finance, Marketing, Stratégie, Gestion des Ressources Humaines, . . .). Il vise aussi, au delà d'une apparente juxtaposition, à traduire leur étroite imbrication. Dans un environnement des plus changeants, les organisations, et en particulier les entreprises, doivent non seulement optimiser l'usage des ressources à leur disposition, mais aussi permettre l'adoption de réponses pertinentes à des changements plus lointains. Ces contingences multiples conduisent à envisager la gestion non pas comme un ensemble de techniques mais comme l'art de conjuguer présent et futur. Cette prise de conscience est elle aussi un objectif de ce cours. Ce cadre général constitue donc le point d'entrée pour une meilleure appréhension des enseignements de gestion à venir.

OBJECTIFS

Présentation de la gestion au travers des différentes disciplines qui la composent.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Appréhender les domaines de la gestion, de la finance et de la comptabilité.

BIBLIOGRAPHIE

- BOYER A., HIRIGOYEN G., THÉPOT J., TOURNOIS N. et VÉDRINE J.-P., Les fondamentaux de l'entreprise (2004), Éditions d'Organisation, 210 p.
- De FABREGUES M., Introduction à la gestion (2008), Dalloz-Sirey, 156 p.



- HAMELIN J., LAFONTAIE J-P., CALMÉ I, DUCROUX S. et GERBAUD F., Introduction à la gestion (2007), Dunod, 402 p.
- SCHATTA A. et LEWKOWICZ J., Introduction à la gestion d'entreprise (2007), EMS Les essentiels de la gestion, 262 p.

Y4VAE242 Institutions administratives

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Xiaowei SUN

DESCRIPTION

La notion d'institution administrative revêt une double signification, fonctionnelle et organique. Les activités et organes administratifs constituent la substance et la forme de l'État. Héritières d'une longue tradition administrative, les institutions administratives de la Vème République connaissent de fortes évolutions à travers les réformes relatives à l'organisation de l'État, une organisation à la fois centralisée, déconcentrée et décentralisée.

Ce cours vise à étudier le système administratif français de la Vème République. Il traite successivement les institutions administratives de l'État - centralisées et déconcentrées - et celles décentralisées - territoriales comme fonctionnelles. Il s'adresse tant aux étudiants de première année de droit et d'AES qu'aux candidats aux concours administratifs.

OBJECTIFS

Comprendre l'organisation et le mode de fonctionnement du système administratif français.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Maîtriser les principes du système administratif français.

BIBLIOGRAPHIE

- GUETTIER (C.), Institutions administratives, Dalloz, coll. « Cours », 6ème éd., 2015.
- JAN (P.), Institutions administratives, LexisNexis, 5ème éd., 2015.
- SALON (S.) et SAVIGNAC (J.-C.), Administrations et fonctions publiques en France, Dalloz Sirey, 2002.
- SERRAND (P.), Manuel d'institutions administratives françaises, PUF, coll. « Manuel », 5ème éd., 2015.
- WALINE (J.), Droit administratif, Dalloz, 26ème éd., 2016.



Y4VAE2U5 Unité transversale

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAE251 Culture numérique et PIX

Y4VHI151 Méthodologie universitaire et outils de la documentation

DESCRIPTION

Outils méthodologiques, culture numérique et PIX..

OBJECTIFS

Acquérir des outils et des méthodes de travail sur le plan bibliographique, documentaire et numérique, et sur le plan de l'analyse et des contenus, acquérir des connaissances et des compétences afin d'utiliser efficacement, et selon le bon usage, les outils numériques.

Y4VAE251 Culture numérique et PIX

Crédits: 3.0

Enseigné toute l'année

Intervenant(s) : Isabelle MAISSE

DESCRIPTION

Compléter les compétences des étudiants sur les outils de type traitement de texte et tableur, les initier aux aspects juridiques de l'informatique ainsi qu'à la recherche avancée et critique d'informations sur Internet, les initier à un logiciel d'aide à la présentation orale..

OBJECTIFS

Apprendre à utiliser les outils numériques.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Utiliser efficacement, et selon le bon usage, les outils numériques.



Y4VHI151 Méthodologie universitaire et outils de la documentation

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Karin MACKOWIAK

DESCRIPTION

Ce cours est centré sur les difficultés méthodologiques des étudiants en matière d'organisation des connaissances et des travaux de documentation. Le cours donne des conseils et des exercices structurant certains aspects du travail personnel attendu par les enseignants. Il familiarise les étudiants aux outils de recherche documentaire en ligne, à la constitution de bibliographies dans le but de mieux s'approprier des réflexes d'historien débutant et une rigueur du travail personnel. Les exercices proposés permettent également la mise en œuvre d'un raisonnement structuré.

OBJECTIFS

Acquérir à la fois des outils et des méthodes de travail tant sur le plan bibliographique et documentaire que sur le plan de l'analyse et des contenus.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Maîtriser l'étude et la présentation de sources documentaires.

BIBLIOGRAPHIE

- M. Montoussé (dir.), *50 fiches de lecture en économie, sociologie, histoire et géographie économiques*, Paris, Bréal, 2018
- H. Bismuth, *La maîtrise de l'écrit dans les études supérieures*, Dijon, 2013.
- G. Galvez-Behar, A. Gauthier, *Réussir sa licence d'histoire*, Levallois-Perret, Studyrhama, coll. «Principes », éd. 2015



16 - STRUCTURE LICENCE AES 2E ANNÉE, PARCOURS AGE

Semestre 03

PÉRIODE	INTITULÉ	CRÉDITS
▼	Y4VAT3M1 - Unité juridique	6.0
1	Y4VAT312 - Droit de la responsabilité	3.0
1	Y4VAT311 - Droit administratif : introduction	3.0
▼	Y4VAE3M2 - Unité Economie	6.0
2	Y4VAE322 - Politique économique	3.0
1	Y4VAE321 - Microéconomie	3.0
▼	Y4VAE3U3 - Unité Gestion-Statistique	6.0
1	Y4VAE331 - Comptabilité générale	3.0
1	Y4VAE332 - Statistique bivariée	3.0
▼	Y4VAE3U4 - Unité complémentaire	6.0
1	Y4VAE341 - Histoire du droit social	3.0
2	Y4VAE342 - Sociologie des organisations	3.0
A	Y4VAE3M5 - Langue	6.0

Période 1 : octobre à janvier, Période 2 : février à mai, Toute l'année (A) : octobre à mai



semestre 4

PÉRIODE	INTITULÉ	CRÉDITS
▼	Y4VAT4U5 - Unité Transversale	6.0
1	Y4VAT452 - Systèmes politiques	2.0
2	Y4VAT453 - Enjeux Socio-écologiques	2.0
A	Y4VAT451 - Outils pour l'insertion professionnelle	2.0
▼	Y4VAE4U1 - Unité juridique	6.0
2	Y4VAE411 - Droit commercial	3.0
2	Y4VAE412 - Droit des personnes et des biens	3.0
▼	Y4VAE4U2 - Unité complémentaire 1	6.0
2	Y4VAE422 - Statistique : les séries temporelles	3.0
2	Y4VAE421 - Economie des marchés	3.0
▼	Y4VAE4U3 - Unité Gestion	6.0
2	Y4VAE432 - Marketing	3.0
2	Y4VAE431 - Comptabilité analytique	3.0
▼	Y4VAE4U4 - Unité complémentaire 2	6.0
2	Y4VAE441 - Management des ressources humaines	3.0
1	Y4VAT442 - Institutions de l'Union européenne	3.0

Période 1 : octobre à janvier, Période 2 : février à mai, Toute l'année (A) : octobre à mai



17 - DESCRIPTION LICENCE AES 2E ANNÉE, PARCOURS AGE

Y4VAT3M1 Unité juridique

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAT312 Droit de la responsabilité

Y4VAT311 Droit administratif : introduction

DESCRIPTION

Introduction au droit administratif et Droit de la responsabilité.

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances de base en droit administratif et en droit de la responsabilité.

Y4VAT312 Droit de la responsabilité

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Émilien CHARPANTIER

DESCRIPTION

Le droit des obligations est la branche du droit civil qui régit le lien de droit entre deux personnes, permettant au créancier d'exiger du débiteur l'exécution d'une prestation, qu'elle naisse d'un contrat ou d'un fait juridique.

Le droit des obligations délictuelles ou extra-contractuelles, qu'on appelle également le droit de la responsabilité civile, est la branche du droit qui oblige une personne à réparer les dommages qui ont été causés à autrui - et ce, par sa propre faute, par le fait d'une personne dont elle doit répondre ou par une chose qu'elle a sous sa garde. Que le dommage ait été causé par un enfant, un salarié, un voisin, une balle de tennis, un animal, une batterie de téléphone, un incendie, la tuile tombant du toit d'une maison en ruines, ... ou par la mauvaise exécution d'un contrat, il faudra identifier le fondement adéquat pour permettre à la victime d'obtenir une indemnisation, si aucune cause d'exonération ne trouve à s'appliquer.

Ainsi, le droit de la responsabilité civile est une matière fondamentale qui est au cœur du droit privé et des relations humaines.

PREREQUIS

Cette unité nécessite une parfaite maîtrise du vocabulaire juridique et de la méthodologie juridique, tant pour l'exercice du cas pratique que de la fiche d'arrêt.



Le suivi et la bonne compréhension des cours d'introduction générale au droit et de droit des obligations contractuelles est un prérequis fondamental.

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances fondamentales en droit de la responsabilité civile.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Identifier les fondements applicables selon la situation donnée.

BIBLIOGRAPHIE

- Andreu (L.), Thomassin (N.), Cours de droit des obligations, Gualino (coll. Amphi LMD), 8e éd., 2023-2024
- Bénabent (A.), Droit des obligations, LGDJ (coll. "Domat"), 20e éd., 2023
- Cabrillac (R.), Droit des obligations, Dalloz (coll. "Cours"), 15e éd., 2022
- Carbonnier (J.), Les obligations, PUF (coll. "Quadrige"), 2e éd., 2017 (réimpression)
- Fabre-Magnan (M.), Droit des obligations, PUF (coll. "Thémis"), 6e éd., 2021
- Larroumet (Ch.), S. Bros (S.), Les obligations, Economica, 10e éd., 2021
- Le Tourneau (Ph.), Droit de la responsabilité et des contrats, Dalloz (coll. "Dalloz action"), 13e éd., 2023-2024
- Malaurie (Ph.), Aynès (L.), Stoffel-Munck (Ph.), Les obligations, Defrénois, 12e éd., 2022
- Malinvaud (P.), Fenouillet (D.), Mekki (M.), Droit des obligations, LexisNexis (coll. "Manuel"), 17e éd., 2023
- Porchy-Simon (S.), Les obligations, Dalloz (coll. "HyperCours"), 16e éd., 2024
- Terré (F.), Simler (P.), Lequette (Y.) et Chénédé (F.), Les obligations, Dalloz (coll. "Précis"), 13e éd., 2022

Y4VAT311 Droit administratif : introduction

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Charles FORTIER

DESCRIPTION

Ce cours aborde les thèmes suivants.

Les fondements historiques et politiques du droit administratif

- L'affirmation de l'État en France
- Le principe de séparation des autorités administratives et de l'autorité judiciaire
- L'auto-soumission de l'État au droit
- La « conception française de la séparation des pouvoirs »

Les caractères essentiels du droit administratif

- Un droit autonome
- Un droit d'origine jurisprudentielle
- Une synthèse de l'intérêt public et des libertés individuelles et collectives

Les notions de base du droit administratif

- Les acteurs : personnes publiques et autorités administratives



- Les moyens : les différents types d'actes de l'administration
→ Transition avec le cours du 2^{ème} semestre, relatif aux actes administratifs unilatéraux

OBJECTIFS

- Acquérir les bases du droit administratif pour les années d'études à venir et pour la préparation des concours administratifs : comprendre son histoire et donc sa logique, ainsi que ses principales notions.
- Mieux appréhender, par ailleurs, les arcanes du système administratif : identifier les différentes personnes publiques et les distinguer des différentes autorités administratives.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Maîtrise du vocabulaire juridique en droit administratif.
- Compréhension et capacité d'analyse d'une jurisprudence administrative.
- Maîtrise des outils juridiques en matière d'administration publique.

BIBLIOGRAPHIE

Manuels

- RENAUT (M.-H.), Histoire du droit administratif, coll. Mise au point, Ellipses
- WALINE (J.), ECKERT (G.), MULLER (E.), Droit administratif, coll. Précis, Dalloz
- TRUCHET (D.), Droit administratif, coll. Thémis, PUF

Lexique

- AUBIN (E.), Petit lexique de droit administratif

Lecture générale

- WEIL (P.) et Pouyaud (D.), Le droit administratif, coll. Que sais-je ?, PUF

Éventuellement, et ponctuellement, recueils de décisions du juge administratif :

- Les grands arrêts de la jurisprudence administrative, Dalloz
- Droit administratif. Les grandes décisions de la jurisprudence, PUF



Y4VAE3M2 Unité Economie

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAE322 Politique économique

Y4VAE321 Microéconomie

DESCRIPTION

Microéconomie et Politique économique.

OBJECTIFS

Comprendre les phénomènes économiques et les débats de politique économique.

Y4VAE322 Politique économique

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Marie-Line DUBOZ

DESCRIPTION

La politique économique se définit comme l'ensemble des interventions des pouvoirs publics destinées à corriger des déséquilibres économiques jugés dommageables pour la société. Il s'agit dès lors d'atteindre certains objectifs en utilisant un certain nombre d'instruments, tout en tenant compte de certaines contraintes.

Depuis les travaux de Kaldor et son célèbre carré magique, quatre grands objectifs de la politique économique sont généralement distingués :

- la croissance ;
- le plein emploi ;
- la stabilité des prix ;
- l'équilibre de la balance commerciale (extérieure).

Nous reviendrons sur chacun d'eux dans le Chapitre 1.

Par la suite, et en référence aux 3 fonctions de l'Etat définies par Musgrave (1959), ce cours abordera :

- dans le Chapitre 2, la politique budgétaire et la politique monétaire (la fonction de stabilisation c'est-à-dire les politiques conjoncturelles) ;
- dans le Chapitre 3, la fonction d'allocation des ressources et la fonction de redistribution des revenus (c'est-à-dire les politiques structurelles).

OBJECTIFS



Comprendre les enjeux de la politique économique dans un monde où les interdépendances économiques sont très fortes et contraignent, de fait, tant les instruments que l'efficacité de la celle-ci.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Avoir des connaissances économiques permettant de saisir les effets des politiques mises en œuvre par les gouvernements et ce que peuvent en attendre les citoyens.

BIBLIOGRAPHIE

- COMBES E. [2022], « Précis d'économie », PUF, Collection Major, 16^{ème} édition.
- KRUGMAN P., WELLS R. [2019], « Macroéconomie », De Boeck, 4^{ème} édition.
- CHAUVET C. [2016], Politique économique, Dunod.

Y4VAE321 Microéconomie

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Kevin TECHER

DESCRIPTION

Ce cours présente les différentes structures de marché et leurs effets sur la détermination des prix et du bien-être. En particulier, il s'agira de comprendre les effets de la concentration des producteurs sur les marchés. Dans une première partie, il s'agit de revenir sur l'analyse des effets de la concurrence pure et parfaite, de comprendre la détermination de l'équilibre de marché et d'étudier la stabilité de cet équilibre. Dans une deuxième partie, il s'agira d'étudier les effets de la concentration du pouvoir de marché à travers l'étude du monopole. Cette partie vise à comprendre comment un monopole détermine son prix et use de sa position sur le marché. Une troisième partie s'intéresse à la concurrence oligopolistique. Il s'agira de comprendre les stratégies mises en place par les entreprises sur un marché peu concentré en considérant comme variable stratégique soit le choix des quantités produites, soit le prix des biens.

PREREQUIS

Cours d'Introduction à la microéconomie

OBJECTIFS

Ce cours poursuit l'analyse microéconomique en se concentrant sur le marché. A l'issue de ce cours l'étudiant devrait être en mesure de différencier et d'analyser rigoureusement les différentes structures de marché. L'étudiant devrait aussi être en mesure d'analyser les implications de la concentration des marchés sur la détermination des prix. Enfin les notions de surplus du consommateur, de profit, et d'intérêt collectifs devront être maîtrisées. L'étudiant devrait aussi être en mesure d'utiliser les notions de bases en ce qui concerne les interactions stratégiques en microéconomie.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Etablir un raisonnement microéconomique rigoureux pour analyser un marché ; définir les effets de la concentration des producteurs et du pouvoir de marché ; décrire rigoureusement des interactions stratégiques entre concurrents.



BIBLIOGRAPHIE

- KRUGMAN (P.), WELLS (R.), Microéconomie, De Boeck, 2009.
- VARIAN (H.), Introduction à la microéconomie, De Boeck, 2004.
- KREPS (M.D.), Microeconomics foundations I : Choice and competitive markets, Princeton university press, 2013.

Y4VAE3U3 Unité Gestion-Statistique

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAE331 Comptabilité générale

Y4VAE332 Statistique bivariée

DESCRIPTION

Comptabilité générale et Statistique bivariée.

OBJECTIFS

Connaître les outils nécessaires à la compréhension du contenu de l'information diffusée à travers les comptes annuels et les outils statistiques permettant d'étudier les observations dans le cas d'une distribution à deux caractères.

Y4VAE331 Comptabilité générale

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Thierry ROY

DESCRIPTION

La comptabilité est «un système d'organisation de l'information financière permettant de saisir, classer, enregistrer des données de base chiffrées et présenter des états reflétant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entité à la date de clôture».

Son ancienneté, son exhaustivité, sa large diffusion, sa simplicité, la rigueur et la pertinence de ses méthodes et son cadre réglementaire exigeant contribuent à en faire une source d'information périodique sans équivalent pour tous les acteurs intéressés par la bonne marche de l'entreprise. Elle constitue une infrastructure vitale du développement d'une économie capitaliste.

L'objectif du cours d'initiation à la comptabilité générale est de fournir à l'étudiant les outils nécessaires à la compréhension du contenu de l'information diffusée à travers les comptes annuels. Cela passe par l'étude des mécanismes d'enregistrements (utilisation des comptes selon le principe de la partie double) et des différents cycle (ventes, achats, paye...) émaillant la vie de l'entreprise, en insistant particulièrement sur l'impact de ces opérations au niveau des documents de synthèse (bilan et compte de résultat).

OBJECTIFS

Présenter l'étude des mécanismes d'enregistrement et des différents cycles émaillant la vie de l'entreprise, en insistant particulièrement sur l'impact de ces opérations au niveau des documents de synthèse.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR



Maîtriser les outils nécessaires à la compréhension du contenu de l'information diffusée à travers les comptes annuels.

BIBLIOGRAPHIE

- DUFILS (P.), LOPATER (C.) et GUYOMARD (E.), Mémento pratique comptable 2012, Francis Lefebvre (réservé aux spécialistes).
- ENSELME (G.), Introduction à la comptabilité, DCG 9, Litec.
- GODARD (L.), ROY (T.) et SCHATT (A.), Élaboration et utilisations de l'information comptable, Presses Universitaires Franc-Comtoises ; <http://pufc.univ-fcomte.fr>
- LANGLOIS (G.) et FRIEDRICH (M.), Introduction à la comptabilité, Foucher.

Y4VAE332 Statistique bivariée

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Marine ROUGNANT

DESCRIPTION

Ce cours consiste en l'étude de séries de données bivariées. Après avoir vu la nature des données et les manières de les présenter, ce cours présentera les différents outils permettant de savoir si les séries sont corrélées. En particulier, les coefficients de Pearson, de Goodman-Kruskal et la distance du Khi-deux seront étudiés. Les tests d'hypothèses seront aussi présentés.

PREREQUIS

Programme de statistique univariée.

OBJECTIFS

Présenter les outils de base utilisés en statistique descriptive à deux variables.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Savoir représenter des séries de données bivariées, analyser des tableaux de contingence, calculer des distributions conditionnelles, calculer et interpréter les paramètres de corrélation, effectuer un test d'hypothèses.

BIBLIOGRAPHIE

- HURLIN (C.), MIGNON (V.), Statistique et probabilités en économie-gestion, Dunod.
- TRIBOUT (B.), Statistique pour économistes et gestionnaires, Pearson.



Y4VAE3U4 Unité complémentaire

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAE341 Histoire du droit social

Y4VAE342 Sociologie des organisations

DESCRIPTION

Histoire du droit social et Sociologie des organisations.

OBJECTIFS

Connaître l'évolution des relations sociales en France et les principales théories en sociologie des organisations.

Y4VAE341 Histoire du droit social

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Frank LAIDIE

DESCRIPTION

Le cours appréhende l'étude de l'évolution des relations sociales en France

- par l'étude des règles qui gouvernent les relations de travail depuis le système corporatif d'Ancien Régime, en passant par l'individualisme libéral révolutionnaire jamais démenti au cours du xixe siècle, pour arriver à la prise en compte du « phénomène collectif » que constitue la reconnaissance du syndicalisme, de la négociation collective ou encore de l'arbitrage pour prévenir ou mettre un terme aux conflits sociaux au tournant et au cours du XXe siècle.
- par l'étude de l'évolution de la « protection sociale » aux xixe et xxe siècles. Autour des sociétés de secours mutuels grâce au mutualisme, puis de l'État assureur se greffant de façon empirique et en ordre dispersé les divers éléments de la Sécurité sociale (accident du travail, assurances sociales pour la protection des risques maladie, maternité, invalidité, vieillesse, décès et famille).

OBJECTIFS

Montrer comment la société française contemporaine s'est construite dans la recherche de compromis entre l'ordre économique et la justice sociale.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Connaître l'évolution des relations sociales en France.

BIBLIOGRAPHIE

- AUBIN (G.) et BOUVERESSE (J.), *Introduction historique au droit du travail*, PUF, Droit fondamental, 1995 (Utile pour le contexte politique et social général) (Épuisé).



- LE CROM (J.-P.) (dir.), *Deux siècles de droit du travail. L'histoire par les lois*, Éditions de l'Atelier, 1999 (Un recueil des principaux textes commentés).
- LE CROM (J.-P.) (dir.), *Les acteurs de l'histoire du droit du travail*, Presses universitaires de Rennes, 2004 (Actes du second colloque d'histoire du droit du travail).
- LE GOFF (J.), *Du silence à la parole. Une histoire du droit du travail des années 1830 à nos jours*, Presses universitaires de Rennes, nouv. édition, 2004.
- OLSZAK (N.), *Histoire du droit du travail*, Paris, PUF (Coll. Que sais-je ?), 1999 (Épuisé).
- DREYFUS (M.) et alii., *Se protéger, être protégé. Une histoire des Assurances sociales en France*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.
- BORGETTO (M.) et LAFORE (R.), *La République sociale. Contribution à l'étude de la question démocratique en France*, Paris, PUF, La politique éclatée, 2000.
- DAVID (M.), *Les fondements du social*, Paris, Anthropos, 1993.
- DELBREL (Y.), *L'essentiel de l'histoire du droit social*, Gualino (Coll. Les carrés), 2006.

Y4VAE342 Sociologie des organisations

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Sylvie GUIGON

DESCRIPTION

Deux raisons principales justifient l'utilité de l'enseignement sur le fonctionnement des organisations :

- L'importance et le rôle que jouent les organisations dans nos sociétés.
- La nécessité d'y avoir recours dans la pratique de presque tous les métiers, c'est-à-dire pendant l'exercice de toute activité professionnelle.

Les organisations sont partout, elles envahissent notre existence quotidienne :

- nous naissons dans des organisations : hôpital ou maternité,
- nous grandissons dans des organisations : crèche, école, collège, lycée, université,
- nous travaillons dans des organisations privées ou publiques : entreprises, associations, administrations,
- nous achetons des biens et des services à des entreprises,
- nous utilisons les services des administrations,
- il arrive fréquemment que nous passions la fin de notre existence terrestre dans une maison de retraite ou un établissement spécialisé.

Les sociologues vont alors tenter de répondre partiellement aux questions suivantes :

- Quels sont les types de pensée et d'action qui expliquent l'existence de certains types d'organisation ?
- Comment les individus et les groupes d'individus coopèrent-ils dans les organisations ?
- Un autre thème largement abordé par la sociologie concerne le changement organisationnel : que se passe-t-il lorsque des événements marquants surviennent dans les organisations, comme une fusion d'entreprises, la mise en place d'une nouvelle technologie ?

Comment les rôles et les pratiques de travail évoluent-ils à la suite de ces événements ?

Les organisations sont les instruments privilégiés pour mener à bien les actions collectives et construire les coopérations nécessaires pour réaliser ce que nous ne pouvons accomplir seuls.

La sociologie des organisations renvoie à une réflexion sur ce qu'est l'action collective. C'est-à-dire une action convergente, concertée, menée par une pluralité d'acteurs afin d'atteindre un certain objectif.

On s'intéresse à l'organisation sociale au sens large. Les organisations offrent un terrain expérimental particulièrement important pour étudier la question des relations collectives. Le problème de la coopération apparaît central. Il s'agit de



montrer que la coopération n'est pas naturelle, elle se construit.

C'est un construit social. A quelle condition, sous quelle forme est-elle possible ?

Mais selon les époques, les contextes socio-économiques, la façon de comprendre le fonctionnement des organisations a évolué. Dans le cours de sociologie des organisations, nous tenterons d'apporter des réponses aux questions qui se posent en sociologie des organisations, tout en tenant compte de l'évolution et de la progression de la réflexion dans ce domaine de la sociologie.

PREREQUIS

Cours d'introduction à la sociologie.

OBJECTIFS

Fournir un éclairage sociohistorique des principales problématiques relevant de la sociologie des organisations.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Pouvoir poursuivre avec rigueur un raisonnement relevant de la sociologie des organisations.

BIBLIOGRAPHIE

- AMBLARD (H.), BERNOUX (P.), HERREROS (G.) et LIVIAN (Y.-F.), *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Paris, Éditions du Seuil, 1996.
- BAGLA (L.), *Sociologie des organisations*, Paris, La Découverte, collection Repères, 1998.
- BALLE (C.), *Sociologie des organisations*, Presses Universitaires de France, collection Que sais-je ?, 1990.
- BERNOUX (P.), *La sociologie des organisations*, Le Seuil, 1985.
- BOLTANSKI (L.) et THEVENOT (L.), *Les économies de la grandeur*, Paris, PUF, 1987.
- BOLTANSKI (L.) et CHIAPELLO (E.), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.
- BOYER (R.) et DURAND (J.-P.), *L'après fordisme*, Paris, Syros, 1998.
- CALLON (M.) (dir.), *La science et ses réseaux. Genèse et circulation des faits scientifiques*, Paris, La Découverte, 1989.
- COZIER (M.) et FRIEDBERG (E.), *L'acteur et le système*, Paris, Le Seuil, 1977.
- COZIER (M.), *À quoi sert la sociologie des organisations ?* Seli Arslan, 2000.
- GETZ (I.), *L'entreprise libérée*, Paris, Fayard, 2017.
- HOLLARD (M.), MALICH (T.) et VELTZ (P.), *L'après-taylorisme, nouvelles formes de rationalisation dans l'entreprise*, Economica, 1999.
- LAFAYE (C.), *Sociologie des organisations*, Nathan, 1996.
- LATOUR (B.) (dir.), *Ces réseaux que la raison ignore*, L'Harmattan, 1992.
- SAINSAULIEU (R.), *Sociologie de l'organisation et de l'entreprise*, Dalloz Sirey, 1999.
- SINGLER (E.), *Nudge management*, Paris, Editions Pearson, 2018.
- TAYLOR (F.W.), *La direction scientifique des entreprises*, Paris, Marabout, 1909.
- THALER (R.) et SUNSTEIN (C.), *Nudge - Émotions, habitudes, comportements : comment inspirer les bonnes décisions*, Paris, Editions Vuibert 2010.
- WEBER (M.), *Économie et société*, Paris, Plon, 1971.



Y4VAE3M5 Langue

Crédits: 6.0

Intervenant(s) : Kyle TOUSSAINT
Enseigné toute l'année

DESCRIPTION

Ce module annualisé vise à établir des connaissances de bases de culture générale en anglais. Le fonctionnement culturel et socio-économique du monde anglophone et les différences culturelles avec le monde francophone seront présentés entièrement en anglais, permettant aux étudiants d'explorer des matières pertinentes pour leur filière tout en pratiquant la langue étrangère.

OBJECTIFS

- Atteindre ou consolider son niveau d'anglais.
- Développer sa maîtrise de l'anglais.



Y4VAT4U5 Unité Transversale

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAT452 Systèmes politiques

Y4VAT453 Enjeux Socio-ecologiques

Y4VAT451 Outils pour l'insertion professionnelle

DESCRIPTION

Outils pour l'insertion professionnelle, Enjeux socio-écologiques ou Systèmes politiques.

OBJECTIFS

- Pouvoir adopter une démarche d'insertion ou d'évolution dans le monde du travail.
- Assimiler la méthodologie universitaire et savoir produire une réalisation personnelle à partir d'ensembles documentaires.
- Améliorer son niveau d'expression écrite et orale.
- Connaître les systèmes politiques étrangers, notamment britannique et américain.

Y4VAT452 Systèmes politiques

Crédits: 2.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Sophie OVERNEY

DESCRIPTION

Le cours vise à présenter des systèmes politiques étrangers, notamment les systèmes britannique et américain. Pour chaque système étudié, le cours traite largement de questions relevant du droit constitutionnel (le type d'État, le régime politique, les institutions politiques mises en place, le fonctionnement de ces institutions, la pratique. . .) et se propose de voir, au-delà, la place des institutions politiques dans le système politique du pays.

PREREQUIS

Notions de droit constitutionnel et d'institutions politiques.

OBJECTIFS

Présentation de systèmes politiques étrangers.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR



Connaître les systèmes politiques étrangers, notamment britannique et américain.

Y4VAT453 Enjeux Socio-écologiques

Crédits: 2.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Alexandre MEUTELET

DESCRIPTION

Le cours repose sur une approche systémique et pluridisciplinaire des enjeux socio-écologiques. Il abordera les thèmes suivants :

- Changement climatique et énergie : ce chapitre explore les bases scientifiques du climat, ses évolutions historiques et les scénarios futurs liés aux activités humaines.
- Biodiversité : ce chapitre met en exergue l'effondrement de la biodiversité, hiérarchise ses causes anthropiques et décline ses conséquences.
- Ressources naturelles : ce chapitre présente les enjeux liés à l'exploitation des ressources primaires et secondaires dans un cadre de limites planétaires.
- Santé environnementale : ce chapitre revient sur le concept « One Health », approche intégrée de la santé humaine, animale et végétale face aux impacts environnementaux.
- Transition juste et équité sociale : ce chapitre étudie les dimensions humaines et sociales des transitions écologiques.

OBJECTIFS

Comprendre des problématiques complexes de durabilité selon une approche pluridisciplinaire en considérant les échelles spatiales et temporelles

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Définir les notions clés des enjeux socio-écologiques : anthropocène, limites planétaires, biodiversité, changement climatique, santé-environnement, etc.
- Connaître les principaux processus naturels (cycles du carbone, du phosphore et de l'azote, réseaux trophiques, résilience des écosystèmes) et anthropiques (émissions de gaz à effet de serre, exploitation des ressources, pollutions) perturbant l'équilibre du système Terre.
- Expliquer le lien entre activités humaines et dysfonctionnements globaux (effet de serre, perte de biodiversité, pollutions, etc.) ainsi que leurs conséquences (crise sanitaire, perte de services écosystémiques, etc.).
- Intégrer différentes échelles spatio-temporelles dans l'analyse d'un phénomène (relier effets locaux et globaux, court terme et long terme). Par exemple, considérer les impacts climatiques ou écologiques à l'échelle mondiale et régionale, et l'évolution historique et future des tendances.
- Analyser les enjeux socio-écologiques selon une approche pluridisciplinaire, en mobilisant des connaissances issues des sciences naturelles, sociales et économiques.
- Analyser les inégalités sociales associées (revenu, genre, accès à l'énergie, santé, etc.) et leur rôle dans la vulnérabilité aux changements environnementaux.
- Adopter un esprit critique et réflexif sur les discours et représentations des enjeux.

BIBLIOGRAPHIE

- Banerjee, A., & Duflo, E. (2019), *Économie utile pour des temps difficiles*. Paris : Seuil.
- Couvet, Denis & Teyssède-Couvet, Anne. (2010). *Écologie et biodiversité*. Paris : Belin.
- Fleury, C., & Prévot, A.-C. (2012). *L'exigence de la réconciliation. Biodiversité et société*. Paris : Fayard-MNHN.
- Morand, S., & Lajaunie, C. (2018). *Biodiversité et santé. Les liens entre le vivant, les écosystèmes et les sociétés*. Londres : ISTE éditions.



- Morin, E. (2005). *Introduction à la pensée complexe*. Paris : Seuil.
- Magny, M. (2021). *L'Anthropocène*. Paris : PUF.
- Meadows, D., Meadows, D. & Randers, Jorgen. (2022). *Les limites à la croissance (dans un monde fini)*. Paris : Rue de l'échiquier.
- Pitron, G. (2021). *La guerre des métaux rares : la face cachée de la transition énergétique et numérique*. Paris : Institut Diderot.

Y4VAT451 Outils pour l'insertion professionnelle**Crédits: 2.0**

Enseigné toute l'année

Intervenant(s) : Charlotte VUILLEMENOT**DESCRIPTION**

Le cours fournit des outils pour la construction d'un projet professionnel, la définition d'une orientation et l'insertion dans la vie professionnelle.

Il s'oriente selon trois axes : réaliser un bilan professionnel (définir ses potentiels, cibler les compétences à acquérir en dehors des cours), étudier le marché potentiel (déterminer les opportunités qui peuvent se présenter en termes d'emploi), mettre en place une démarche active et constructive pour ses projets (savoir rédiger une lettre de motivation ou un CV, se préparer à un entretien de recrutement, ...).

OBJECTIFS

Apprendre à s'insérer dans la vie professionnelle.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Pouvoir adopter une démarche d'insertion ou d'évolution dans le monde du travail.



Y4VAE4U1 Unité juridique

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAE411 Droit commercial

Y4VAE412 Droit des personnes et des biens

DESCRIPTION

Droit commercial, Droit des personnes et des biens.

OBJECTIFS

Connaître et savoir utiliser les règles du droit commercial et du droit des personnes et des biens.

Y4VAE411 Droit commercial

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Christine LEBEL

DESCRIPTION

Le cours envisage les points suivants :

- Qu'est-ce que le droit des affaires ?
- Les activités commerciales et les activités non-commerciales
- Le commerçant
- Le fonds de commerce
- Les contrats relatifs au fonds de commerce
- Le bail commercial

PREREQUIS

Notions de base de la méthode et du raisonnement juridique.

OBJECTIFS

Apprendre et comprendre les notions de base du droit commercial (actes de commerce, commerçant, fonds de commerce et les contrats portant sur ce dernier) afin d'éviter des erreurs dans le quotidien de la vie d'une entreprise et être attentifs aux points essentiels susceptibles de provoquer un litige.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Qualification d'un acte juridique réalisé dans la vie économique ainsi que son régime juridique.



Connaître la notion de fonds de commerce, son régime ainsi que le régime des principaux contrats portant sur ce dernier (location-gérance, vente et bail commercial).

BIBLIOGRAPHIE

- ANDREU (L.), SÉRANDOUR (I.), Droit commercial, Collection Mémentos, éd. Gualino, 1e éd. 2019.
- BLARY-CLEMENT (É.), DEKEUWER-DÉFOSSEZ (F.), Droit commercial, Collection Précis Domat, 12e éd. 2019, LGDJ Lextenso.
- LEGEAIS (D.), Droit commercial et des affaires, Collection Sirey université, éd. Sirey, 27e éd., 2020.
- PIEDELIÈVRE (S.), Droit commercial, Collection Cours, 12e éd., 2019.
- RANDRIANIRINA (I.), Cours de droit commercial, collec. Amphi LMD, éd. Gualino, 2e éd. 2020.

Il est conseillé d'être vigilant pour les ouvrages parus antérieurement à septembre 2022 compte tenu d'une importante réforme intervenue au printemps 2022.

Y4VAE412 Droit des personnes et des biens

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Anne BROBBEL-DORSMAN

DESCRIPTION

Ce cours présente en 24 heures les grands traits du droit des personnes et des biens.

Pour ce qui concerne le **droit des personnes**, les points suivants sont abordés :

- La notion de personne
- Le début et la fin de la personnalité juridique
- L'identification de la personne physique
- La protection de la personne à travers les droits dits de la personnalité (principalement droit au respect de l'intégrité physique et morale de la personne)

Pour ce qui concerne le **droit des biens**, sont principalement abordés les thèmes suivants :

- Notion de bien
- Classification des biens
- Notion de patrimoine
- Propriété et démembrements
- Modes d'acquisition de la propriété
- Étendue et limites de la propriété
- Propriétés collectives

OBJECTIFS

L'**enseignement du droit des personnes** a pour objectif d'introduire l'étudiant au sujet principal des droits, la personne. Il est essentiel que celle-ci soit connue dans sa dimension conceptuelle, mais également au regard des protections dont elle bénéficie.

L'**enseignement du droit des biens** permet aux étudiants d'acquérir un des piliers du droit civil. Il a pour objectif de faire comprendre les relations pouvant exister entre une ou plusieurs personnes et une chose, mais également la théorie générale de la propriété et de la possession, ainsi que des objets complexes et fréquents du droit : indivision, usufruits, servitudes...



Ces différentes notions juridiques sont indispensables à compréhension de nombreuses autres matières juridiques.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Maîtrise des notions fondamentales de ces deux matières
- Capacité à analyser les situations juridiques mettant en jeu personnes et biens
- Capacité à mener des raisonnements juridiques fondés sur les règles légales et la jurisprudence

BIBLIOGRAPHIE

Voirin, Goubeaux, Droit civil, tome 1 introduction au droit, personnes, famille, personnes protégées, biens, obligations, sûretés, LGDJ 42^{ème} édition, 2022

Droit des personnes

- Batteur, Mauger-Vielpeau, Droit des personnes, des familles et des majeurs protégées, 12^{ème} édition, 2023
- Bellivier, droit des personnes, LGDJ 2^{ème} édition, 2023
- Malaurie, Aynès, Droit des personnes, la protection des mineurs et des majeurs, LGDJ, 13^{ème} édition, 2024
- Teyssié, Droit des personnes, LexisNexis, 25^{ème} édition, 2023

Droit des biens

- Grimaldi, Droit des biens, LGDJ, 3^{ème} édition, 2021
- Leveneur et Mazeau-Leveneur, Droit des biens, LexisNexis, 2^{ème} édition, 2023
- Malaurie, Aynès, Julianne, Droit civil, Les biens, Defrénois, 10^{ème} édition, 2023
- Mémeteau, Droit des biens, Bruylant, coll.Paradigmes, 13^{ème} édition, 2021
- Schiller, Droit des biens, Dalloz coll. « cours », 10^{ème} édition, 2022
- Seube, Droit des biens, LexisNexis, 9^{ème} édition, 2024
- Terré, Simler, Droit civil, Les biens, Dalloz, 10^{ème} édition, 2018



Y4VAE4U2 Unité complémentaire 1

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAE422 Statistique : les séries temporelles

Y4VAE421 Economie des marchés

DESCRIPTION

Économie des marchés et Séries temporelles.

OBJECTIFS

Connaître les analyses de l'économie des marchés et les outils statistiques permettant de modéliser les séries chronologiques.

Y4VAE422 Statistique : les séries temporelles

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Romain BIARD

DESCRIPTION

Ce cours introduit et étudie les séries temporelles. Après avoir vu leurs représentations graphiques, les différentes composantes (tendance, saisonnalité) seront étudiées. Les modèles additifs et multiplicatifs seront présentés.

PREREQUIS

Programmes de statistique univariée et de statistique bivariée.

OBJECTIFS

Présenter les outils de base utilisés pour l'étude des séries temporelles.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Savoir étudier une série temporelle, savoir détecter et modéliser les différentes composantes d'une série temporelle.

BIBLIOGRAPHIE

- HURLIN (C.), MIGNON (V.), Statistique et probabilités en économie-gestion, Dunod.
- TRIBOUT (B.), Statistique pour économistes et gestionnaires, Pearson.



Y4VAE421 Economie des marchés**Crédits: 3.0**

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Julie BEUGNOT**DESCRIPTION**

Ce cours a pour objectif d'étudier l'équilibre général et la notion d'efficacité économique. Nous étudierons également les défaillances de marché telles que la présence d'externalité ou l'information imparfaite. Enfin nous aborderons la problématique de fourniture d'un bien public dans une économie. Pour ces cas de défaillance de marché nous verrons comment l'intervention de l'Etat peut rétablir l'efficacité économique.

OBJECTIFS

- Comprendre l'interdépendance des marchés et le concept d'efficacité économique dans une économie d'échange.
- Comprendre pourquoi les marchés connaissent des défaillances et comment l'Etat peut intervenir afin de rétablir l'efficacité économique.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Caractériser, interpréter et analyser des situations économiques en mobilisant les raisonnements économiques fondamentaux.

BIBLIOGRAPHIE

- Pindyck (R.) et Rubinfeld (D.), Microéconomie (9^{ème} édition), Pearson Education.
- Sloman (J.), Principes d'économie (6^{ème} édition), Pearson Education.
- Mankiw (G.N.) et Taylor (M.P.), Principes de l'économie, Deboeck.



Y4VAE4U3 Unité Gestion

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAE432 Marketing

Y4VAE431 Comptabilité analytique

DESCRIPTION

Comptabilité analytique et marketing.

OBJECTIFS

Connaître les méthodes de calcul des coûts et maîtriser les concepts du marketing.

Y4VAE432 Marketing

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : John-Pol PIERREL

DESCRIPTION

Dans ce cours, vous allez travailler sur les fondamentaux du marketing et confronter vos acquis dans des cas pratiques, des applications concrètes.

Les grandes dimensions de la matière seront passées en revue :

- La fonction mercatique : finalité et démarche
- Le marketing d'étude, le consommateur, son comportement et les études de marché
- La stratégie marketing
- Le prix, le produit
- Les notions de base en communication et les indicateurs en communication
- La distribution
- Le vendeur à l'ère digitale
- La fidélisation
- Le marketing et l'expérience

L'optique retenue concerne essentiellement la mise en marché des produits de grande consommation (PGC) à destination des consommateurs finaux (marketing B to C).

Nous encourageons à lire quelques chapitres des ouvrages proposés en bibliographie (que vous pourrez trouver en BU).



Dans le courant de l'année, un devoir d'entraînement vous sera soumis. Je vous encourage vivement à le travailler et à envoyer vos réponses afin que je puisse apporter mon évaluation. C'est une aide dans la préparation de l'examen final, même si les sujets d'examen ne sont jamais tout à fait identiques aux devoirs d'entraînement.

Les sujets sont composés d'un mini-cas d'entreprise accompagné de plusieurs questions. Enfin, vous pouvez suivre le calendrier indicatif de la progression pédagogique (fichier disponible sur Moodle) afin de vous organiser au mieux.

PREREQUIS

Statistiques descriptives.

OBJECTIFS

- Familiariser les étudiants avec la démarche marketing dans le cadre des produits destinés aux consommateurs finaux.
- Maîtriser les principaux leviers du marketing stratégique et opérationnel.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Compréhension des concepts fondamentaux du marketing.
- Capacité à analyser le marché pour identifier les opportunités et les menaces.
- Connaissance des principaux ressorts du comportement du consommateur pour mieux cibler les produits ou services.
- Aptitude à construire et mettre en œuvre un plan marketing simple, incluant la définition des objectifs, des stratégies et des actions à entreprendre.
- Maîtrise de la segmentation du marché pour mieux répondre aux besoins spécifiques des différents segments de clients.
- Compréhension des 4P du marketing mix (Produit, Prix, Distribution, Communication) et leur application dans la stratégie marketing.
- Capacité à concevoir et mettre en œuvre des stratégies de communication marketing efficaces pour promouvoir les produits ou services.
- Connaissance des bases du marketing digital, y compris les principaux canaux et outils utilisés dans le marketing en ligne.
- Aptitude à analyser les performances marketing à travers des indicateurs clés, et à utiliser ces données pour optimiser les stratégies et les actions marketing.

BIBLIOGRAPHIE

- KOTLER (P.) & KELLER (K. L.) (2021). *Marketing Management, Global Edition* [Broché - Édition internationale], Pearson.
- SOLOMON (M.) (2019). *Consumer Behavior: Buying, Having, and Being, Global Edition* [Broché - Édition internationale], Pearson.
- CHAFFEY (D.) (2020). *Marketing digital* (7e édition) [Broché - Grand livre], Pearson.

Y4VAE431 Comptabilité analytique

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Laurence GODARD

DESCRIPTION

Le cours présente les concepts de base et les principales méthodes de calcul de coûts. Le type de coût à calculer doit être en adéquation avec les objectifs et les besoins des gestionnaires. Nous présenterons dans un premier temps la



méthode des coûts complets. En réponse aux limites de cette méthode, nous présenterons ensuite les méthodes de coûts partiels.

PREREQUIS

Maîtrise des principes généraux de comptabilité financière (charges, produits et comptes de synthèse).

OBJECTIFS

Fournir des outils (méthodes de calcul de coûts) pour aider à la maîtrise des coûts dans l'organisation (coûts des biens et services, coûts des différentes fonctions) de manière à améliorer la performance de l'organisation.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Savoir adopter une attitude critique face aux différentes méthodes de calcul des coûts mises en oeuvre et savoir prendre des décisions de gestion (par exemple fixation du prix de vente, abandon d'un produit, embauche d'un nouveau vendeur, lancement d'une campagne publicitaire ...) sur la base des résultats des calculs de coûts.

BIBLIOGRAPHIE

- AMINTAS (A.) et GUILLLOUZO (R.), Comptabilité de Gestion, Hachette Supérieur.
- BURLAUD (A.) et SIMON (C.), Comptabilité de gestion, Vuibert.
- GODARD (L.), SCHATT (A.) et ROY (T.), Élaboration et utilisations de l'information comptable, PUFC, Série Gestion, 2002.
- LANGLOIS (G.), BRINGER (M.) et BONNIER (C.), DCG 11, Contrôle de gestion, Sup'Foucher. Comptabilité de gestion - gestion prévisionnelle, Plein-pot, 3e édition, Foucher.
- LANGLOIS (G.), Comptabilité de gestion, 4e édition, Pearson Education.
- DCG 11 Contrôle de Gestion, Dunod.



Y4VAE4U4 Unité complémentaire 2

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAE441 Management des ressources humaines

Y4VAT442 Institutions de l'Union européenne

DESCRIPTION

Institutions de l'Union européenne et Management des hommes.

OBJECTIFS

Comprendre le fonctionnement actuel des institutions de l'Union européenne et connaître les outils de management des hommes.

Y4VAE441 Management des ressources humaines

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Françoise PIERSON

DESCRIPTION

Ce cours fournit les outils de base relatifs à ce domaine de la gestion en matière de recrutement, d'appréciation du personnel, de formation, de rémunération. Il s'agit également d'ouvrir des pistes de réflexion utiles à l'action.

OBJECTIFS

Acquisition des connaissances de base en management des ressources humaines.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Etre capable de :

- comprendre les enjeux essentiels du management des ressources humaines au sein d'une organisation
- mettre en place une procédure de recrutement
- apprécier les performances des salariés
- mettre en place une politique de rémunération
- mettre en place une politique de formation

BIBLIOGRAPHIE

- CADIN (L.), GUÉRIN (F.), PIGEYRE (F.), Gestion des ressources humaines - Pratique et éléments de théorie, Dunod, Paris, 2002.
- MORIN (P.), DELAVALLÉE (E.), Le manager à l'écoute du sociologue, Paris : Éditions d'Organisation, 2003.
- PERETTI (J.-M.), Ressources humaines et gestion des personnes, Vuibert, Paris, 2007.



- PICHULT (F.), NIZET (J.), Les pratiques de gestion des ressources humaines, Paris : Éditions du Seuil, 2000.
- PIERSON (F.) et VIGNAL (J.) (coord.), GRH - Analyser et comprendre pour agir, Editions Ellipses, Paris, 2024 (Labellisé par la FNEGE en 2025).

Y4VAT442 Institutions de l'Union européenne

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Hélène DE POOTER

DESCRIPTION

Le droit de l'Union européenne se compose du droit **institutionnel** de l'Union européenne et du droit **matériel** de l'Union européenne. Le droit institutionnel de l'Union européenne est le droit qui régit le fonctionnement des institutions européennes (leur composition, leurs compétences, les mécanismes décisionnels...). Ce droit consiste à étudier « la machine ». Le droit matériel de l'Union européennes renvoie aux règles de fond inscrites dans les traités européens et adoptées par les institutions européennes afin de réglementer le comportement des États et des personnes privées (personnes physiques, entreprises...). En particulier, le droit matériel comprend les règles relatives à la liberté de circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux ; mais aussi des règles sur l'environnement, la santé, la lutte contre les épidémies, la conservation des ressources de la mer, le numérique... C'est le « produit » de la machine.

Par exemple, expliquer que « le Parlement européen et le Conseil peuvent adopter des directives selon la procédure législative ordinaire » relève du droit institutionnel. En revanche, étudier le contenu de la directive (UE) 2019/790 du Parlement européen et du Conseil du 17 avril 2019 sur le droit d'auteur et les droits voisins dans le marché unique numérique consiste à faire du droit matériel.

Pour l'heure, il sera donc uniquement question de présenter les éléments essentiels du droit de l'Union européenne dans son volet **institutionnel**. Parlement européen, Commission européenne, Conseil, Conseil européen, Cour de justice de l'Union européenne... chacune de ces institutions sera présentée en suivant une approche historique essentielle à la compréhension de l'Union européenne telle qu'elle existe aujourd'hui.

OBJECTIFS

L'objectif du cours est de permettre à l'étudiant de comprendre la composition, le fonctionnement et le rôle des principales institutions de l'Union européenne (Commission européenne, Parlement européen, Conseil, Conseil européen, Cour de justice de l'Union européenne) et de lui donner envie de s'y intéresser.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Le cours permet à l'étudiant de mieux appréhender les enjeux des élections européennes, d'être capable de comprendre un article de presse ou une émission qui évoque l'histoire ou l'actualité des institutions européennes et même de savoir y détecter les erreurs des journalistes.

BIBLIOGRAPHIE

Manuels

- Olivier Blin, *Droit institutionnel, matériel et contentieux de l'Union européenne*, 5^e édition, 2022, Bruylant, 441 p.
- Claude Blumann, Louis Dubouis, *Droit institutionnel de l'Union européenne*, 8^e édition, 2023, LexisNexis, 1034 p.



- Chahira Boutayeb. *Droit institutionnel de l'Union européenne*, 7^e édition, 2022, LGDJ, 784 p.
- Jean-Louis Clergerie, Annie Gruber, Patrick Rambaud, Thierry Rambaud. *Droit institutionnel et matériel de l'Union européenne*, 15^e édition, 2024, Dalloz, 1194 p.
- Christophe Lescot, *Organisations européennes (Union européenne, Conseil de l'Europe et autres organisations)*, 27^e édition, 2026, Bruylant, 426 p.
- Carlo Santulli, *Introduction au droit européen. Organisations et principes*, 3^e édition, 2024, LGDJ, 294 p.

S'informer au quotidien

Il est très enrichissant d'être au fait de l'actualité européenne et, pour cela, d'écouter la radio et de regarder la télévision (en évitant les chaînes d'information en continu, particulièrement abrutissantes et peu informatives). Sur la radio France Culture, une revue de presse internationale est diffusée du lundi au vendredi à 7H35 (<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/revue-de-presse-internationale>). On recommande également la chronique « Les enjeux internationaux », du lundi au vendredi de 6H45 à 6H55 (<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-enjeux-internationaux>). L'émission « Affaires étrangères » de Christine Ockrent est diffusée tous les samedis de 11H à 12H (<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/affaires-etrangees>). Sur Arte, le journal de 19H45 est très axé sur les questions internationales et européennes (<https://www.arte.tv/fr/videos/RC-014085/arte-journal/>). Arte propose également de nombreux documentaires relatifs à ces questions (comme ce documentaire sur le Parlement européen, mis en ligne sur YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=OPB8GMq3tos>). **Tous ces programmes (mais il y en a d'autres !) sont accessibles gratuitement, en direct ou en différé.**

Il est également possible de lire la presse quotidienne (*Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro*...) ou hebdomadaire (*L'Express*, *Le Nouvel Observateur*, *Le Point*...). Plusieurs titres sont proposés en accès libre à la Bibliothèque Proudhon (sur le campus de la Bouloie à Besançon) et, si vous le souhaitez, vous pouvez recevoir la version électronique du *Monde* sur votre smartphone pour quelques euros par mois. Si vous lisez lentement, vous vous sentirez probablement vite débordé. Si vous n'avez pas encore pris l'habitude de vous informer, vous n'aurez dans un premier temps pas le bagage nécessaire pour comprendre l'intégralité des articles. Afin de canaliser votre effort, vous pouvez commencer par une approche thématique, en concentrant vos lectures sur deux ou trois thèmes qui vous intéressent et lire uniquement, mais régulièrement, des articles sur ces sujets. Petit à petit, ces thèmes vous paraîtront familiers, votre lecture deviendra fluide et vous pourrez alors élargir à un nouveau thème.



18 - STRUCTURE LICENCE AES 3E ANNÉE, PARCOURS AGE

Semestre 05

PÉRIODE	INTITULÉ	CRÉDITS
▼	Y4VAE5U1 - Unité juridique	6.0
2	Y4VAE512 - Droit social	3.0
1	Y4VAE511 - Droit fiscal	3.0
▼	Y4VAE5U2 - Unité Travail	6.0
2	Y4VAE522 - Sociologie du travail et de l'emploi	3.0
1	Y4VAE521 - Economie du travail	3.0
▼	Y4VAE5U3 - Unité Finance	6.0
2	Y4VAE532 - Finance d'entreprise	3.0
1	Y4VAE531 - Analyse financière	3.0
▼	Y4VAE5U4 - Unité Economie	6.0
1	Y4VAT522 - Economie de l'environnement	3.0
2	Y4VAE542 - Economie managériale	3.0
A	Y4VAE5M5 - Langue	6.0

Période 1 : octobre à janvier, Période 2 : février à mai, Toute l'année (A) : octobre à mai

Semestre 06

PÉRIODE	INTITULÉ	CRÉDITS
▼	Y4VAE6U1 - Unité Entreprise	6.0
2	Y4VAE611 - Comptabilité des sociétés	3.0
2	Y4VAE612 - Droit des affaires	3.0
▼	Y4VAE6U2 - Unité transversale	6.0
A	Y4VAT631 - Méthodologie de la note de synthèse	3.0
▼	Y4VAT632 - Introduction au monde du travail ou à la recherche	3.0
A	Y4VA6321 - Introduction au monde du travail	3.0
A	Y4VA6322 - Introduction à la recherche	3.0
▼	Y4VAE6U3 - Unité Management	6.0
2	Y4VAE631 - Management stratégique	3.0
1	Y4VAE632 - Management des relations professionnelles	3.0
▼	Y4VAE6U4 - Unité International	6.0
1	Y4VAT532 - Droit matériel de l'Union européenne	3.0
2	Y4VAT651 - Economie internationale	3.0
▼	Y4VAE6U5 - Unité complémentaire	6.0
1	Y4VAT621 - Méthodes d'enquête	3.0
1	Y4VAE652 - Informatique	3.0

Période 1 : octobre à janvier, Période 2 : février à mai, Toute l'année (A) : octobre à mai



19 - DESCRIPTION LICENCE AES 3E ANNÉE, PARCOURS AGE

Y4VAE5U1 Unité juridique

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAE512 Droit social

Y4VAE511 Droit fiscal

DESCRIPTION

Droit social, Droit fiscal

OBJECTIFS

Compréhension des relations juridiques entre les dirigeants et les salariés, connaissance des règles de détermination du résultat fiscal des entreprises.

Y4VAE512 Droit social

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Chantal MATHIEU

DESCRIPTION

Le droit social permet de prendre en considération les liens de dépendance et d'appartenance à des collectivités tout en assurant une protection économique des individus. Il englobe le droit du travail, le droit de la protection sociale, le droit de l'action sociale.

Ce cours est plus spécialement consacré au droit du travail. Il s'agit d'étudier le cadre juridique des relations qui se nouent autour d'un contrat de travail de droit privé. Le droit du travail s'entend donc comme l'ensemble des règles juridiques relatives au travail subordonné. Le droit du travail a ainsi pour objet de régir les rapports entre employeurs et salariés.

L'introduction du cours mettra en évidence les particularismes du droit du travail au regard du droit civil, les principaux acteurs des relations du travail (salariés, employeurs, chef d'entreprise, syndicats, Comité social et économique, Conseil des prud'hommes, Inspection du travail) et les différentes sources de ce droit, plus spécialement les sources professionnelles.

Le cours vise ensuite à étudier plus précisément le contrat qui unit un employeur et un salarié. Seront examinées les différentes phases de la vie d'un contrat de travail. La première partie sera consacrée à la conclusion du contrat de travail (embauche, variété des formes de contrat, clauses du contrat). La seconde envisagera l'exécution du contrat marquée par la subordination (pouvoir de direction, pouvoir disciplinaire, pouvoir normateur) en soulignant l'enjeu contemporain du respect des libertés fondamentales du salarié. La dernière partie identifiera les différentes techniques



permettant la rupture du contrat de travail et ses conséquences (licenciement, démission, rupture amiable). Divers concepts seront abordés tout au long du cours, notamment le pouvoir patronal, la subordination, la représentativité syndicale.

PREREQUIS

Pour comprendre le cours il est indispensable d'avoir des bases suffisantes en droit français : il faut impérativement connaître les différentes sources du droit et les principes généraux du droit des contrats.

L'étudiant doit savoir se servir d'un Code.

Il doit être en mesure de trouver un arrêt de la Cour de cassation sur Légifrance et le comprendre.

Il doit maîtriser la méthodologie du cas pratique.

Il doit être capable de mettre par écrit, dans un style clair et approprié, des arguments juridiques.

OBJECTIFS

Le cours vise à maîtriser les principales règles juridiques régissant les relations individuelles de travail. Les relations collectives seront évoquées mais ne seront pas approfondies à ce stade.

La méthodologie proposée pour développer ces compétences s'appuie essentiellement sur le cas pratique.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Etre capable de :

- Mobiliser utilement les personnes ressources en fonction des besoins en identifiant les différents acteurs des relations du travail et leurs rôles respectifs au sein de l'entreprise.
- Développer des qualités rédactionnelles en qualifiant et rédigeant les principales clauses d'un contrat de travail, d'un règlement intérieur ou d'une lettre de licenciement.
- Assurer la régularité d'une procédure en accompagnant le chef d'entreprise ou le DRH au cours des différentes étapes d'une procédure de licenciement ou d'une procédure disciplinaire.
- Sélectionner les informations et ressources pertinentes en distinguant les différentes normes professionnelles applicables au sein de l'entreprise.
- Construire une argumentation juridique permettant d'apporter une réponse précise et rigoureuse à une question simple d'un employeur ou d'un salarié sur ses droits et obligations en matière de contrat de travail, de sa conclusion à sa rupture.

La méthodologie proposée pour développer ces compétences s'appuie essentiellement sur le cas pratique.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- Peskine (E.) et Wolmark (C.), Droit du travail, Hypercours, Dalloz, édition 2023.
- Auzero (G.), Dockès (E.), Baugard (D.), Droit du travail, Précis Dalloz, édition 2023.
- Etiennot (A.) et Etiennot (P.), Droit du travail, Ellipses, 2022.
- Géniaut (B.), Droit du travail, Lexifac, Bréal, 2021 (nouvelle édition à paraître).
- Bergeron-Canut (F.) et Gaudu (F.), Droit du travail, Cours Dalloz, édition 2022.
- Antonmattei (P.-H.), Droit du travail, LGDJ, 2021.
- Supiot (A.), Le droit du travail, Que sais-je ?, 2019.



Article

- Jeammaud (A.), Le-Friant (M.), Lyon-Caen (A.), L'ordonnancement des relations du travail, Recueil Dalloz, 1998, p. 359.

Y4VAE511 Droit fiscal

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Thierry ROY

DESCRIPTION

La fiscalité est un domaine vaste et complexe qui concerne à la fois les activités des entreprises et des particuliers. En outre, ces dernières sont concernées à plusieurs titres : imposition du chiffre d'affaires (TVA), des bénéfices, etc. . . Face à l'étendue du sujet, nous nous limiterons à l'étude de la détermination du résultat imposable des entreprises. En effet « La fiscalité n'est pas le seul facteur de compétitivité des entreprises, et sans doute pas le plus important. Elle reste cependant une composante essentiel de la position concurrentielle de notre pays » (Quelle politique fiscale pour l'entreprise ? 43 Propositions de l'Ordre des Experts Comptables, 09/2004 p.2).

PREREQUIS

Cours de comptabilité.

OBJECTIFS

Appréhender les règles de détermination du résultat fiscal des entreprises.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Maîtriser les outils concernant la fiscalité des entreprises.

BIBLIOGRAPHIE

- COZIAN, Précis de fiscalité des entreprises, Litec dernière édition. Mémento Fiscal, Francis Lefebvre, dernière édition.
- Revue Fiduciaire
- Site internet : <http://www.impots.gouv.fr>



Y4VAE5U2 Unité Travail

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAE522 Sociologie du travail et de l'emploi

Y4VAE521 Economie du travail

DESCRIPTION

Économie du travail et Sociologie du travail et de l'emploi.

OBJECTIFS

Connaître les outils d'analyse du fonctionnement du marché du travail et des collectivités humaines associées.

Y4VAE522 Sociologie du travail et de l'emploi

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Sylvie GUIGON, Laetitia OGORZELEC

DESCRIPTION

En réinscrivant les transformations actuelles du travail et de l'emploi dans une perspective historique, il s'agit de comprendre en quoi le travail et l'emploi se sont modifiés avec le temps, et selon quels mécanismes. Le cours est organisé en trois parties : une première partie consacrée au développement de la société salariale ; une seconde partie consacrée aux nouvelles problématiques du travail et de l'emploi ; une troisième partie consacrée à l'évolution des représentations du travail.

Il s'agit d'acquérir une capacité d'expertise sociologique des conditions de travail et des situations d'emploi ainsi que des évolutions contemporaines du monde du travail et de l'entreprise.

OBJECTIFS

- Adopter une posture sociologique critique à l'égard des discours de sens commun sur le travail et l'emploi.
- Avoir une attitude réaliste à l'égard des politiques nationales ou locales concernant le travail et l'emploi.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Le cours vise d'abord à prendre du recul avec la notion de travail telle qu'elle se donne dans le sens commun, en soulignant les variations historiques des activités humaines.

Il s'agit ensuite de mieux comprendre l'émergence de la société salariale depuis le XIXe siècle à travers le fordisme, puis au moyen des systèmes de protection sociale des salariés.

Enfin, le cours aborde la crise de la société salariale et ses effets à travers l'opposition régressive entre la préservation de l'emploi et la dégradation des conditions de travail.



BIBLIOGRAPHIE

- CASTEL (R.), Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat, Paris, Gallimard, 1999.
- • MARUANI (M.) et REYNAUD (E.), Sociologie de l'emploi, Paris, La Découverte, 2004.
- • PAUGAM (S.), Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle, Paris, PUF, 2007.

Y4VAE521 Economie du travail

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Julie BEUGNOT

DESCRIPTION

Nous étudierons dans un premier chapitre la théorie néoclassique de l'offre et de la demande de travail ainsi que la théorie de la recherche d'emploi. Dans un second temps nous nous intéresserons à la détermination des salaires en concurrence pure et parfaite et en présence d'imperfections de marché (asymétrie d'information, manque d'atomicité) avant de nous intéresser aux effets de la discrimination sur le marché du travail. Enfin nous étudierons les différentes politiques de l'emploi et leurs implications sur la performance du marché du travail.

PREREQUIS

Cours de microéconomie (concurrence pure et parfaite, théorie du consommateur et du producteur), cours d'introduction à la macroéconomie (concept de taux de chômage et de politiques structurelles).

OBJECTIFS

Comprendre le fonctionnement du marché du travail et de la détermination des salaires afin d'identifier les causes du chômage dans nos sociétés et de pouvoir analyser les implications des politiques de l'emploi mises en place.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Capacité d'analyse du marché du travail et des politiques de l'emploi

BIBLIOGRAPHIE

- GAZIER (B.) et PETIT (H.), Économie du travail et de l'emploi. La Découverte, 2019.



Y4VAE5U3 Unité Finance

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAE532 Finance d'entreprise

Y4VAE531 Analyse financière

DESCRIPTION

Analyse financière et Finance d'entreprise.

OBJECTIFS

- Maîtriser les connaissances et techniques d'analyse financière et de choix de financement pratiquées au sein des entreprises.
- Connaître les mécanismes financiers à la disposition des entreprises.

Y4VAE532 Finance d'entreprise

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Dominique POINCELOT

DESCRIPTION

La politique financière englobe l'ensemble des décisions qui permettent à une entreprise d'assurer sa pérennité, se développer tout en satisfaisant à l'objectif de performance économique, financière.

Élaborer un plan d'investissement, réaliser un montage financier pour financer un projet, constituer ou acquérir une entreprise, opérer une fusion sont quelques-unes de ces décisions. Animer la politique financière suppose une connaissance de tous les mécanismes financiers.

Nous abordons dans ce cours les principes et techniques issus de la théorie financière qui s'appliquent à l'entreprise, PME ou grande entreprise : les choix d'investissement et l'évaluation de l'entreprise ainsi que les financements notamment par le recours aux marchés financiers.

Ce cours est illustré d'exemples simples qui mettent en perspective les apports et logiques financières. Des sujets d'entraînements, exercices et analyses corrigées complètent le dispositif de cours.

Partie 1 : les choix d'investissement

Partie 2 : l'évaluation de l'entreprise

Partie 3 : les choix de financement et le recours au marché financier.

PREREQUIS



Maîtriser les outils de l'analyse financière.

OBJECTIFS

Exposer les principes et techniques issus de la théorie financière, qui s'appliquent à l'entreprise.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Connaître les mécanismes financiers à la disposition des entreprises.

Y4VAE531 Analyse financière

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Dominique POINCELOT

DESCRIPTION

Le cours expose les techniques d'analyse financière et de choix de financement pratiquées au sein des entreprises : présentation et maîtrise des états financiers et comptables de l'entreprise, calcul des soldes intermédiaires de gestion, construction des bilans corrigés (patrimonial et fonctionnel), analyse et diagnostic des bilans et comptes de résultats pour déterminer la rentabilité de l'entreprise et le risque de faillite.

PREREQUIS

Cours de comptabilité de 2ème année.

OBJECTIFS

Apporter les connaissances et techniques d'analyse financière et de choix de financement pratiquées au sein des entreprises tout en assurant un recul conceptuel et théorique nécessaire pour évaluer la pertinence des décisions financières.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Etre capable de participer, au sein des entreprises, à l'élaboration d'une politique d'investissement et de financement.

BIBLIOGRAPHIE

CHARREAUX (G.), Finance d'entreprise, Les Essentiels de la gestion, éd. Management et Sociétés, 2001 (ouvrage de référence en gestion financière).



Y4VAE5U4 Unité Economie

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAT522 Economie de l'environnement

Y4VAE542 Economie managériale

DESCRIPTION

Economie managériale et Economie de l'environnement

OBJECTIFS

Utiliser les outils de l'analyse économique pour déterminer les décisions optimales des dirigeants d'entreprises et des élus. Connaître les bases de l'économie de l'environnement.

Y4VAT522 Economie de l'environnement

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Jihad EL NABOULSI

DESCRIPTION

Les problèmes environnementaux, tels que le réchauffement climatique, la pollution des eaux, ou encore la perte de la biodiversité, font aujourd'hui l'objet de beaucoup d'attention. Ces problèmes et les politiques visant à y remédier ont très souvent une composante économique importante. Par exemple, comment évaluer les coûts et les bénéfices associés à la protection de la biodiversité ? La régulation environnementale a-t-elle un impact négatif ou positif sur la croissance économique ? Quel type de politique environnementale est la plus efficiente (eco-taxe, création de marchés de droit de pollution, imposition de normes de pollution...) ?, etc.

Le cours fera un usage conjoint d'éléments théoriques (modèles simples) et de mises en contexte (études de cas sur des problèmes d'actualité dans le cadre des travaux dirigés) pour appréhender les enjeux environnementaux et tenter d'y apporter des solutions pratiques. Nous examinerons notamment :

- les origines économiques des problèmes environnementaux et notamment les raisons pour lesquelles les marchés privés ne parviennent pas à une solution optimale ;
- les méthodes développées par les économistes afin d'établir une valeur monétaire sur des biens non-marchands tels que la qualité de l'air, de l'eau, ou la vie humaine ;
- les instruments qui peuvent être utilisés par les pouvoirs publics en vue de corriger les défaillances des marchés privés en matière de qualité de l'environnement ;
- la notion de développement durable et les liens entre croissance et environnement.



PREREQUIS

- La connaissance des outils d'analyse de la microéconomie :
Ce n'est pas une obligation mais cela facilite la compréhension de certains développements. C'est le cas en particulier pour l'étude des chapitres qui présentent le traitement économique de la pollution et les instruments économiques. Il faudra insister sur les concepts de coût marginal et d'externalités.
- Des connaissances en histoire économique contemporaine (depuis 1945) :
Ce n'est pas non plus une obligation mais ces éléments vous permettront de trouver des exemples judicieux pour illustrer les analyses.
- La maîtrise de certains outils mathématiques :
Les travaux dirigés ne nécessitent pas de développements mathématiques. Cependant, la maîtrise de certains outils permet d'appréhender plus facilement certains développements.
Certains outils et savoir-faire doivent impérativement être maîtrisés : les pourcentages et les taux de croissance ; l'analyse et l'interprétation des graphiques économiques et statistiques. D'autres outils plus complexes facilitent également la compréhension et l'apprentissage du cours (étude des fonctions, dérivées). Les développements littéraires qui accompagnent ces analyses doivent cependant suffire pour comprendre les défis et enjeux environnementaux. Il ne faut donc pas vous focaliser sur ces aspects techniques si ceux-ci vous semblent incompréhensibles. En conséquence vous privilégiez les manuels peu mathématisés comme celui de BEGG, DORNBUSCH et FISHER, *Microéconomie* (Ed. Dunod). Vous pouvez également utilement vous référer aux *Principes d'économie* de SLOMAN et WRITTER (Ed. Pearson).

OBJECTIFS

L'objectif de ce cours est d'initier les étudiants, à partir d'exemples pratiques, aux principes et outils d'analyse utilisés par les économistes afin d'étudier les problèmes environnementaux.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

À la fin du cours, les étudiants devront être en mesure d'appliquer une grille d'analyse économique à diverses problématiques environnementales et en tirer des enseignements utiles pour la prise de décision des entreprises et des puissances publiques (collectivités, organismes publics). En combinant ce cours aux autres enseignements du programme, les étudiants seront en mesure de mieux comprendre les enjeux économiques sous-tendant les diverses décisions des organisations en matière de gestion de l'environnement et des ressources naturelles. En particulier, les étudiants auront assimilé :

- le concept de défaillances de marché qui implique que les puissances publiques ont un rôle à jouer dans le contrôle des externalités ;
- l'analyse coûts-bénéfices appliquée aux grands projets environnementaux ;
- les modes d'intervention de l'Etat (instruments réglementaires, instruments économiques, instruments informationnels, etc.) ;
- les effets de la régulation environnementale sur l'économie et l'émergence d'une industrie verte ;
- l'impact de l'intervention publique sur les secteurs industriels stratégiques et sur le comportement des différents acteurs ;
- le lien entre développement économique et développement durable.

BIBLIOGRAPHIE

- BARDE (J.-P.), Économie et politique de l'environnement, Presses de l'Université de France, 1992.
- BONNIEUX (F.) et DESAIGUES (B.), Économie et politiques de l'environnement, Dalloz, 1998.
- BONTEMS (Ph.) et ROTILLON (G.), L'économie de l'Environnement, Repères, La Découverte, 2013.
- GODARD (O.), Environnement et Développement Durable, De Boeck, 2015.
- GOODSTEIN (E. S.), Economics and the Environment, Wiley, 2010.
- KOLSTAD (Ch.), Intermediate Environmental Economics, Oxford University Press, 2011.
- LESOURD (J.-B.), Économie et gestion de l'environnement, Librairie Droz, 1996.
- SCHUBERT (K.) et ZAGAME (P.), L'environnement, Vuibert, 1998.



- TIETENBERG (T.) et LEWIS (L.), Environmental and Natural Resource Economics, 10th edition, Pearson Series in Economics, 2014.
- TIETENBERG (T.) et LEWIS (L.), Économie de l'Environnement et Développement Durable, Pearson, 2013.

Y4VAE542 Economie managériale**Crédits: 3.0**

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Kevin TECHER**DESCRIPTION**

Ce cours présente les outils de l'analyse économique permettant de guider les décisions des dirigeants d'entreprises ainsi que des décideurs publics. Dans un premier temps, il s'agit de présenter les objectifs des entreprises et les déterminants de l'interaction entre l'offre et la demande. Dans un second temps, il s'agit d'analyser les décisions de l'entreprise dans un environnement concurrentiel, et de comprendre les principaux éléments des interactions stratégiques de l'entreprise sur un marché. Dans un dernier, l'analyse se porte sur les déterminants de la décision publique.

PREREQUIS

Notions de base de microéconomie

OBJECTIFS

À l'issue de ce cours, les étudiants devraient être en mesure d'identifier clairement les objectifs des entreprises, ainsi que les objectifs des décideurs publics, de définir de façon rigoureuse un problème de décision et d'analyser les conséquences des décisions. Les étudiants devraient aussi être en mesure d'identifier les éléments stratégiques guidant la prise de décision.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Comprendre les outils économiques expliquant la prise de décision ; décrire les interactions stratégiques dans un environnement concurrentiel ; identifier les objectifs de prise de décision publique.

BIBLIOGRAPHIE

- GUYOT (M.), VRANCEANU (R.), Economie managériale : théorie, cas, exercices corrigés, Gualino, Lextenso éditions, 2008.
- SAMUELSON (W.), MARKS (S.), Managerial Economics, Wiley, 7ème édition, 2012.



Y4VAE5M5 Langue

Crédits: 6.0

Intervenant(s) : Kyle TOUSSAINT
Enseigné toute l'année

DESCRIPTION

Nous allons approfondir vos connaissances culturelles des principaux pays anglophones, aborder des notions de communication interculturelle (comment mieux interagir avec des interlocuteurs de cultures différentes) et également faire progresser vos compétences en anglais écrit et oral (niveau B2 du CECRL et +) .

OBJECTIFS

- Atteindre ou consolider le niveau d'anglais.
- Savoir reconnaître et comprendre les différents accents anglophones autour du monde.
- Faire des recherches sur l'histoire, l'économie, la politique d'un pays anglophone et en faire un compte rendu vulgarisé en anglais à l'écrit comme à l'oral.
- S'initier à la diversité des étiquettes culturelles dans le monde anglophone et avoir des clés sur comment s'y adapter.
- Rédiger une revue de presse en anglais.



Y4VAE6U1 Unité Entreprise

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAE611 Comptabilité des sociétés

Y4VAE612 Droit des affaires

DESCRIPTION

Droit des affaires et Comptabilité des sociétés.

OBJECTIFS

- Connaître la notion de société et les règles de constitution et de fonctionnement des sociétés
- Connaître les outils de comptabilité des sociétés.

Y4VAE611 Comptabilité des sociétés

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Thierry ROY

DESCRIPTION

La connaissance de la comptabilité des sociétés est primordiale pour bien appréhender les mutations économiques et financières actuelles. Le cours présente les règles particulières de fonctionnement des sociétés commerciales, à travers les dimensions comptables, financières, juridiques, fiscales et sociales.

En effet, elles sont assujetties à l'impôt sur les sociétés, répartissent leur résultat en assemblée générale, versent de l'épargne salariale, peuvent procéder à des augmentations de capital, font souvent l'objet d'évaluation etc.

Les thèmes suivants pourront être abordés :

- les différentes formes de sociétés commerciales,
- la constitution des sociétés,
- la détermination du résultat fiscal,
- l'impôt sur les sociétés,
- l'affectation du résultat,
- l'évaluation des sociétés,
- les augmentations de capital,
- les régimes d'intéressement et de participation.

PREREQUIS

Cours de comptabilité.

OBJECTIFS



Présenter les règles particulières de fonctionnement des sociétés commerciales.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Connaître les outils de comptabilité des sociétés.

BIBLIOGRAPHIE

- COZIAN (M.), VIANDIER (A.) et DEBOISSY (F.), Droit des sociétés, 17e édition Litec.
- GONTHIER (M.), Comptabilité des sociétés, Éditions Foucher.
- GRANDGUILLLOT (B. et F.), Comptabilité des sociétés, Éditions Gualino.
- LEFEBVRE (F.), Mémentos comptable, fiscal, et des sociétés commerciales, pour des points techniques particuliers.

Y4VAE612 Droit des affaires

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Christine LEBEL

DESCRIPTION

Le cours envisage les points suivants :

- Les caractéristiques des sociétés
- La création de la société
- La personne morale de la société
- Droits et obligations des associés
- La dissolution de la société
- La société civile
- La société en commandite simple et la société en nom collectif
- La SARL
- La société anonyme
- La SAS

PREREQUIS

Notions de base de la méthode et du raisonnement juridique.

OBJECTIFS

Apprendre et comprendre les notions de base du droit des affaires principalement centrées autour de l'entreprise individuelle, de sa création à sa disparition, ainsi que certains contrats conclus au cours de son fonctionnement, afin d'éviter des erreurs dans le quotidien de la vie d'une entreprise et être attentifs aux points essentiels susceptibles de provoquer un litige.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Qualification d'un acte juridique réalisé dans la vie économique ainsi que son régime juridique.

Notions de base du droit des affaires.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDREU (L.), SÉRANDOUR (I.), Droit commercial, Collection Mémentos, éd. Gualino, 1e éd. 2019.



- BLAISE (J.-B.), DESGORCES (R.), Droit des affaires, Collec. Manuel, 10e éd. LGDJ Lextenso 2019.
- BLARY-CLEMENT (É.), DEKEUWER-DÉFOSSEZ (F.), Droit commercial, Collection Précis Domat, 12e éd. 2019, LGDJ Lextenso.
- HUMAN (C.), Fiches de droit des affaires, Rappels de cours et exercices corrigés, Fiches, 3e éd, Ellipses, 2019.
- LEGAIS (D.), Droit commercial et des affaires, Collection Sirey université, éd. Sirey, 27e éd., 2020.
- PIEDELIÈVRE (S.), Droit commercial, Collection Cours, 12e éd., 2019.
- RANDRIANIRINA (I.), Cours de droit commercial, collec. Amphi LMD, éd. Gualino, 2e éd. 2020.

Il est conseillé d'être vigilant pour les ouvrages parus antérieurement à septembre 2022 compte tenu d'une importante réforme intervenue au printemps 2022.



Y4VAE6U2 Unité transversale

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAT631 Méthodologie de la note de synthèse

Y4VAT632 Introduction au monde du travail ou à la recherche

DESCRIPTION

Stage ou Mémoire. Méthodologie de la note de synthèse.

OBJECTIFS

- Appréhender le marché du travail au cours d'un stage en entreprise ou dans l'administration ou s'initier à la recherche.
- Maîtriser la langue, les outils théoriques et conceptuels et le " savoir-comprendre " vers le " savoir-écrire ".

Y4VAT631 Méthodologie de la note de synthèse

Crédits: 3.0

Enseigné toute l'année

Intervenant(s) : Centre de Télé-enseignement de Dijon

DESCRIPTION

Il s'agit pour l'étudiant de lire et de s'informer en vue de répondre aux sujets proposés ou de se mettre à niveau pour les exercices écrits de culture générale et par rapport aux programmes des concours. Des méthodologies complètes et des dossiers de culture générale ainsi qu'un cadre général de travail sont proposés.

OBJECTIFS

- Remise à niveau pour les exercices écrits de culture générale : résumé, dissertation et synthèse.
- Préparation aux concours administratifs de catégories A et B : méthodologie par exercices et devoirs sur tous types de sujets.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Maîtrise de la langue, des outils théoriques et conceptuels et du " savoir-comprendre, savoir-écrire ".

BIBLIOGRAPHIE

- CASTEX (G.), La note de synthèse. La documentation française, concours.
- COBAST (E.), Leçons particulières de culture générale, P.U.F.
- COBAST (E.), Petites leçons de culture générale, P.U.F.



- HUISMAN-PERRIN (E.), Éléments de culture générale - Documentation française, concours.
- JOSEPH-GABRIEL (M.), La dissertation de culture générale par l'exemple, classiques.
- MOREAU (J.), La Synthèse de textes, NATHAN U. PROFIT (J.), Réussir la note de synthèse, Chronique Sociale.
- ROUDIL SALQUE (P.), Culture générale, Litec.
- Lecture quotidienne du Monde conseillée.

Y4VAT632 Introduction au monde du travail ou à la recherche**Crédits: 3.0**

Enseigné toute l'année

DESCRIPTION

Le stage permet de découvrir le monde du travail ou des activités professionnelles nouvelles et d'apprendre à rédiger un rapport. Il doit être effectué en France et est prévu sur une durée de 6 semaines. Le mémoire permet d'apprendre à mener une réflexion sous forme de recherche.

OBJECTIFS

- S'Initier à la recherche scientifique.
- Mémoire : initier à la recherche scientifique
- Stage : découvrir le monde professionnel

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Mémoire : savoir définir un sujet de recherche, trouver une bibliographie, construire un plan, rédiger.
- Stage : acquérir une première expérience professionnelle en lien avec le diplôme



Y4VAE6U3 Unité Management

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAE631 Management stratégique

Y4VAE632 Management des relations professionnelles

DESCRIPTION

Management stratégique et Management des relations professionnelles.

OBJECTIFS

Développer des compétences dans le domaine du diagnostic organisationnel et concurrentiel et connaître les outils de management des relations professionnelles.

Y4VAE631 Management stratégique

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Karim MESSEGHEM

DESCRIPTION

Le cours de management stratégique vise à proposer aux étudiants une meilleure connaissance du fonctionnement de l'entreprise, permettant de répondre aux questions "Quelles sont les activités à privilégier ? Quelles sont les structures organisationnelles adaptées aux choix stratégiques ?". Les points suivants sont envisagés : la notion de stratégie, l'analyse de l'environnement stratégique, l'analyse organisationnelle, l'analyse du système de gestion de la PME.

OBJECTIFS

Développer des compétences dans le domaine du diagnostic organisationnel et concurrentiel.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Etre capable d'effectuer une analyse de la cohérence du système de gestion de l'organisation et une analyse des choix stratégiques de l'entreprise.

BIBLIOGRAPHIE

- ATAMER (T.) et CALORI (R.), Diagnostic et décisions stratégiques, Dunod, 2003.
- GARRETTE (B.), DURAND (R.) et DUSSAUGE (P.), Lispe (collectif HEC), Strategor, Politique générale de l'entreprise, Dunod, 2009.



- MARCHESNAY (M.) et MESSEGHEN (K.), Cas de stratégie de PME, Éditions Management et Sociétés, 2003.
- MAYRHOFER (U.), Management Stratégique, Bréal, 2007.

Y4VAE632 Management des relations professionnelles

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Françoise PIERSON

DESCRIPTION

Il s'agit, à travers ce cours, d'analyser les relations professionnelles prenant place au sein d'une organisation. Nous insisterons sur les relations collectives de travail à travers l'étude des acteurs des relations professionnelles et de leur évolution (notamment de la représentation du personnel dans l'entreprise) puis du management des relations professionnelles (la régulation, la négociation collective et la spécificité des relations professionnelles dans les PMO).

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances de base en relations professionnelles et comprendre leurs enjeux pour la gestion des ressources humaines.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Etre capable de :

- connaître les règles relatives à la représentation du personnel dans l'entreprise, aux conflits collectifs, à la négociation collective etc.
- comprendre les évolutions des éléments essentiels des relations professionnelles et leurs causes (contextes, idéologies, comportements etc.)
- mettre en place une politique de gestion des relations professionnelles dans l'entreprise.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM (G.), Les relations sociales année zéro - Un modèle à réinventer, Paris : Bayard Éditions, 2000.
- BIETRY (F.), Les partenaires sociaux : Quelle stratégie syndicale pour quel dialogue social ?, EMS, 2007.
- CADIN (L.), GUERIN (F.) et PIGEYRE (F.), Gestion des ressources humaines - Pratique et éléments de théorie, Dunod, 2002.
- CHAMBARLHAC (V.) et UBBIALI (G.) (dir.), Épistémologie du syndicalisme - Construction disciplinaire de l'objet syndical, Paris : L'Harmattan, 2005.
- FRABOULET (D.), Quand patrons s'organisent, Presses Universitaires Du Septentrion, 2007.
- PIERSON (F.) et VIGNAL (J.) (coord.), GRH - Analyser et comprendre pour agir, Editions Ellipses, Paris, 2024 (Labellisé par la FNEGE en 2025).



Y4VAE6U4 Unité International

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAT532 Droit matériel de l'Union européenne

Y4VAT651 Economie internationale

DESCRIPTION

Economie internationale, Droit matériel de l'Union européenne.

OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement, les transformations économiques et les mécanismes du commerce international.
- Connaître les règles applicables aux activités régies par le droit de l'Union européenne.

Y4VAT532 Droit matériel de l'Union européenne

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Alexandre DESRAMEAUX

DESCRIPTION

Le cours de droit matériel de l'Union européenne entend présenter dans ses grandes lignes, d'une part, le droit européen de la libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux, et, d'autre part, le droit européen de la libre et égale concurrence entre les opérateurs économiques. Il montre que la jurisprudence constructive de la Cour de justice de l'Union européenne vient compléter utilement le droit des traités en la matière. Il fait apparaître que les principes profondément libéraux de ce droit essentiellement économique sont de plus en plus contrebalancés par l'exigence également européenne de satisfaire à des objectifs de cohésion sociale, territoriale et environnementale.

PREREQUIS

Connaissance du cours d'Institutions de l'Union européenne.

OBJECTIFS

Présenter les grandes lignes du droit matériel européen, en montrant qu'il est une branche du droit public économique et qu'il s'articule à la fois à l'émergence d'une citoyenneté européenne et au renforcement de la politique commune des États membres vis-à-vis des pays tiers.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR



Maîtriser les grandes règles et les principales notions du droit matériel de l'Union européenne : libre circulation des marchandises, personnes, services, capitaux; libre et égale concurrence entre les acteurs économiques. Comprendre que les principes et les notions du droit matériel de l'UE ont leur spécificité par rapport à ceux des droits nationaux.

BIBLIOGRAPHIE

- BOUTAYEB (C.), *Droit matériel de l'Union européenne*, LGDJ, coll. Systèmes Cours, 7e éd., 2023.
- DUBOUI (L.) et BLUMANN (C.), *Droit matériel de l'Union européenne*, LGDJ, coll. Domat Droit public, 9e éd., 2024.
- RAMBAUD (P.), CLERGERIE (J.-L.) et GRUBER (A.), *Droit institutionnel et matériel de l'Union européenne*, Dalloz, Précis, 15e éd., 2024.
- Van CLEYNENBREUGEL (P.), *Droit matériel de l'Union européenne*, Larcier, Coll. de la Faculté de droit de l'Université de Liège, 2e éd., 2023.

Y4VAT651 Economie internationale

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Marie-Line DUBOZ

DESCRIPTION

La réflexion en économie internationale renvoie à deux champs distincts mais complémentaires, l'échange international de biens et de services d'une part, les flux monétaires et financiers internationaux d'autre part.

La première partie du cours est donc consacrée au commerce international, lequel renvoie à l'analyse théorique des déterminants de l'échange international. Les théories du commerce international ont évolué assez naturellement avec les mutations et débats autour de la mondialisation commerciale, ce dont rendent compte les deux premiers chapitres du cours.

La seconde partie du cours concerne la macroéconomie internationale. Il s'agit alors de passer d'une analyse microéconomique des échanges commerciaux à une analyse macroéconomique tenant compte de la façon dont sont financés les flux commerciaux et dont ont évolué les flux financiers depuis 50 ans, à travers deux autres chapitres.

PREREQUIS

Avoir des connaissances en économie, à savoir celles acquises lors des cours d'économie des deux années précédentes comme :

- objectifs du producteur et du consommateur ;
- ce qu'est une monnaie, un agrégat, etc. ;
- lecture des graphiques comme moyen de démonstration.

OBJECTIFS

Présenter le fonctionnement, les transformations économiques et les mécanismes du commerce international.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Connaître les principaux déterminants théoriques des échanges commerciaux entre les pays.
- Connaître les mécanismes qui régissent les flux financiers actuels dans un contexte de financiarisation des économies.
- Comprendre ainsi l'environnement international du point de vue de ses forces et de ses faiblesses, pour mieux l'appréhender et en cerner les enjeux.

BIBLIOGRAPHIE

- LEDEZMAN (I.) et LENOBLE-LIAUD (H.), *Economie internationale*, PUF, 2020.



- GUILLOCHON (B.), PELTRAULT (F.) et VENET (B.), Economie internationale, Dunod, 9ème édition, 2020.

Y4VAE6U5 Unité complémentaire

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAT621 Méthodes d'enquête

Y4VAE652 Informatique

DESCRIPTION

Méthodes d'enquête et Informatique.

OBJECTIFS

Connaître les méthodes d'initiation à l'enquête et les concepts de base pour les bases de données.

Y4VAT621 Méthodes d'enquête

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : John-Pol PIERREL

DESCRIPTION

Le cours présente les principaux types d'enquête, l'élaboration du questionnaire et la présentation et l'analyse des données issues de l'enquête.

- Introduction aux méthodes quantitatives
- Échantillonnage et plan d'étude
- Statistiques descriptives
- Tests d'hypothèses
- Analyse multivariée

PREREQUIS

Programme de statistique univariée et de statistique bivariée.

OBJECTIFS

Présenter les méthodes d'initiation à l'enquête et d'étude des résultats obtenus.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Maîtriser les techniques d'enquête, savoir présenter les données issues de l'enquête.



BIBLIOGRAPHIE

- BLANCHET (A.), Les techniques d'enquête en sciences sociales [2e édition], Malakoff: Armand Colin, 2022.
- FENNETEAU (H.), Enquête : Entretien et questionnaire, Les topos, Dunod, 2015.
- GANASSALI, S., Les enquêtes par questionnaire avec Sphinx, Eyrolles, 2017.
- MARTIN (O.), L'analyse de données quantitatives - L'enquête et ses méthodes, Armand Colin, 2009.
- PY (B.), La statistique sans formule mathématique, Pearson, 2013.

Y4VAE652 Informatique**Crédits: 3.0**

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Franck PIERREL**DESCRIPTION**

Ce cours a pour objectif de fournir les concepts de base pour concevoir, créer et interroger une base de données relationnelle en s'appuyant sur des études de cas pratiques. Il propose d'aborder les points suivants :

- Apports des bases de données et leur intérêt dans le cadre de la gestion de l'information.
- Mise en lien avec les différents types de bases de données actuellement utilisées dans l'industrie.
- Étude des principes de conception des bases des données relationnelles.
- Éléments de langage pour utiliser une base de données.
- Mise en œuvre et exploitation.

OBJECTIFS

Fournir les éléments permettant de comprendre et de concevoir les bases de données. Donner des notions permettant de construire et d'interroger certaines bases de données.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Maîtriser les concepts de base pour la conception des bases de données.
- Savoir utiliser les éléments simples permettant d'interagir avec une base de données.

BIBLIOGRAPHIE

- HAINAUT (J.L.), Bases de données - Concepts, utilisation et développement, 5ème édition, Dunod, 2022.
- BUENO (G.), Conception méthodique des bases de données, Ellipses, 222 pages, 2008.
- CHRISMENT (C.), PINEL-SAUVAGNAT (K.), TESTE (O.) et TUFFERY (M.), Bases de données relationnelles, Hermès - Lavoisier, 1re édition, 494 pages, 2008.



20 - STRUCTURE LICENCE AES 2E ANNÉE, PARCOURS ETP

Semestre 3

PÉRIODE	INTITULÉ	CRÉDITS
▼	Y4VAT3U3 - Unité complémentaire	6.0
2	Y4VAT33A - Enjeux politiques contemporains	2.0
2	Y4VAT33C - Sociologie des organisations	2.0
2	Y4VAT33B - Vie politique sous la Vème République	2.0
▼	Y4VAT3M1 - Unité juridique	6.0
1	Y4VAT312 - Droit de la responsabilité	3.0
1	Y4VAT311 - Droit administratif : introduction	3.0
▼	Y4VAE3M2 - Unité Economie	6.0
2	Y4VAE322 - Politique économique	3.0
1	Y4VAE321 - Microéconomie	3.0
▼	Y4VAT3U4 - Unité juridique 2	6.0
1	Y4VAT341 - Droit des collectivités territoriales	3.0
2	Y4VAT342 - Finances publiques de l'Etat	3.0
A	Y4VAE3M5 - Langue	6.0

Période 1 : octobre à janvier, Période 2 : février à mai, Toute l'année (A) : octobre à mai



Semestre 4

PÉRIODE	INTITULÉ	CRÉDITS
▼	Y4VAT4U5 - Unité Transversale	6.0
1	Y4VAT452 - Systèmes politiques	2.0
2	Y4VAT453 - Enjeux Socio-écologiques	2.0
A	Y4VAT451 - Outils pour l'insertion professionnelle	2.0
▼	Y4VAT4M1 - Unité juridique 1	6.0
2	Y4VAT411 - Les actes de l'administration	3.0
1	Y4VAT412 - Histoire du droit public	3.0
▼	Y4VAT4U2 - Unité Vie publique	6.0
1	Y4VAT422 - Sociologie des comportements politiques	3.0
2	Y4VAT421 - Economie publique	3.0
▼	Y4VAT4U3 - Unité juridique 2	6.0
2	Y4VAT431 - Finances publiques locales	3.0
2	Y4VAT432 - Droit de l'administration territoriale	3.0
▼	Y4VAT4U4 - Unité complémentaire	6.0
1	Y4VAE332 - Statistique bivariée	3.0
1	Y4VAT442 - Institutions de l'Union européenne	3.0

Période 1 : octobre à janvier, Période 2 : février à mai, Toute l'année (A) : octobre à mai

21 - DESCRIPTION LICENCE AES 2E ANNÉE, PARCOURS ETP

Y4VAT3U3 Unité complémentaire

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAT33A Enjeux politiques contemporains

Y4VAT33C Sociologie des organisations

Y4VAT33B Vie politique sous la Vème République

Y4VAT33A Enjeux politiques contemporains

Crédits: 2.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Vincent LEBROU

DESCRIPTION

À partir d'exemples concrets tirés de l'actualité, ce cours entend fournir aux étudiant.e.s des outils intellectuels permettant de décrypter les enjeux politiques contemporains. Grâce à la mobilisation de travaux de recherche issus des sciences sociales (droit, histoire, sociologie, philosophie, science politique, etc.) nous chercherons à apporter des éléments de réflexion permettant de déconstruire le cadrage proposé pour penser certains sujets. Dans cette perspective, nous aborderons des thématiques relatives aussi bien à la vie politique (voter est-il vraiment démocratique ?) qu'aux enjeux économiques (faut-il abolir l'héritage ?) ou aux conjonctures de crise qui semblent se multiplier ces dernières années (peut-on surmonter une crise ?), pour ne citer que quelques-uns des exemples abordés dans le cadre de cet enseignement.

OBJECTIFS

- Doter les étudiants d'outils intellectuels pour penser le monde de demain
- Proposer une lecture transversale des enjeux politiques contemporains
- Aider au développement d'une lecture interdisciplinaire d'un sujet donné

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Capacité d'analyse et de synthèse
- Construction d'un esprit critique et éclairé

BIBLIOGRAPHIE

- Luc Boltanski, Arnaud Esquerre, *Qu'est-ce que l'actualité politique ? Evénements et opinions au 21^{ème} siècle*, Paris, Gallimard, NRF Essais, 2022.
- Thomas Frinault, Pierre Karila-Cohen, Erik Neveu, *Qu'est-ce que l'opinion publique ?*, Paris, Gallimard, 2023.



- Thomas Frinault, Christian Le Bart, Erik Neveu (dir.), *Nouvelle sociologie politique de la France*, Paris, Armand Colin, coll. U, 2021.

Y4VAT33C Sociologie des organisations

Crédits: 2.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Sylvie GUIGON

DESCRIPTION

Deux raisons principales justifient l'utilité de l'enseignement sur le fonctionnement des organisations :

- L'importance et le rôle que jouent les organisations dans nos sociétés.
- La nécessité d'y avoir recours dans la pratique de presque tous les métiers, c'est-à-dire pendant l'exercice de toute activité professionnelle.

Les organisations sont partout, elles envahissent notre existence quotidienne :

- nous naissons dans des organisations : hôpital ou maternité,
- nous grandissons dans des organisations : crèche, école, collège, lycée, université,
- nous travaillons dans des organisations privées ou publiques : entreprises, associations, administrations,
- nous achetons des biens et des services à des entreprises,
- nous utilisons les services des administrations,
- il arrive fréquemment que nous passions la fin de notre existence terrestre dans une maison de retraite ou un établissement spécialisé.

Les sociologues vont alors tenter de répondre partiellement aux questions suivantes :

- Quels sont les types de pensée et d'action qui expliquent l'existence de certains types d'organisation ?
- Comment les individus et les groupes d'individus coopèrent-ils dans les organisations ?
- Un autre thème largement abordé par la sociologie concerne le changement organisationnel : que se passe-t-il lorsque des événements marquants surviennent dans les organisations, comme une fusion d'entreprises, la mise en place d'une nouvelle technologie ?

Comment les rôles et les pratiques de travail évoluent-ils à la suite de ces événements ?

Les organisations sont les instruments privilégiés pour mener à bien les actions collectives et construire les coopérations nécessaires pour réaliser ce que nous ne pouvons accomplir seuls.

La sociologie des organisations renvoie à une réflexion sur ce qu'est l'action collective. C'est-à-dire une action convergente, concertée, menée par une pluralité d'acteurs afin d'atteindre un certain objectif.

On s'intéresse à l'organisation sociale au sens large. Les organisations offrent un terrain expérimental particulièrement important pour étudier la question des relations collectives. Le problème de la coopération apparaît central. Il s'agit de montrer que la coopération n'est pas naturelle, elle se construit.

C'est un construit social. A quelle condition, sous quelle forme est-elle possible ?

Mais selon les époques, les contextes socio-économiques, la façon de comprendre le fonctionnement des organisations a évolué. Dans le cours de sociologie des organisations, nous tenterons d'apporter des réponses aux questions qui se posent en sociologie des organisations, tout en tenant compte de l'évolution et de la progression de la réflexion dans ce domaine de la sociologie.

PREREQUIS



Cours d'introduction à la sociologie.

OBJECTIFS

Fournir un éclairage sociohistorique des principales problématiques relevant de la sociologie des organisations.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Pouvoir poursuivre avec rigueur un raisonnement relevant de la sociologie des organisations.

BIBLIOGRAPHIE

- AMBLARD (H.), BERNOUX (P.), HERREROS (G.) et LIVIAN (Y.-F.), *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Paris, Éditions du Seuil, 1996.
- BAGLA (L.), *Sociologie des organisations*, Paris, La Découverte, collection Repères, 1998.
- BALLE (C.), *Sociologie des organisations*, Presses Universitaires de France, collection Que sais-je ?, 1990.
- BERNOUX (P.), *La sociologie des organisations*, Le Seuil, 1985.
- BOLTANSKI (L.) et THEVENOT (L.), *Les économies de la grandeur*, Paris, PUF, 1987.
- BOLTANSKI (L.) et CHIAPELLO (E.), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.
- BOYER (R.) et DURAND (J.-P.), *L'après fordisme*, Paris, Syros, 1998.
- CALLON (M.) (dir.), *La science et ses réseaux. Genèse et circulation des faits scientifiques*, Paris, La Découverte, 1989.
- COZIER (M.) et FRIEDBERG (E.), *L'acteur et le système*, Paris, Le Seuil, 1977.
- COZIER (M.), *À quoi sert la sociologie des organisations ?* Seli Arslan, 2000.
- GETZ (I.), *L'entreprise libérée*, Paris, Fayard, 2017.
- HOLLARD (M.), MALICH (T.) et VELTZ (P.), *L'après-taylorisme, nouvelles formes de rationalisation dans l'entreprise*, Economica, 1999.
- LAFAYE (C.), *Sociologie des organisations*, Nathan, 1996.
- LATOUR (B.) (dir.), *Ces réseaux que la raison ignore*, L'Harmattan, 1992.
- SAINSAULIEU (R.), *Sociologie de l'organisation et de l'entreprise*, Dalloz Sirey, 1999.
- SINGLER (E.), *Nudge management*, Paris, Editions Pearson, 2018.
- TAYLOR (F.W.), *La direction scientifique des entreprises*, Paris, Marabout, 1909.
- THALER (R.) et SUNSTEIN (C.), *Nudge - Émotions, habitudes, comportements : comment inspirer les bonnes décisions*, Paris, Editions Vuibert 2010.
- WEBER (M.), *Économie et société*, Paris, Plon, 1971.

Y4VAT33B Vie politique sous la Vème République

Crédits: 2.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Christophe GESLOT

DESCRIPTION

Le cours porte sur certaines évolutions et certains événements majeurs de la vie politique sous la V^e République.

Ainsi, la structuration du paysage politique, largement modelé pendant longtemps par le mode d'élection des députés et du chef de l'Etat, a considérablement changé depuis 2017. Le fonctionnement même des institutions est profondément modifié depuis 2024. L'absence de majorité à l'Assemblée nationale a en effet radicalement modifié les rapports de pouvoir entre l'exécutif et le législatif.

La vie politique française connaît par ailleurs une crise démocratique que révèle notamment la progression de l'abstention lors des différentes élections. Cette crise résulte de facteurs variés : mise en cause de la représentativité et



de la probité de la classe politique nationale, impuissance des politiques, sentiment de déni de démocratie, de ne pas être entendu, etc.

Ces évolutions interrogent l'avenir du système politique français, certains souhaitant changer de régime par l'établissement d'une VI^e République.

PREREQUIS

Connaître les notions fondamentales du droit constitutionnel et le fonctionnement de la V^e République.

OBJECTIFS

Comprendre les principales évolutions de la vie politique sous la V^e République.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Être capable de traiter des questions de manière critique et argumentée.

BIBLIOGRAPHIE

- ARDANT (P.), MATHIEU (B.), *Droit constitutionnel et institutions politiques*, LGDJ, coll. Manuels.
- CHANTEBOUT (B.), *Brève histoire politique et institutionnelle de la V^e République*, Armand Colin, 2004.
- CHEVALLIER (J.-J.), CARCASSONNE (G.), DUHAMEL (O.) et BENETTI (J.), *Histoire de la V^e République 1958-2017*, 16^e éd., Dalloz, 2017.
- GICQUEL (J. et J.-E.), *Droit constitutionnel et institutions politiques*, Montchrestien, coll. Précis Domat.
- HAMON (F.), TROPER (M.), BRUNET (P.), *Droit constitutionnel*, LGDJ, coll. Manuels.
- PACTET (P.), MÉLIN-SOUCRAMANIEN (F.), *Droit constitutionnel*, Sirey.



Y4VAT3M1 Unité juridique

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAT312 Droit de la responsabilité

Y4VAT311 Droit administratif : introduction

DESCRIPTION

Introduction au droit administratif et Droit de la responsabilité.

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances de base en droit administratif et en droit de la responsabilité.

Y4VAT312 Droit de la responsabilité

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Émilien CHARPANTIER

DESCRIPTION

Le droit des obligations est la branche du droit civil qui régit le lien de droit entre deux personnes, permettant au créancier d'exiger du débiteur l'exécution d'une prestation, qu'elle naisse d'un contrat ou d'un fait juridique.

Le droit des obligations délictuelles ou extra-contractuelles, qu'on appelle également le droit de la responsabilité civile, est la branche du droit qui oblige une personne à réparer les dommages qui ont été causés à autrui - et ce, par sa propre faute, par le fait d'une personne dont elle doit répondre ou par une chose qu'elle a sous sa garde. Que le dommage ait été causé par un enfant, un salarié, un voisin, une balle de tennis, un animal, une batterie de téléphone, un incendie, la tuile tombant du toit d'une maison en ruines, ... ou par la mauvaise exécution d'un contrat, il faudra identifier le fondement adéquat pour permettre à la victime d'obtenir une indemnisation, si aucune cause d'exonération ne trouve à s'appliquer.

Ainsi, le droit de la responsabilité civile est une matière fondamentale qui est au cœur du droit privé et des relations humaines.

PREREQUIS

Cette unité nécessite une parfaite maîtrise du vocabulaire juridique et de la méthodologie juridique, tant pour l'exercice du cas pratique que de la fiche d'arrêt.

Le suivi et la bonne compréhension des cours d'introduction générale au droit et de droit des obligations contractuelles est un prérequis fondamental.

OBJECTIFS



Acquérir les connaissances fondamentales en droit de la responsabilité civile.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Identifier les fondements applicables selon la situation donnée.

BIBLIOGRAPHIE

- Andreu (L.), Thomassin (N.), Cours de droit des obligations, Gualino (coll. Amphi LMD), 8e éd., 2023-2024
- Bénabent (A.), Droit des obligations, LGDJ (coll. "Domat"), 20e éd., 2023
- Cabrillac (R.), Droit des obligations, Dalloz (coll. "Cours"), 15e éd., 2022
- Carbonnier (J.), Les obligations, PUF (coll. "Quadrige"), 2e éd., 2017 (réimpression)
- Fabre-Magnan (M.), Droit des obligations, PUF (coll. "Thémis"), 6e éd., 2021
- Larroumet (Ch.), S. Bros (S.), Les obligations, Economica, 10e éd., 2021
- Le Tourneau (Ph.), Droit de la responsabilité et des contrats, Dalloz (coll. "Dalloz action"), 13e éd., 2023-2024
- Malaurie (Ph.), Aynès (L.), Stoffel-Munck (Ph.), Les obligations, Defrénois, 12e éd., 2022
- Malinvaud (P.), Fenouillet (D.), Mekki (M.), Droit des obligations, LexisNexis (coll. "Manuel"), 17e éd., 2023
- Porchy-Simon (S.), Les obligations, Dalloz (coll. "HyperCours"), 16e éd., 2024
- Terré (F.), Simler (P.), Lequette (Y.) et Chénédé (F.), Les obligations, Dalloz (coll. "Précis"), 13e éd., 2022

Y4VAT311 Droit administratif : introduction

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Charles FORTIER

DESCRIPTION

Ce cours aborde les thèmes suivants.

Les fondements historiques et politiques du droit administratif

- L'affirmation de l'État en France
- Le principe de séparation des autorités administratives et de l'autorité judiciaire
- L'auto-soumission de l'État au droit
- La « conception française de la séparation des pouvoirs »

Les caractères essentiels du droit administratif

- Un droit autonome
- Un droit d'origine jurisprudentielle
- Une synthèse de l'intérêt public et des libertés individuelles et collectives

Les notions de base du droit administratif

- Les acteurs : personnes publiques et autorités administratives
- Les moyens : les différents types d'actes de l'administration
→ Transition avec le cours du 2^{ème} semestre, relatif aux actes administratifs unilatéraux

OBJECTIFS

- Acquérir les bases du droit administratif pour les années d'études à venir et pour la préparation des concours administratifs : comprendre son histoire et donc sa logique, ainsi que ses principales notions.



- Mieux appréhender, par ailleurs, les arcanes du système administratif : identifier les différentes personnes publiques et les distinguer des différentes autorités administratives.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Maîtrise du vocabulaire juridique en droit administratif.
- Compréhension et capacité d'analyse d'une jurisprudence administrative.
- Maîtrise des outils juridiques en matière d'administration publique.

BIBLIOGRAPHIE

Manuels

- RENAUT (M.-H.), Histoire du droit administratif, coll. Mise au point, Ellipses
- WALINE (J.), ECKERT (G.), MULLER (E.), Droit administratif, coll. Précis, Dalloz
- TRUCHET (D.), Droit administratif, coll. Thémis, PUF

Lexique

- AUBIN (E.), Petit lexique de droit administratif

Lecture générale

- WEIL (P.) et Pouyaud (D.), Le droit administratif, coll. Que sais-je ?, PUF

Éventuellement, et ponctuellement, recueils de décisions du juge administratif :

- Les grands arrêts de la jurisprudence administrative, Dalloz
- Droit administratif. Les grandes décisions de la jurisprudence, PUF



Y4VAE3M2 Unité Economie

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAE322 Politique économique

Y4VAE321 Microéconomie

DESCRIPTION

Microéconomie et Politique économique.

OBJECTIFS

Comprendre les phénomènes économiques et les débats de politique économique.

Y4VAE322 Politique économique

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Marie-Line DUBOZ

DESCRIPTION

La politique économique se définit comme l'ensemble des interventions des pouvoirs publics destinées à corriger des déséquilibres économiques jugés dommageables pour la société. Il s'agit dès lors d'atteindre certains objectifs en utilisant un certain nombre d'instruments, tout en tenant compte de certaines contraintes.

Depuis les travaux de Kaldor et son célèbre carré magique, quatre grands objectifs de la politique économique sont généralement distingués :

- la croissance ;
- le plein emploi ;
- la stabilité des prix ;
- l'équilibre de la balance commerciale (extérieure).

Nous reviendrons sur chacun d'eux dans le Chapitre 1.

Par la suite, et en référence aux 3 fonctions de l'Etat définies par Musgrave (1959), ce cours abordera :

- dans le Chapitre 2, la politique budgétaire et la politique monétaire (la fonction de stabilisation c'est-à-dire les politiques conjoncturelles) ;
- dans le Chapitre 3, la fonction d'allocation des ressources et la fonction de redistribution des revenus (c'est-à-dire les politiques structurelles).

OBJECTIFS



Comprendre les enjeux de la politique économique dans un monde où les interdépendances économiques sont très fortes et contraignent, de fait, tant les instruments que l'efficacité de la celle-ci.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Avoir des connaissances économiques permettant de saisir les effets des politiques mises en œuvre par les gouvernements et ce que peuvent en attendre les citoyens.

BIBLIOGRAPHIE

- COMBES E. [2022], « Précis d'économie », PUF, Collection Major, 16^{ème} édition.
- KRUGMAN P., WELLS R. [2019], « Macroéconomie », De Boeck, 4^{ème} édition.
- CHAUVET C. [2016], Politique économique, Dunod.

Y4VAE321 Microéconomie

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Kevin TECHER

DESCRIPTION

Ce cours présente les différentes structures de marché et leurs effets sur la détermination des prix et du bien-être. En particulier, il s'agira de comprendre les effets de la concentration des producteurs sur les marchés. Dans une première partie, il s'agit de revenir sur l'analyse des effets de la concurrence pure et parfaite, de comprendre la détermination de l'équilibre de marché et d'étudier la stabilité de cet équilibre. Dans une deuxième partie, il s'agira d'étudier les effets de la concentration du pouvoir de marché à travers l'étude du monopole. Cette partie vise à comprendre comment un monopole détermine son prix et use de sa position sur le marché. Une troisième partie s'intéresse à la concurrence oligopolistique. Il s'agira de comprendre les stratégies mises en place par les entreprises sur un marché peu concentré en considérant comme variable stratégique soit le choix des quantités produites, soit le prix des biens.

PREREQUIS

Cours d'Introduction à la microéconomie

OBJECTIFS

Ce cours poursuit l'analyse microéconomique en se concentrant sur le marché. A l'issue de ce cours l'étudiant devrait être en mesure de différencier et d'analyser rigoureusement les différentes structures de marché. L'étudiant devrait aussi être en mesure d'analyser les implications de la concentration des marchés sur la détermination des prix. Enfin les notions de surplus du consommateur, de profit, et d'intérêt collectifs devront être maîtrisées. L'étudiant devrait aussi être en mesure d'utiliser les notions de bases en ce qui concerne les interactions stratégiques en microéconomie.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Etablir un raisonnement microéconomique rigoureux pour analyser un marché ; définir les effets de la concentration des producteurs et du pouvoir de marché ; décrire rigoureusement des interactions stratégiques entre concurrents.



BIBLIOGRAPHIE

- KRUGMAN (P.), WELLS (R.), Microéconomie, De Boeck, 2009.
- VARIAN (H.), Introduction à la microéconomie, De Boeck, 2004.
- KREPS (M.D.), Microeconomics foundations I : Choice and competitive markets, Princeton university press, 2013.

Y4VAT3U4 Unité juridique 2

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAT341 Droit des collectivités territoriales

Y4VAT342 Finances publiques de l'Etat

DESCRIPTION

Finances publiques de l'État et Droit des collectivités territoriales.

OBJECTIFS

- Connaître les fondements du droit des finances publiques de l'État et la construction de l'appareil d'État à travers la mise en place de grands services publics.
- Connaître le fonctionnement des institutions locales décentralisées.

Y4VAT341 Droit des collectivités territoriales

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Carole CHEVILLEY-HIVER

DESCRIPTION

L'objet du cours est l'étude des institutions locales décentralisées. Cette étude revêt un aspect à la fois institutionnel, formel et matériel. Il s'agit donc d'étudier :

- les grands principes qui régissent les collectivités locales (décentralisation, libre administration), les autorités décentralisées (organe délibérant et organe exécutif)
- le cadre de la démocratie locale (élection et fonctionnement des assemblées locales, participation des citoyens)
- les compétences exercées par les autorités décentralisées
- le contrôle de légalité.

PREREQUIS

Maîtrise des notions fondamentales de droit constitutionnel et connaissance des institutions administratives.

OBJECTIFS

Exposer le fonctionnement des institutions locales décentralisées.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR



Connaître et comprendre le fonctionnement d'une collectivité territoriale, se doter d'une capacité d'expertise juridique auprès des acteurs locaux.

BIBLIOGRAPHIE

- FAURE (B.), Droit des collectivités territoriales, Éd. Dalloz.
- VERPEAUX (M.), Les collectivités territoriales en France, Éd. Dalloz.
- Code général des collectivités territoriales annoté.

Y4VAT342 Finances publiques de l'Etat

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Matthieu HOUSER

DESCRIPTION

Ce cours a pour objectif d'appréhender les ressources et les dépenses gérées par l'État conformément à la nouvelle présentation des crédits découlant de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) du 1er août 2001.

Seront plus précisément étudiés :

- la LOLF,
- les ressources de l'État,
- la lutte contre le déficit,
- la procédure parlementaire.

OBJECTIFS

Le cours étudie les ressources et les dépenses gérées par l'État.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Maîtriser les fondements du droit des finances publiques de l'État.



Y4VAE3M5 Langue

Crédits: 6.0

Intervenant(s) : Kyle TOUSSAINT
Enseigné toute l'année

DESCRIPTION

Ce module annualisé vise à établir des connaissances de bases de culture générale en anglais. Le fonctionnement culturel et socio-économique du monde anglophone et les différences culturelles avec le monde francophone seront présentés entièrement en anglais, permettant aux étudiants d'explorer des matières pertinentes pour leur filière tout en pratiquant la langue étrangère.

OBJECTIFS

- Atteindre ou consolider son niveau d'anglais.
- Développer sa maîtrise de l'anglais.



Y4VAT4U5 Unité Transversale

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAT452 Systèmes politiques

Y4VAT453 Enjeux Socio-écologiques

Y4VAT451 Outils pour l'insertion professionnelle

DESCRIPTION

Outils pour l'insertion professionnelle, Enjeux socio-écologiques ou Systèmes politiques.

OBJECTIFS

- Pouvoir adopter une démarche d'insertion ou d'évolution dans le monde du travail.
- Assimiler la méthodologie universitaire et savoir produire une réalisation personnelle à partir d'ensembles documentaires.
- Améliorer son niveau d'expression écrite et orale.
- Connaître les systèmes politiques étrangers, notamment britannique et américain.

Y4VAT452 Systèmes politiques

Crédits: 2.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Sophie OVERNEY

DESCRIPTION

Le cours vise à présenter des systèmes politiques étrangers, notamment les systèmes britannique et américain. Pour chaque système étudié, le cours traite largement de questions relevant du droit constitutionnel (le type d'État, le régime politique, les institutions politiques mises en place, le fonctionnement de ces institutions, la pratique. . .) et se propose de voir, au-delà, la place des institutions politiques dans le système politique du pays.

PREREQUIS

Notions de droit constitutionnel et d'institutions politiques.

OBJECTIFS

Présentation de systèmes politiques étrangers.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR



Connaître les systèmes politiques étrangers, notamment britannique et américain.

Y4VAT453 Enjeux Socio-écologiques

Crédits: 2.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Alexandre MEUTELET

DESCRIPTION

Le cours repose sur une approche systémique et pluridisciplinaire des enjeux socio-écologiques. Il abordera les thèmes suivants :

- Changement climatique et énergie : ce chapitre explore les bases scientifiques du climat, ses évolutions historiques et les scénarios futurs liés aux activités humaines.
- Biodiversité : ce chapitre met en exergue l'effondrement de la biodiversité, hiérarchise ses causes anthropiques et décline ses conséquences.
- Ressources naturelles : ce chapitre présente les enjeux liés à l'exploitation des ressources primaires et secondaires dans un cadre de limites planétaires.
- Santé environnementale : ce chapitre revient sur le concept « One Health », approche intégrée de la santé humaine, animale et végétale face aux impacts environnementaux.
- Transition juste et équité sociale : ce chapitre étudie les dimensions humaines et sociales des transitions écologiques.

OBJECTIFS

Comprendre des problématiques complexes de durabilité selon une approche pluridisciplinaire en considérant les échelles spatiales et temporelles

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Définir les notions clés des enjeux socio-écologiques : anthropocène, limites planétaires, biodiversité, changement climatique, santé-environnement, etc.
- Connaître les principaux processus naturels (cycles du carbone, du phosphore et de l'azote, réseaux trophiques, résilience des écosystèmes) et anthropiques (émissions de gaz à effet de serre, exploitation des ressources, pollutions) perturbant l'équilibre du système Terre.
- Expliquer le lien entre activités humaines et dysfonctionnements globaux (effet de serre, perte de biodiversité, pollutions, etc.) ainsi que leurs conséquences (crise sanitaire, perte de services écosystémiques, etc.).
- Intégrer différentes échelles spatio-temporelles dans l'analyse d'un phénomène (relier effets locaux et globaux, court terme et long terme). Par exemple, considérer les impacts climatiques ou écologiques à l'échelle mondiale et régionale, et l'évolution historique et future des tendances.
- Analyser les enjeux socio-écologiques selon une approche pluridisciplinaire, en mobilisant des connaissances issues des sciences naturelles, sociales et économiques.
- Analyser les inégalités sociales associées (revenu, genre, accès à l'énergie, santé, etc.) et leur rôle dans la vulnérabilité aux changements environnementaux.
- Adopter un esprit critique et réflexif sur les discours et représentations des enjeux.

BIBLIOGRAPHIE

- Banerjee, A., & Duflo, E. (2019), *Économie utile pour des temps difficiles*. Paris : Seuil.
- Couvet, Denis & Teyssède-Couvet, Anne. (2010). *Écologie et biodiversité*. Paris : Belin.
- Fleury, C., & Prévot, A.-C. (2012). *L'exigence de la réconciliation. Biodiversité et société*. Paris : Fayard-MNHN.
- Morand, S., & Lajaunie, C. (2018). *Biodiversité et santé. Les liens entre le vivant, les écosystèmes et les sociétés*. Londres : ISTE éditions.



- Morin, E. (2005). *Introduction à la pensée complexe*. Paris : Seuil.
- Magny, M. (2021). *L'Anthropocène*. Paris : PUF.
- Meadows, D., Meadows, D. & Randers, Jorgen. (2022). *Les limites à la croissance (dans un monde fini)*. Paris : Rue de l'échiquier.
- Pitron, G. (2021). *La guerre des métaux rares : la face cachée de la transition énergétique et numérique*. Paris : Institut Diderot.

Y4VAT451 Outils pour l'insertion professionnelle**Crédits: 2.0**

Enseigné toute l'année

Intervenant(s) : Charlotte VUILLEMENOT**DESCRIPTION**

Le cours fournit des outils pour la construction d'un projet professionnel, la définition d'une orientation et l'insertion dans la vie professionnelle.

Il s'oriente selon trois axes : réaliser un bilan professionnel (définir ses potentiels, cibler les compétences à acquérir en dehors des cours), étudier le marché potentiel (déterminer les opportunités qui peuvent se présenter en termes d'emploi), mettre en place une démarche active et constructive pour ses projets (savoir rédiger une lettre de motivation ou un CV, se préparer à un entretien de recrutement, ...).

OBJECTIFS

Apprendre à s'insérer dans la vie professionnelle.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Pouvoir adopter une démarche d'insertion ou d'évolution dans le monde du travail.



Y4VAT4M1 Unité juridique 1

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAT411 Les actes de l'administration

Y4VAT412 Histoire du droit public

DESCRIPTION

Actes de l'administration et Histoire du droit public.

OBJECTIFS

- Maîtriser les actes et contrats administratifs.
- Appréhender la construction de l'appareil d'État à travers la mise en place de grands services publics.

Y4VAT411 Les actes de l'administration

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Charles FORTIER

DESCRIPTION

Ce cours de droit administratif aborde les thèmes suivants.

Le « principe de légalité »

- La loi, norme d'habilitation
- La hiérarchie des normes et leur contrôle par le juge administratif
 - Le bloc de constitutionnalité
 - Les normes internationales
 - La loi
 - Les principes généraux du droit
 - Les actes de l'administration

Le régime juridique de l'acte administratif unilatéral

- La notion de compétence
- La procédure d'élaboration de l'acte administratif unilatéral
- La forme de l'acte administratif unilatéral
- Les modalités d'exécution de l'acte administratif unilatéral
- Les conditions de disparition de l'acte administratif unilatéral : le retrait et l'abrogation.

OBJECTIFS



Acquérir les bases du droit administratif, maîtriser la hiérarchie des normes, mieux appréhender les arcanes du système administratif, quant à son existence matérielle (les différentes personnes publiques, les différentes autorités administratives) et quant à son mode de fonctionnement (la notion de compétence pour édicter un acte unilatéral, les procédures et les formes, la façon d'exécuter un acte administratif, etc.).

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Affiner le sens du principe de légalité et maîtriser la hiérarchie des normes, ce qui est essentiel pour toutes les matières juridiques.
- Comprendre la notion de compétence pour édicter un acte unilatéral, et découvrir à la fois les procédures à respecter, les formes requises et la façon d'exécuter un acte administratif.

BIBLIOGRAPHIE

Certains manuels sont très fouillés, d'autres plus synthétiques ; certains proposent des exercices pratiques, de la méthodologie. Il faut les consulter en début de semestre et faire son choix selon sa propre façon de travailler, de manière à compléter utilement le cours. Il convient, bien sûr, de veiller à ce que le manuel retenu soit suffisamment à jour. Voici quelques manuels de référence :

- WALINE (J.), Droit administratif, coll. Précis, Dalloz.
- PLESSIX (B.), Droit administratif général, coll. Manuels, LexisNexis.
- TRUCHET (D.), Droit administratif, coll. Thémis, PUF.
- PETIT (J.), FRIER (P.-L.), Droit administratif, coll. Précis Domat, LGDJ.
- LOMBARD (M.), DUMONT (G.), SIRINELLI (J.), Droit administratif, coll. Hypercours, Dalloz.
- MORAND-DEVILLER (J.), BOURDON (P.), POULET (F.), Droit administratif, coll. Cours, LGDJ.

Éventuellement, et ponctuellement, recueils de décisions du juge administratif :

- Les grands arrêts de la jurisprudence administrative, Dalloz.
- Droit administratif. Les grandes décisions de la jurisprudence, PUF.

Y4VAT412 Histoire du droit public

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Franck LAIDIE

DESCRIPTION

Cet enseignement se propose d'étudier et de comprendre pour le XIXe siècle comment l'État se construit et évolue jusqu'à aboutir à une forme contemporaine à travers la mise en place de grands services publics ou encore la garantie et l'encadrement des grandes libertés publiques.

Cette évolution se fait le plus souvent avec une grande continuité et sans véritable rupture ou remise en cause radicale. Cela ne peut que surprendre pour un siècle qui se caractérise par son instabilité constitutionnelle chronique et qui connaît trois Républiques, deux Empires et deux monarchies constitutionnelles. La période consulaire, qui ouvre notre période chronologique et revendique l'héritage des principes révolutionnaires de 1789, met en place les fondations solides qui ne seront jamais véritablement, ni profondément remises en cause par les différents régimes politiques qui vont se succéder.

L'étude de cette construction d'un appareil d'État est abordée ici de façon thématique : la société du code civil, l'administration locale, la justice, le régime des cultes, l'enseignement, la presse, l'armée . . .

OBJECTIFS

Exposer la construction de l'appareil d'État jusqu'à sa forme contemporaine.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Appréhender le cadre chronologique et institutionnel de la construction de l'appareil d'État.

BIBLIOGRAPHIE

Quelques références bibliographiques pour mieux appréhender le cadre chronologique et institutionnel du cours :

- ASSELAIN (J.-C.), Histoire économique de la France du XVIIIe siècle à nos jours , t.1, Paris, Le Seuil, 1984.
- BRAUDEL (F.) et LABROUSSE (E.), Histoire économique et sociale de la France, Paris, A. Colin, 1997.
- BURDEAU (F.), Histoire de l'administration, Paris, Montchrestien, 1989.
- CAPORAL (S.), Histoire des institutions publiques de 1789 à nos jours , Paris, Hachette supérieur, 2005.
- CHEVALIER (J.-J.), Histoire des institutions et des régimes politiques de la France de 1789 à nos jours, Dalloz, 2009.
- GODECHOT (J.), Les institutions de la France sous la Révolution et l'Empire , Paris, PUF, 1998.
- GODECHOT (J.), Les Constitutions de la France depuis 1789, Paris, 2006.
- HILAIRE (J.), Histoire des institutions publiques et des faits sociaux (XIe - XIXe siècles), Dalloz, 2004.
- HUDAULT (J.), Histoire des institutions de la France, Ancien Régime, Révolution, Empire, Paris, 1994.
- MORABITO (M.), Histoire constitutionnelle de la France (1789-1958), Paris, 2015.
- SZRAMKIEWICZ (R.) et BOUINEAU (J.), Histoire des institutions 1750-1914, Litec, 1998.

Y4VAT4U2 Unité Vie publique

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAT422 Sociologie des comportements politiques

Y4VAT421 Economie publique

DESCRIPTION

Economie publique et Sociologie des comportements politiques.

OBJECTIFS

Savoir analyser le rôle de l'État dans l'économie et les méthodes de l'intervention publique, ainsi que les comportements politiques et la conquête et l'exercice du pouvoir politique.

Y4VAT422 Sociologie des comportements politiques

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Sylvie GUIGON

DESCRIPTION

La sociologie politique entend étudier l'activité politique et notamment ce qui constitue l'essentiel de la vie politique dans les sociétés à démocratie pluraliste : la compétition pour la conquête du pouvoir légitime.

Ainsi, la vie politique dans les sociétés occidentales se présente-t-elle comme une scène sur laquelle s'affrontent des individus et des partis politiques pour conquérir le pouvoir d'État. Cette lutte trouve son aboutissement dans l'élection, temps fort de la vie politique des sociétés occidentales. C'est pourquoi l'un des axes de recherche de la sociologie politique porte sur le comportement des acteurs politiques : les électeurs (analyse des comportements électoraux), les acteurs qui cherchent à obtenir le consentement légitime et actif de leurs concitoyens (les élus ou les candidats aux élections) et les acteurs qui cherchent à influencer le pouvoir politique (les partis, les médias. . .). Le cours portera sur cette partie de la sociologie politique en privilégiant une approche dynamique puisqu'il s'agit de montrer comment les comportements politiques évoluent et se diversifient.

OBJECTIFS

Introduction à la sociologie des comportements politiques.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Pouvoir poursuivre une analyse cohérente dans le domaine des comportements politiques.

BIBLIOGRAPHIE

- GUILLOT (P.), Introduction à la sociologie politique, Paris, Armand Colin, 1998.



Y4VAT421 Economie publique

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : François COCHARD

DESCRIPTION

Le premier théorème fondamental du bien-être établit que l'équilibre de marché conduit à un optimum de Pareto sous certaines hypothèses. Ce cours s'attache à étudier les conséquences d'une remise en cause de ces hypothèses. On parle alors de défaillance du marché, et l'équilibre concurrentiel n'est plus optimal.

Après avoir présenté les notions fondamentales (chapitre 1 : surplus, optimum de Pareto, économie du bien-être, dilemme du prisonnier), nous étudierons les différents cas de défaillances de marché (chapitre 2 : les marchés imparfaits, les asymétries d'information, les externalités et les biens publics). Puis, nous étudierons les politiques publiques (chapitre 3). Nous analyserons ensuite le volet fiscal (chapitre 4 : l'incidence fiscale et la théorie de la fiscalité optimale), et terminerons par les problématiques du budget et de la dette publique (chapitre 5).

PREREQUIS

Notions de base en microéconomie (consommateurs, producteurs, fonctionnement des marchés en concurrence plus ou moins forte).

OBJECTIFS

Maîtriser l'analyse du rôle de l'État dans l'économie et les méthodes de l'intervention publique.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Maîtriser les concepts de surplus, d'optimum de Pareto, d'économie du bien-être et du dilemme du prisonnier.
- Identifier et expliquer les défaillances du marché et leurs conséquences.
- Étudier et évaluer les politiques publiques visant à corriger les défaillances du marché.
- Analyser l'incidence fiscale, comprendre la théorie de la fiscalité optimale et étudier les problématiques du budget et de la dette publique.

BIBLIOGRAPHIE

- GENEUREUX (J.), Économie politique-Tome 2-Microéconomie. Hachette Éducation, 2014.
- MANKIW (G. N.) & TAYLOR (M. P.), Principes de l'économie. De Boeck Supérieur, 2022.
- STIGLITZ (J. E.), LAFAY (J. D.) & ROSENGARD (J.), Economie du secteur public. De Boeck Supérieur, 2018.



Y4VAT4U3 Unité juridique 2

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAT431 Finances publiques locales

Y4VAT432 Droit de l'administration territoriale

DESCRIPTION

Droit de l'administration territoriale et Finances publiques locales.

OBJECTIFS

Comprendre ce qu'est l'intercommunalité en France et en mesurer l'évolution. Connaître les principes budgétaires qui s'appliquent aux collectivités territoriales, l'élaboration et l'exécution des budgets locaux.

Y4VAT431 Finances publiques locales

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Matthieu HOUSER

DESCRIPTION

Les collectivités territoriales sont aujourd'hui des acteurs déterminants de l'économie nationale (elles gèrent des budgets conséquents - environ 130 milliards d'euros au total - et assurent plus des 3/4 des équipements publics). Après une introduction consacrée à l'organisation administrative et financière des collectivités territoriales et plus particulièrement à une réflexion sur l'autonomie financière des collectivités territoriales, ce cours sera scindé en deux parties. La première relative à « la procédure budgétaire locale » permet d'aborder le cadre budgétaire et comptable (chapitre 1), l'élaboration du budget local (chapitre 2) suivie de son exécution (chapitre 3). La deuxième partie permet d'examiner « le contenu du budget » à savoir les différentes dépenses (chapitre 1) et recettes (chapitre 2) des collectivités territoriales.

PREREQUIS

Droit des collectivités territoriales.

OBJECTIFS

Présenter le budget des collectivités territoriales.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Connaître les principes budgétaires qui s'appliquent aux collectivités territoriales, l'élaboration et l'exécution des budgets locaux.



BIBLIOGRAPHIE

- BOUVIER (M.), Les finances locales, L.G.D.J., coll. Systèmes, 10e éd., 2005.
- MOUZET (P.), L'essentiel des finances locales, Gualino éditeur, Les carrés, 3e éd. 2006.
- MUZELLEC (R.), Finances locales, Dalloz, Mémentos, 5e éd., 2005.

Il est indispensable d'avoir dans cette matière un ouvrage à jour (2005 ou 2006).

Y4VAT432 Droit de l'administration territoriale

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Carole CHEVILLEY-HIVER

DESCRIPTION

En vue d'accroître l'efficacité de l'action publique territoriale, de réduire les inégalités entre territoires, le législateur a multiplié les dispositifs visant à renforcer la coopération entre collectivités publiques, à adapter les politiques locales et à aménager le cadre de la décentralisation. L'intercommunalité, l'aménagement du territoire, la contractualisation, la différenciation... occupent ainsi aujourd'hui une place essentielle au sein de l'administration territoriale.

Seront étudiées ces nouvelles formes de l'administration publique territoriale.

PREREQUIS

Maîtrise du droit des collectivités territoriales, connaissance des notions fondamentales de droit administratif.

OBJECTIFS

Présenter les formes de l'administration publique territoriale.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Comprendre les mécanismes de l'action publique territoriale, se doter d'une capacité d'expertise juridique auprès des acteurs locaux.

BIBLIOGRAPHIE

- BENCHENDIKH (F.), Droit de l'intercommunalité, Gualino 2016.
- DONIER (V.), Droit des collectivités territoriales, Dalloz.
- FAURE (B.), Droit des collectivités territoriales, Dalloz.
- MONOD (J.), L'aménagement du territoire, PUF.
- VERPEAUX (M.), Les collectivités territoriales en France, Dalloz.
- Code général des collectivités territoriales annoté.



Y4VAT4U4 Unité complémentaire

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAE332 Statistique bivariée

Y4VAT442 Institutions de l'Union européenne

DESCRIPTION

Institutions de l'Union européenne et Statistique bivariée.

OBJECTIFS

Comprendre le fonctionnement actuel des institutions de l'Union européenne et connaître les outils statistiques permettant d'étudier les observations dans le cas d'une distribution à deux caractères.

Y4VAE332 Statistique bivariée

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Marine ROUGNANT

DESCRIPTION

Ce cours consiste en l'étude de séries de données bivariées. Après avoir vu la nature des données et les manières de les présenter, ce cours présentera les différents outils permettant de savoir si les séries sont corrélées. En particulier, les coefficients de Pearson, de Goodman-Kruskal et la distance du Khi-deux seront étudiés. Les tests d'hypothèses seront aussi présentés.

PREREQUIS

Programme de statistique univariée.

OBJECTIFS

Présenter les outils de base utilisés en statistique descriptive à deux variables.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Savoir représenter des séries de données bivariées, analyser des tableaux de contingence, calculer des distributions conditionnelles, calculer et interpréter les paramètres de corrélation, effectuer un test d'hypothèses.

BIBLIOGRAPHIE

- HURLIN (C.), MIGNON (V.), Statistique et probabilités en économie-gestion, Dunod.
- TRIBOUT (B.), Statistique pour économistes et gestionnaires, Pearson.



Y4VAT442 Institutions de l'Union européenne

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Hélène DE POOTER

DESCRIPTION

Le droit de l'Union européenne se compose du droit **institutionnel** de l'Union européenne et du droit **matériel** de l'Union européenne. Le droit institutionnel de l'Union européenne est le droit qui régit le fonctionnement des institutions européennes (leur composition, leurs compétences, les mécanismes décisionnels...). Ce droit consiste à étudier « la machine ». Le droit matériel de l'Union européennes renvoie aux règles de fond inscrites dans les traités européens et adoptées par les institutions européennes afin de réglementer le comportement des États et des personnes privées (personnes physiques, entreprises...). En particulier, le droit matériel comprend les règles relatives à la liberté de circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux ; mais aussi des règles sur l'environnement, la santé, la lutte contre les épidémies, la conservation des ressources de la mer, le numérique... C'est le « produit » de la machine.

Par exemple, expliquer que « le Parlement européen et le Conseil peuvent adopter des directives selon la procédure législative ordinaire » relève du droit institutionnel. En revanche, étudier le contenu de la directive (UE) 2019/790 du Parlement européen et du Conseil du 17 avril 2019 sur le droit d'auteur et les droits voisins dans le marché unique numérique consiste à faire du droit matériel.

Pour l'heure, il sera donc uniquement question de présenter les éléments essentiels du droit de l'Union européenne dans son volet **institutionnel**. Parlement européen, Commission européenne, Conseil, Conseil européen, Cour de justice de l'Union européenne... chacune de ces institutions sera présentée en suivant une approche historique essentielle à la compréhension de l'Union européenne telle qu'elle existe aujourd'hui.

OBJECTIFS

L'objectif du cours est de permettre à l'étudiant de comprendre la composition, le fonctionnement et le rôle des principales institutions de l'Union européenne (Commission européenne, Parlement européen, Conseil, Conseil européen, Cour de justice de l'Union européenne) et de lui donner envie de s'y intéresser.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Le cours permet à l'étudiant de mieux appréhender les enjeux des élections européennes, d'être capable de comprendre un article de presse ou une émission qui évoque l'histoire ou l'actualité des institutions européennes et même de savoir y détecter les erreurs des journalistes.

BIBLIOGRAPHIE

Manuels

- Olivier Blin, *Droit institutionnel, matériel et contentieux de l'Union européenne*, 5^e édition, 2022, Bruylant, 441 p.
- Claude Blumann, Louis Dubouis, *Droit institutionnel de l'Union européenne*, 8^e édition, 2023, LexisNexis, 1034 p.
- Chahira Boutayeb, *Droit institutionnel de l'Union européenne*, 7^e édition, 2022, LGDJ, 784 p.
- Jean-Louis Clergerie, Annie Gruber, Patrick Rambaud, Thierry Rambaud, *Droit institutionnel et matériel de l'Union européenne*, 15^e édition, 2024, Dalloz, 1194 p.
- Christophe Lescot, *Organisations européennes (Union européenne, Conseil de l'Europe et autres organisations)*, 27^e édition, 2026, Bruylant, 426 p.



- Carlo Santulli, *Introduction au droit européen. Organisations et principes*, 3^e édition, 2024, LGDJ, 294 p.

S'informer au quotidien

Il est très enrichissant d'être au fait de l'actualité européenne et, pour cela, d'écouter la radio et de regarder la télévision (en évitant les chaînes d'information en continu, particulièrement abrutissantes et peu informatives). Sur la radio France Culture, une revue de presse internationale est diffusée du lundi au vendredi à 7H35 (<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/revue-de-presse-internationale>). On recommande également la chronique « Les enjeux internationaux », du lundi au vendredi de 6H45 à 6H55 (<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-enjeux-internationaux>). L'émission « Affaires étrangères » de Christine Ockrent est diffusée tous les samedis de 11H à 12H (<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/affaires-etrangees>). Sur Arte, le journal de 19H45 est très axé sur les questions internationales et européennes (<https://www.arte.tv/fr/videos/RC-014085/arte-journal/>). Arte propose également de nombreux documentaires relatifs à ces questions (comme ce documentaire sur le Parlement européen, mis en ligne sur YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=OPB8GMq3tos>). **Tous ces programmes (mais il y en a d'autres !) sont accessibles gratuitement, en direct ou en différé.**

Il est également possible de lire la presse quotidienne (*Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro*...) ou hebdomadaire (*L'Express*, *Le Nouvel Observateur*, *Le Point*...). Plusieurs titres sont proposés en accès libre à la Bibliothèque Proudhon (sur le campus de la Bouloie à Besançon) et, si vous le souhaitez, vous pouvez recevoir la version électronique du *Monde* sur votre smartphone pour quelques euros par mois. Si vous lisez lentement, vous vous sentirez probablement vite débordé. Si vous n'avez pas encore pris l'habitude de vous informer, vous n'aurez dans un premier temps pas le bagage nécessaire pour comprendre l'intégralité des articles. Afin de canaliser votre effort, vous pouvez commencer par une approche thématique, en concentrant vos lectures sur deux ou trois thèmes qui vous intéressent et lire uniquement, mais régulièrement, des articles sur ces sujets. Petit à petit, ces thèmes vous paraîtront familiers, votre lecture deviendra fluide et vous pourrez alors élargir à un nouveau thème.



22 - STRUCTURE LICENCE AES 3E ANNÉE, PARCOURS ETP

Semestre 05

PÉRIODE	INTITULÉ	CRÉDITS
▼	Y4VAT5U1 - Unité juridique 1	6.0
1	Y4VAT511 - L'action administrative	3.0
2	Y4VAT512 - Droit des interventions économiques locales	3.0
▼	Y4VAT5U2 - Unité Environnement	6.0
1	Y4VAT522 - Economie de l'environnement	3.0
2	Y4VAT521 - Droit de l'environnement	3.0
▼	Y4VAT5U3 - Unité juridique 2	6.0
1	Y4VAT532 - Droit matériel de l'Union européenne	3.0
2	Y4VAT531 - Analyse financière locale	3.0
▼	Y4VAT5U4 - Unité Politique	6.0
1	Y4VAT542 - Histoire de la pensée politique	3.0
2	Y4VAT541 - Démocraties et autoritarismes	3.0
A	Y4VAE5M5 - Langue	6.0

Période 1 : octobre à janvier, Période 2 : février à mai, Toute l'année (A) : octobre à mai

Semestre 06

PÉRIODE	INTITULÉ	CRÉDITS
▼	Y4VAT6U1 - Unité juridique	6.0
2	Y4VAT611 - Contrôle juridictionnel de l'administration	3.0
2	Y4VAT612 - Droit de la fonction publique territoriale	3.0
▼	Y4VAT6U2 - Unité Territoires	6.0
1	Y4VAT621 - Méthodes d'enquête	3.0
1	Y4VAT622 - Sociologie du développement local	3.0
▼	Y4VAT6U3 - Unité transversale	6.0
A	Y4VAT631 - Méthodologie de la note de synthèse	3.0
▼	Y4VAT632 - Introduction au monde du travail ou à la recherche	3.0
A	Y4VA6321 - Introduction au monde du travail	3.0
A	Y4VA6322 - Introduction à la recherche	3.0
1	Y4VAE652 - Informatique	3.0
▼	Y4VAT6U4 - Unité Histoire	6.0
2	Y4VHI222 - Initiation à l'histoire contemporaine 2	3.0
1	Y4VHI422 - Approfondissement en histoire contemporaine 2	3.0
▼	Y4VAT6U5 - Unité complémentaire	6.0
2	Y4VAT651 - Economie internationale	3.0
2	Y4VAT652 - Politiques sociales	3.0

Période 1 : octobre à janvier, Période 2 : février à mai, Toute l'année (A) : octobre à mai

23 - DESCRIPTION LICENCE AES 3E ANNÉE, PARCOURS ETP

Y4VAT5U1 Unité juridique 1

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAT511 L'action administrative

Y4VAT512 Droit des interventions économiques locales

DESCRIPTION

Droit administratif et Droit des interventions économiques locales.

OBJECTIFS

Acquérir les outils pertinents pour comprendre de quelle façon intervient l'administration et connaître les différentes actions des collectivités territoriales en vue de favoriser le développement économique.

Y4VAT511 L'action administrative

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Sophie OVERNEY

DESCRIPTION

Le cours d'action administrative a pour ambition de permettre aux étudiants d'acquérir les outils pertinents pour comprendre de quelle façon intervient l'administration.

Bien évidemment, le support privilégié de l'Administration demeure le service public. En effet, un certain nombre d'activités doivent être créées sous la forme d'un service public, ce qui implique que l'administration doit respecter les principes d'égalité, de mutabilité, de gratuité ou encore de neutralité. Par ailleurs, l'administration utilise de façon croissante le procédé contractuel, tant dans ses relations internes que dans ses relations externes. Mais, le mode contractuel présente de nombreuses spécificités suivant la personne avec qui le contrat est conclu. Enfin, les pouvoirs de police constituent une autre forme de manifestation des pouvoirs de l'administration.

PREREQUIS

Cours d'Institutions administratives et de Droit administratif des années précédentes.

OBJECTIFS

Présenter la façon dont intervient l'administration.



COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Acquérir les outils pertinents pour comprendre de quelle façon intervient l'administration.

BIBLIOGRAPHIE

SEILLER (B.), Droit administratif. L'action administrative, Tome 2, Flammarion, 2011, 356 p.

Y4VAT512 Droit des interventions économiques locales

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Matthieu HOUSER

DESCRIPTION

Le présent cours étudie les différentes compétences économiques dont les collectivités ont la responsabilité depuis quelques années.

Les lois des années 2010 ont profondément réformé le cadre de l'intervention économique des collectivités, avec un rôle prépondérant accordé à la région mais des interventions toujours importantes au niveau du bloc local en matière d'immobilier d'entreprises.

En complément de l'examen du cadre légal et réglementaire, ce cours étudie également les interférences avec le droit de l'Union européenne, qui limite les compétences locales mais qui peut ouvrir également d'autres perspectives.

OBJECTIFS

L'objectif est de parvenir à élaborer des dispositifs d'aide aux entreprises au sein des différentes collectivités.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Connaissances légales et réglementaires françaises et européennes

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages de droit public de l'économie



Y4VAT5U2 Unité Environnement

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAT522 Economie de l'environnement

Y4VAT521 Droit de l'environnement

DESCRIPTION

Économie de l'environnement et Droit de l'environnement

OBJECTIFS

Connaître les bases de l'économie et du droit de l'environnement.

Y4VAT522 Economie de l'environnement

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Jihad EL NABOULSI

DESCRIPTION

Les problèmes environnementaux, tels que le réchauffement climatique, la pollution des eaux, ou encore la perte de la biodiversité, font aujourd'hui l'objet de beaucoup d'attention. Ces problèmes et les politiques visant à y remédier ont très souvent une composante économique importante. Par exemple, comment évaluer les coûts et les bénéfices associés à la protection de la biodiversité ? La régulation environnementale a-t-elle un impact négatif ou positif sur la croissance économique ? Quel type de politique environnementale est la plus efficace (eco-taxe, création de marchés de droit de pollution, imposition de normes de pollution...) ?, etc.

Le cours fera un usage conjoint d'éléments théoriques (modèles simples) et de mises en contexte (études de cas sur des problèmes d'actualité dans le cadre des travaux dirigés) pour appréhender les enjeux environnementaux et tenter d'y apporter des solutions pratiques. Nous examinerons notamment :

- les origines économiques des problèmes environnementaux et notamment les raisons pour lesquelles les marchés privés ne parviennent pas à une solution optimale ;
- les méthodes développées par les économistes afin d'établir une valeur monétaire sur des biens non-marchands tels que la qualité de l'air, de l'eau, ou la vie humaine ;
- les instruments qui peuvent être utilisés par les pouvoirs publics en vue de corriger les défaillances des marchés privés en matière de qualité de l'environnement ;
- la notion de développement durable et les liens entre croissance et environnement.

PREREQUIS

- La connaissance des outils d'analyse de la microéconomie :
Ce n'est pas une obligation mais cela facilite la compréhension de certains développements. C'est le cas en



particulier pour l'étude des chapitres qui présentent le traitement économique de la pollution et les instruments économiques. Il faudra insister sur les concepts de coût marginal et d'externalités.

- Des connaissances en histoire économique contemporaine (depuis 1945) :
Ce n'est pas non plus une obligation mais ces éléments vous permettront de trouver des exemples judicieux pour illustrer les analyses.
- La maîtrise de certains outils mathématiques :
Les travaux dirigés ne nécessitent pas de développements mathématiques. Cependant, la maîtrise de certains outils permet d'appréhender plus facilement certains développements.
Certains outils et savoir-faire doivent impérativement être maîtrisés : les pourcentages et les taux de croissance ; l'analyse et l'interprétation des graphiques économiques et statistiques. D'autres outils plus complexes facilitent également la compréhension et l'apprentissage du cours (étude des fonctions, dérivées). Les développements littéraires qui accompagnent ces analyses doivent cependant suffire pour comprendre les défis et enjeux environnementaux. Il ne faut donc pas vous focaliser sur ces aspects techniques si ceux-ci vous semblent incompréhensibles. En conséquence vous privilégiez les manuels peu mathématisés comme celui de BEGG, DORNBUSCH et FISHER, *Microéconomie* (Ed. Dunod). Vous pouvez également utilement vous référer aux *Principes d'économie* de SLOMAN et WRITTER (Ed. Pearson).

OBJECTIFS

L'objectif de ce cours est d'initier les étudiants, à partir d'exemples pratiques, aux principes et outils d'analyse utilisés par les économistes afin d'étudier les problèmes environnementaux.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

À la fin du cours, les étudiants devront être en mesure d'appliquer une grille d'analyse économique à diverses problématiques environnementales et en tirer des enseignements utiles pour la prise de décision des entreprises et des puissances publiques (collectivités, organismes publics). En combinant ce cours aux autres enseignements du programme, les étudiants seront en mesure de mieux comprendre les enjeux économiques sous-tendant les diverses décisions des organisations en matière de gestion de l'environnement et des ressources naturelles. En particulier, les étudiants auront assimilé :

- le concept de défaillances de marché qui implique que les puissances publiques ont un rôle à jouer dans le contrôle des externalités ;
- l'analyse coûts-bénéfices appliquée aux grands projets environnementaux ;
- les modes d'intervention de l'Etat (instruments réglementaires, instruments économiques, instruments informationnels, etc.) ;
- les effets de la régulation environnementale sur l'économie et l'émergence d'une industrie verte ;
- l'impact de l'intervention publique sur les secteurs industriels stratégiques et sur le comportement des différents acteurs ;
- le lien entre développement économique et développement durable.

BIBLIOGRAPHIE

- BARDE (J.-P.), Économie et politique de l'environnement, Presses de l'Université de France, 1992.
- BONNIEUX (F.) et DESAIGUES (B.), Économie et politiques de l'environnement, Dalloz, 1998.
- BONTEMS (Ph.) et ROTILLON (G.), L'économie de l'Environnement, Repères, La Découverte, 2013.
- GODARD (O.), Environnement et Développement Durable, De Boeck, 2015.
- GOODSTEIN (E. S.), Economics and the Environment, Wiley, 2010.
- KOLSTAD (Ch.), Intermediate Environmental Economics, Oxford University Press, 2011.
- LESOURD (J.-B.), Économie et gestion de l'environnement, Librairie Droz, 1996.
- SCHUBERT (K.) et ZAGAME (P.), L'environnement, Vuibert, 1998.
- TIETENBERG (T.) et LEWIS (L.), Environmental and Natural Resource Economics, 10th edition, Pearson Series in Economics, 2014.
- TIETENBERG (T.) et LEWIS (L.), Économie de l'Environnement et Développement Durable, Pearson, 2013.



Y4VAT521 Droit de l'environnement

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Carole CHEVILLEY-HIVER

DESCRIPTION

Face au réchauffement climatique, au déclin de la biodiversité, à la pollution des sols, de l'air et de l'eau, le droit semble bien démuni. C'est en réalité un vaste chantier, engagé il y a presque 50 ans, en prise aux pressions multiples et opposées. Il en résulte un droit complexe en perpétuelle réforme. Ce cours vise à cerner le cadre général du droit de l'environnement puis à présenter les régimes spécifiques pour la protection de l'environnement, pour la lutte contre les pollutions et les nuisances.

PREREQUIS

Maîtrise des notions fondamentales de droit constitutionnel et de droit administratif.

OBJECTIFS

Présenter les bases du droit de l'environnement.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Comprendre les enjeux de la protection de l'environnement, se doter d'une capacité d'expertise juridique auprès de tous les acteurs du droit de l'environnement (collectivités territoriales, associations, administrations d'État...).

BIBLIOGRAPHIE

- MOLINER (M.), Droit de l'environnement, Dalloz.
- NAIM-GESBERT (E.), Droit général de l'environnement : introduction au droit de l'environnement, LexisNexis.
- PRIEUR (M.), Droit de l'environnement, Dalloz.
- Code de l'environnement annoté.



Y4VAT5U3 Unité juridique 2

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAT532 Droit matériel de l'Union européenne

Y4VAT531 Analyse financière locale

DESCRIPTION

Droit matériel de l'Union européenne et Analyse financière locale.

OBJECTIFS

Connaître les règles applicables aux activités régies par le droit de l'Union européenne et les techniques, instruments de gestion, règles juridiques et indicateurs financiers et fiscaux des finances locales.

Y4VAT532 Droit matériel de l'Union européenne

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Alexandre DESRAMEAUX

DESCRIPTION

Le cours de droit matériel de l'Union européenne entend présenter dans ses grandes lignes, d'une part, le droit européen de la libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux, et, d'autre part, le droit européen de la libre et égale concurrence entre les opérateurs économiques. Il montre que la jurisprudence constructive de la Cour de justice de l'Union européenne vient compléter utilement le droit des traités en la matière. Il fait apparaître que les principes profondément libéraux de ce droit essentiellement économique sont de plus en plus contrebalancés par l'exigence également européenne de satisfaire à des objectifs de cohésion sociale, territoriale et environnementale.

PREREQUIS

Connaissance du cours d'Institutions de l'Union européenne.

OBJECTIFS

Présenter les grandes lignes du droit matériel européen, en montrant qu'il est une branche du droit public économique et qu'il s'articule à la fois à l'émergence d'une citoyenneté européenne et au renforcement de la politique commune des États membres vis-à-vis des pays tiers.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR



Maîtriser les grandes règles et les principales notions du droit matériel de l'Union européenne : libre circulation des marchandises, personnes, services, capitaux; libre et égale concurrence entre les acteurs économiques. Comprendre que les principes et les notions du droit matériel de l'UE ont leur spécificité par rapport à ceux des droits nationaux.

BIBLIOGRAPHIE

- BOUTAYEB (C.), *Droit matériel de l'Union européenne*, LGDJ, coll. Systèmes Cours, 7e éd., 2023.
- DUBOUIS (L.) et BLUMANN (C.), *Droit matériel de l'Union européenne*, LGDJ, coll. Domat Droit public, 9e éd., 2024.
- RAMBAUD (P.), CLERGERIE (J.-L.) et GRUBER (A.), *Droit institutionnel et matériel de l'Union européenne*, Dalloz, Précis, 15e éd., 2024.
- Van CLEYNENBREUGEL (P.), *Droit matériel de l'Union européenne*, Larcier, Coll. de la Faculté de droit de l'Université de Liège, 2e éd., 2023.

Y4VAT531 Analyse financière locale

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Matthieu HOUSER

DESCRIPTION

Le cours cherche à comprendre les règles juridiques régissant le fonctionnement d'un budget local. Comment doit-on voter un budget local, quels sont les principes, les délais à respecter ? Ce cours identifie également les ressources et les dépenses d'un budget local. Enfin, ce cours étudie les indicateurs financiers et fiscaux, dont il convient de tenir compte dans l'élaboration du budget. Ainsi, les principales méthodes de stratégie financière dans une logique pluriannuelle seront également élaborées.

PREREQUIS

Maîtriser les concepts de finances publiques.

OBJECTIFS

Présenter les règles juridiques et les indicateurs financiers et fiscaux pertinents pour les budgets locaux.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Connaître les techniques et instruments de gestion des finances locales.

BIBLIOGRAPHIE

- BOUVIER (M.), *Les finances locales*, 2010.
- KLOPFER (M.), *Gestion financière des collectivités locales*, 2010.
- MOUZET (P.), *L'essentiel des finances locales*, 2011.



Y4VAT5U4 Unité Politique

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAT542 Histoire de la pensée politique

Y4VAT541 Démocraties et autoritarismes

DESCRIPTION

Démocraties et autoritarismes, Histoire de la pensée politique.

OBJECTIFS

Connaître l'évolution des lignes de partage entre démocraties et autoritarismes, et les principaux courants de la pensée politique, jusqu'à l'époque contemporaine.

Y4VAT542 Histoire de la pensée politique

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Antonio GONZALES, Benoît LITTARDI

DESCRIPTION

La première partie du cours (Antonio GONZALES) traite de l'histoire des institutions politiques du monde romain. Elle intègre ce que l'on pourrait appeler l'« archéologie » (753-509 avant notre ère) des institutions politiques romaines et le développement de celles-ci sous la période dite républicaine (509-29 avant notre ère). Le cours développe une problématique qui porte sur les origines romaines de la pratique institutionnelle politique au sens le plus large. Les étudiants doivent comprendre que les institutions politiques et juridiques romaines puisent dans une histoire particulière où se retrouvent religion, civilisations antérieures et innovations propres de Rome qui reposent sur la dynamique de l'expansion d'une cité-État qui devient progressivement un empire avec un système politique et institutionnel qui évolue et s'adapte aux différentes phases de la conquête et de l'intégration de nouvelles populations et cultures y compris politiques et juridiques. Les exercices proposés visent l'acquisition de compétences inhérentes à la démarche historique. Il s'agit de comprendre les sources, de les lire avec la distance critique nécessaire, de les intégrer dans une dimension spatiale, chronologique et contextuelle, de proposer des pistes de compréhension et d'analyse, de proposer une lecture vraisemblable de l'information. Pour cela le travail de lecture est important. Si le cours concentre l'essentiel, l'étudiant doit être capable d'élargir son horizon intellectuel en allant chercher de l'information générale et particulière. Les ouvrages de vulgarisation puis de spécialité sont nombreux et facile d'accès. Internet permet aussi d'accéder à de très nombreuses publications en libre accès (open access) sur des portails dédiés comme Persée, Revues.org, Cairn pour ne citer que les portails français.

La deuxième partie du cours (Benoît LITTARDI) est une approche d'« Histoire contemporaine », qui démarre à la fin du XVIII^e siècle. Il s'agit d'étudier l'histoire des idées politiques depuis le XVIII^e siècle, non de manière abstraite, mais en montrant comment elles ont été diffusées par des idéologies et se sont incarnées dans des régimes, des mouvements et des grandes figures politiques.



PREREQUIS

Partie 2 : les contenus des programmes de collège et lycée généraux relatifs à l'histoire de l'Europe depuis le XVIII^e siècle.

OBJECTIFS

Présenter l'évolution de la pensée politique depuis l'antiquité, jusqu'à l'époque contemporaine.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Connaître les principaux courants de la pensée politique.

BIBLIOGRAPHIE

Partie 1 :

- GANZIN (M.), L'influence de l'Antiquité sur la pensée politique européenne (xvie-xixe siècles), Aix-Marseille, 1996. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3333057v/f5.image>
- LESCUYER (G.), Histoire des idées politiques, Paris, Dalloz, 2001.
- NAY (O.), Histoire des idées politiques. La pensée politique occidentale de l'Antiquité à nos jours, Paris, Armand Colin, 2016.
- NEMO (P.), Histoire des idées politiques dans l'Antiquité et au Moyen Âge, Paris, PUF, 2014, Collection Quadrige.
- NICOLET (C.), Les idées politiques à Rome sous la République, Paris, Armand Colin, 1964.
- MEISKINS (W.E.), Des citoyens aux seigneurs. Une histoire sociale de la pensée politique de l'Antiquité au Moyen-Âge, Montréal, Lux, trad. V. Dassas et C. St-Hilaire, 2013 (2008).

Partie 2 :

- NAY (O.), Histoire des idées politiques. La pensée politique occidentale de l'Antiquité à nos jours, Paris, Armand Colin, 2016.
- REMOND (R.) (dir.), Pour une histoire politique, Paris, Éditions du Seuil, 1996.

Y4VAT541 Démocraties et autoritarismes

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Benoît LITTARDI

DESCRIPTION

Le cours est une approche d'« Histoire contemporaine », qui démarre à la fin du XVIII^e siècle. Il s'agit d'étudier la naissance et le développement des régimes démocratiques et autoritaires depuis la Révolution française en prenant en compte leur relation dialectique et l'évolution de leur fonctionnement.

PREREQUIS

Contenus des programmes de collège et lycée généraux relatifs à l'histoire du monde depuis le milieu du XVIII^e siècle.

OBJECTIFS

Etudier l'hybridation entre démocraties et autoritarismes et en présenter l'évolution des lignes de partage.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Acquérir une culture générale portant sur l'histoire des systèmes politiques vue à travers le prisme des formes démocratiques.

BIBLIOGRAPHIE

- HERMET (G.), Démocratie et autoritarisme, Paris, Editions du Cerf, 2013.
- DUVERGER (M.) et SIRINELLI (J.-F.) [dir.], Histoire générale des systèmes politique. Paris, PUF :
- TULARD (J.) [dir.], Les empires occidentaux, de Rome à Berlin, 1997.
- BERCÉ (Y.-M.) [dir.], Les monarchies, 1997.
- BERSTEIN (S.) [dir.], La démocratie libérale, 1998.
- BERSTEIN (S.), Démocraties, régimes autoritaires et totalitarismes de 1900 à nos jours, Paris, Hachette, coll. « Carré-Histoire », 2013.



Y4VAE5M5 Langue

Crédits: 6.0

Intervenant(s) : Kyle TOUSSAINT
Enseigné toute l'année

DESCRIPTION

Nous allons approfondir vos connaissances culturelles des principaux pays anglophones, aborder des notions de communication interculturelle (comment mieux interagir avec des interlocuteurs de cultures différentes) et également faire progresser vos compétences en anglais écrit et oral (niveau B2 du CECRL et +) .

OBJECTIFS

- Atteindre ou consolider le niveau d'anglais.
- Savoir reconnaître et comprendre les différents accents anglophones autour du monde.
- Faire des recherches sur l'histoire, l'économie, la politique d'un pays anglophone et en faire un compte rendu vulgarisé en anglais à l'écrit comme à l'oral.
- S'initier à la diversité des étiquettes culturelles dans le monde anglophone et avoir des clés sur comment s'y adapter.
- Rédiger une revue de presse en anglais.



Y4VAT6U1 Unité juridique

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAT611 Contrôle juridictionnel de l'administration

Y4VAT612 Droit de la fonction publique territoriale

DESCRIPTION

Contrôle juridictionnel de l'administration et Droit de la fonction publique territoriale.

OBJECTIFS

- Connaître l'organisation générale et le fonctionnement de la juridiction administrative, ainsi que la fonction de magistrat administratif.
- Connaître la situation juridique des agents des collectivités territoriales, maîtriser les évolutions du statut des agents territoriaux.

Y4VAT611 Contrôle juridictionnel de l'administration

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Charles FORTIER

DESCRIPTION

Ce cours de contentieux administratif aborde les thèmes suivants.

- Présentation de l'ordre juridictionnel administratif :
 - les juridictions administratives ;
 - la répartition des compétences entre elles ;
 - les exigences fondamentales liées à la qualité de juridiction administrative.
- Les recours devant le juge administratif :
 - la classique « distinction des contentieux » ;
 - les principaux recours contentieux.
- L'accès au juge administratif :
 - la recevabilité des recours ;



- la saisine du juge.
- Le procès administratif :
 - l'instruction ;
 - l'audience ;
 - la décision.
- L'office du juge de l'excès de pouvoir :
 - le contrôle ;
 - l'annulation.
- Les procédures d'urgence : les référés.

OBJECTIFS

Maîtriser les différents recours qu'il est possible de former contre une personne publique, savoir déterminer la juridiction compétente et identifier les moyens recevables dans ce cadre, afin d'être en mesure de déterminer une « stratégie contentieuse ». Savoir rédiger une requête introductive d'instance.

BIBLIOGRAPHIE

Manuels de contentieux administratif.

Certains manuels sont très fouillés, d'autres plus synthétiques ; certains intègrent une dimension « pratique ». Il faut les consulter en début de semestre et faire son choix selon sa propre façon de travailler, de manière à compléter utilement le cours. Il convient, bien sûr, de veiller à ce que le manuel retenu soit suffisamment à jour. Voici quelques manuels de référence :

- Alexandre CIAUDO, Droit du contentieux administratif, coll. *Sirey Université*, Dalloz.
- Olivier Gohin et Florian Poulet, Contentieux administratif, coll. *Manuels*, LexisNexis.
- Camille BROUELLE, Contentieux administratif, coll. *Manuel*, LGDJ.
- Mattias GUYOMAR et Bertrand SEILLER, Contentieux administratif, coll. *Hypercours*, Dalloz.
- Alix PERRIN, Contentieux administratif, coll. *Mémentos*, Dalloz.
- Daniel Chabanol et Baptiste BONNET, La pratique du contentieux administratif, coll. *Droit et professionnels*, LexisNexis.
- Rémi Rouquette, Petit traité du procès administratif, coll. *Praxis*, Dalloz.

Éventuellement, et ponctuellement, recueils de décisions du juge administratif ou de textes :

- Les grands arrêts du contentieux administratif, coll. *Grands arrêts*, Dalloz.
- Paul CASSIA, Les grands textes de procédure administrative contentieuse, coll. *Grands arrêts*, Dalloz.
- Les grands arrêts de la jurisprudence administrative, Dalloz.

Y4VAT612 Droit de la fonction publique territoriale

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Anne MARCEAU

DESCRIPTION



Créée par la loi no 84-53 du 26 janvier 1984, la fonction publique territoriale a vu son organisation largement calquée sur le modèle de la fonction publique de l'État. Toutefois, elle n'est pas sans présenter certaines spécificités tenant notamment au souci du législateur de respecter les impératifs de la décentralisation. L'étude de l'organisation et de la composition de la fonction publique territoriale précédera celle de la carrière, des droits et obligations du fonctionnaire territorial.

PREREQUIS

Cours de droit administratif.

OBJECTIFS

Le cours présente l'organisation et la composition de la fonction publique territoriale ainsi que celle de la carrière, des droits et obligations du fonctionnaire territorial.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Connaître la situation juridique des agents des collectivités territoriales, maîtriser les évolutions du statut des agents territoriaux.

BIBLIOGRAPHIE

- AUBIN-KANEZUKA (E.), Droit de la fonction publique, Montchrestien, Précis Domat, 1re éd., 2023.
- TAILLEFAIT (A.), Droit de la fonction publique (État, collectivités territoriales, hôpitaux), éd. Dalloz, coll. « Précis », 9e éd., 2022



Y4VAT6U2 Unité Territoires

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAT621 Méthodes d'enquête

Y4VAT622 Sociologie du développement local

DESCRIPTION

Méthodes d'enquête et Sociologie du développement local.

OBJECTIFS

Connaître les méthodes d'initiation à l'enquête et les théories et problèmes du développement local.

Y4VAT621 Méthodes d'enquête

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : John-Pol PIERREL

DESCRIPTION

Le cours présente les principaux types d'enquête, l'élaboration du questionnaire et la présentation et l'analyse des données issues de l'enquête.

- Introduction aux méthodes quantitatives
- Échantillonnage et plan d'étude
- Statistiques descriptives
- Tests d'hypothèses
- Analyse multivariée

PREREQUIS

Programme de statistique univariée et de statistique bivariée.

OBJECTIFS

Présenter les méthodes d'initiation à l'enquête et d'étude des résultats obtenus.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Maîtriser les techniques d'enquête, savoir présenter les données issues de l'enquête.

BIBLIOGRAPHIE

- BLANCHET (A.), Les techniques d'enquête en sciences sociales [2e édition], Malakoff: Armand Colin, 2022.



- FENNETEAU (H.), Enquête : Entretien et questionnaire, Les topos, Dunod, 2015.
- GANASSALI, S., Les enquêtes par questionnaire avec Sphinx, Eyrolles, 2017.
- MARTIN (O.), L'analyse de données quantitatives - L'enquête et ses méthodes, Armand Colin, 2009.
- PY (B.), La statistique sans formule mathématique, Pearson, 2013.

Y4VAT622 Sociologie du développement local

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Sylvie GUIGON et Simon CALLA

DESCRIPTION

D'abord apparu comme une nécessité contrainte par la crise, le développement local s'est peu à peu présenté comme un choix. Il se caractérise par le passage d'une approche essentiellement thérapeutique – répondre aux crises – à une approche préventive visant à faciliter l'adaptation du tissu local (économique et humain) aux enjeux (internes, externes) auxquels il se confronte. Cet enseignement aura nous conduit à interroger les pratiques et les représentations du développement local. Une première partie sera consacrée à l'émergence des projets de développement, et une deuxième partie reviendra sur leur mise en œuvre à partir d'exemples tirés d'études en sociologie et en anthropologie de l'environnement.

OBJECTIFS

- Comprendre l'origine des réflexions et des pratiques de développement local
- Comprendre comment le développement local participe d'une redéfinition des rapports sociaux au sein des territoires

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Connaître le contexte d'émergence et de développement des pratiques et représentations du développement local
- Être capable de proposer une analyse réflexive de la complexité relative à la mise en œuvre des pratiques de développement local

BIBLIOGRAPHIE

- Chantal Aspe, Marie Jacqué, *Environnement et société : une analyse sociologique de la question environnementale*, Paris, QUAE, 2012
- Loïc Blondiaux, « Le participatif en actes : quel avenir pour l'injonction à la participation ? », in *Questions de communication*, vol. 41, 2022
- Pierre-Noël Denieul, « Développement social, local et territorial, repères thématiques et bibliographiques sur les cas français », in *Population et développement*, n°142, 2008
- Bertrand Hervieu, François Purseigle, *Sociologie des mondes agricoles*, Paris, Armand Colin, 2013
- Marcel Jollivet, « Le développement local, mode ou mouvement social ? », in *Économie rurale*, n°166, 1985



Y4VAT6U3 Unité transversale

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAT631 Méthodologie de la note de synthèse

Y4VAT632 Introduction au monde du travail ou à la recherche

Y4VAE652 Informatique

DESCRIPTION

Stage ou Mémoire Informatique. Méthodologie de la note de synthèse.

OBJECTIFS

- Appréhender le marché du travail au cours d'un stage en entreprise ou dans l'administration ou s'initier à la recherche ou s'initier aux bases de données.
- Maîtriser la langue, les outils théoriques et conceptuels et le " savoir-comprendre " vers le " savoir-écrire ".

Y4VAT631 Méthodologie de la note de synthèse

Crédits: 3.0

Enseigné toute l'année

Intervenant(s) : Centre de Télé-enseignement de Dijon

DESCRIPTION

Il s'agit pour l'étudiant de lire et de s'informer en vue de répondre aux sujets proposés ou de se mettre à niveau pour les exercices écrits de culture générale et par rapport aux programmes des concours. Des méthodologies complètes et des dossiers de culture générale ainsi qu'un cadre général de travail sont proposés.

OBJECTIFS

- Remise à niveau pour les exercices écrits de culture générale : résumé, dissertation et synthèse.
- Préparation aux concours administratifs de catégories A et B : méthodologie par exercices et devoirs sur tous types de sujets.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Maîtrise de la langue, des outils théoriques et conceptuels et du " savoir-comprendre, savoir-écrire ".



BIBLIOGRAPHIE

- CASTEX (G.), La note de synthèse. La documentation française, concours.
- COBAST (E.), Leçons particulières de culture générale, P.U.F.
- COBAST (E.), Petites leçons de culture générale, P.U.F.
- HUISMAN-PERRIN (E.), Éléments de culture générale - Documentation française, concours.
- JOSEPH-GABRIEL (M.), La dissertation de culture générale par l'exemple, classiques.
- MOREAU (J.), La Synthèse de textes, NATHAN U. PROFIT (J.), Réussir la note de synthèse, Chronique Sociale.
- ROUDIL SALQUE (P.), Culture générale, Litec.
- Lecture quotidienne du Monde conseillée.

Y4VAT632 Introduction au monde du travail ou à la recherche

Crédits: 3.0

Enseigné toute l'année

DESCRIPTION

Le stage permet de découvrir le monde du travail ou des activités professionnelles nouvelles et d'apprendre à rédiger un rapport. Il doit être effectué en France et est prévu sur une durée de 6 semaines. Le mémoire permet d'apprendre à mener une réflexion sous forme de recherche.

OBJECTIFS

- S'initier à la recherche scientifique.
- Mémoire : initier à la recherche scientifique
- Stage : découvrir le monde professionnel

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Mémoire : savoir définir un sujet de recherche, trouver une bibliographie, construire un plan, rédiger.
- Stage : acquérir une première expérience professionnelle en lien avec le diplôme

Y4VAE652 Informatique

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Franck PIERREL

DESCRIPTION

Ce cours a pour objectif de fournir les concepts de base pour concevoir, créer et interroger une base de données relationnelle en s'appuyant sur des études de cas pratiques. Il propose d'aborder les points suivants :

- Apports des bases de données et leur intérêt dans le cadre de la gestion de l'information.
- Mise en lien avec les différents types de bases de données actuellement utilisées dans l'industrie.
- Étude des principes de conception des bases des données relationnelles.
- Éléments de langage pour utiliser une base de données.
- Mise en œuvre et exploitation.



OBJECTIFS

Fournir les éléments permettant de comprendre et de concevoir les bases de données. Donner des notions permettant de construire et d'interroger certaines bases de données.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Maîtriser les concepts de base pour la conception des bases de données.
- Savoir utiliser les éléments simples permettant d'interagir avec une base de données.

BIBLIOGRAPHIE

- HAINAUT (J.L.), Bases de données - Concepts, utilisation et développement, 5ème édition, Dunod, 2022.
- BUENO (G.), Conception méthodique des bases de données, Ellipses, 222 pages, 2008.
- CHRISMENT (C.), PINEL-SAUVAGNAT (K.), TESTE (O.) et TUFFERY (M.), Bases de données relationnelles, Hermès - Lavoisier, 1re édition, 494 pages, 2008.

Y4VAT6U4 Unité Histoire

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VHI222 Initiation à l'histoire contemporaine 2

Y4VHI422 Approfondissement en histoire contemporaine 2

DESCRIPTION

Histoire contemporaine et Histoire des mondialisations.

OBJECTIFS

Comprendre les différents phénomènes contemporains.

Y4VHI222 Initiation à l'histoire contemporaine 2

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Stéphane HADJERAS

DESCRIPTION

Les sociétés européennes des années 1880 au début des années 1920

Les sociétés européennes connaissent à partir des années 1880 une convergence liée à la seconde industrialisation, principalement en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Belgique, et en Italie : l'exode rural, favorisé par les progrès des transports, et le développement de fortes concentrations ouvrières dans les usines provoquent partout l'accroissement urbain. La ville et son mode de vie spécifique, qui diffère de celui des campagnes, donnent naissance à de nouvelles consommations et à une culture des loisirs partagée par des couches moyennes rêvant d'ascension sociale. Les hiérarchies sociales traditionnelles sont reconfigurées tandis que la démocratisation avance à des rythmes inégaux. La "modernisation" connaît par ailleurs des limites géographiques et sociales. Loin d'être un processus rectiligne conduisant nécessairement au progrès, elle engendre des tensions et des violences au sein des sociétés comme des rivalités entre les pays culminant dans l'épreuve de la Grande Guerre.

BIBLIOGRAPHIE

- Georges Livet et Roland Mousnier (dir.), Histoire générale de l'Europe (3) : L'Europe de 1789 à nos jours, Paris, PUF, 1980 [Reproduction numérique de l'édition 1980 : lien vers le texte intégral depuis le catalogue des BU, authentification nécessaire]



- Robert Paxton, L'Europe au XXème siècle, Paris, Tallandier, 2011. [Reproduction numérique de l'édition 2011 : lien vers le texte intégral depuis le catalogue des BU, authentification nécessaire]
- Georges-Henri Soutou, L'Europe de 1815 à nos jours, Paris, PUF, 2009. [Reproduction numérique de l'édition 2009 : lien vers le texte intégral depuis le catalogue des BU, authentification nécessaire]
- Christophe Charle, La crise des sociétés impériales : Allemagne, France, Grande-Bretagne : 1900-1940 : essai d'histoire sociale comparée, Paris, Éditions du Seuil, 2001.
- Alain Corbin, L'avènement des Loisirs, 1850-1960, Paris, Flammarion, 2009.
- Emmanuelle Loyer, Une brève histoire culturelle de L'Europe, Paris, Flammarion, 2017.

Y4VHI422 Approfondissement en histoire contemporaine 2

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Benoît LITTARDI

DESCRIPTION

Violences globales et guerres-monde:

Il s'agit d'étudier les mutations des conflits militaires et des formes de la violence de guerre depuis la Révolution française jusqu'aux conflits asymétriques contemporains dans une perspective globale. Une attention particulière sera portée aux guerres de conquête coloniale, aux conflits mondiaux, aux génocides et aux violences contre les civils. Voici quelques exemples de thématiques qui pourront être abordées : Des guerres révolutionnaires à la guerre de Sécession : la naissance de la guerre totale ?; Small wars ; Les guerres de conquête coloniale ; La Grande Guerre et la mort de masse; La SDN et la lutte contre la guerre; La « guerre de 15 ans » ; Une guerre civile internationale : la guerre d'Espagne; La Seconde Guerre mondiale et les populations civiles ; La guerre nucléaire; Les guerres de décolonisation et postcoloniales; Entre guerre civile et conflits asymétriques : le terrorisme; Le « bel avenir de la guerre » dans le « nouvel ordre mondial ». . .

BIBLIOGRAPHIE

- AGLAN A. et FRANK R. (dir.), 1937-1947 La guerre-monde, Paris, Folio, 2015, t. 1 et 2.
- AUDOIN-ROUZEAU S., Combattre : Une anthropologie historique de la guerre moderne (XIX-XXIe siècles), Paris, Éd. du Seuil, 2e éd. 2011
- BEAUPRE N., Les Grandes Guerres (1914-1945), Paris, Belin, 2e éd. 2014
- BELL D. et BELL A., La première guerre totale. L'Europe de Napoléon et la naissance de la guerre moderne, Seyssel, Champ Vallon, 2007.
- FREMEAUX J., De quoi fut fait l'empire : Les guerres coloniales au XIXe siècle , Paris, CNRS éditions, 2010.



Y4VAT6U5 Unité complémentaire

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAT651 Economie internationale

Y4VAT652 Politiques sociales

DESCRIPTION

Economie internationale et Politiques sociales.

OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement, les transformations économiques et les mécanismes du commerce international.
- Connaître les principaux domaines d'action et modes d'intervention des autorités publiques en matière sociale.

Y4VAT651 Economie internationale

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Marie-Line DUBOZ

DESCRIPTION

La réflexion en économie internationale renvoie à deux champs distincts mais complémentaires, l'échange international de biens et de services d'une part, les flux monétaires et financiers internationaux d'autre part.

La première partie du cours est donc consacrée au commerce international, lequel renvoie à l'analyse théorique des déterminants de l'échange international. Les théories du commerce international ont évolué assez naturellement avec les mutations et débats autour de la mondialisation commerciale, ce dont rendent compte les deux premiers chapitres du cours.

La seconde partie du cours concerne la macroéconomie internationale. Il s'agit alors de passer d'une analyse microéconomique des échanges commerciaux à une analyse macroéconomique tenant compte de la façon dont sont financés les flux commerciaux et dont ont évolué les flux financiers depuis 50 ans, à travers deux autres chapitres.

PREREQUIS

Avoir des connaissances en économie, à savoir celles acquises lors des cours d'économie des deux années précédentes comme :

- objectifs du producteur et du consommateur ;
- ce qu'est une monnaie, un agrégat, etc. ;
- lecture des graphiques comme moyen de démonstration.

OBJECTIFS



Présenter le fonctionnement, les transformations économiques et les mécanismes du commerce international.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Connaître les principaux déterminants théoriques des échanges commerciaux entre les pays.
- Connaître les mécanismes qui régissent les flux financiers actuels dans un contexte de financiarisation des économies.
- Comprendre ainsi l'environnement international du point de vue de ses forces et de ses faiblesses, pour mieux l'appréhender et en cerner les enjeux.

BIBLIOGRAPHIE

- LEDEZMAN (I.) et LENOBLE-LIAUD (H.), Economie internationale, PUF, 2020.
- GUILLOCHON (B.), PELTRAULT (F.) et VENET (B.), Economie internationale, Dunod, 9ème édition, 2020.

Y4VAT652 Politiques sociales

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Laetitia OGORZELEC

DESCRIPTION

Il importe d'abord de prendre en considération l'histoire afin de bien comprendre les politiques sociales actuelles. Reconstituant l'évolution du statut et du traitement des pauvres du moyen-âge jusqu'au XX^e siècle, nous verrons que la pauvreté, loin d'être une réalité en soi, est le résultat d'une « réaction sociale » et de décisions prises par des « entrepreneurs de morale ». Cette entrée par l'histoire de la pauvreté permettra de présenter les concepts issus des « théories de la désignation sociale » mobilisables dans d'autres secteurs des politiques sociales (la construction du handicap, la prise en charge des maladies mentales, etc.).

Passant à la période contemporaine, restant au niveau de la construction des politiques sociales, nous verrons comment, désormais, les politiques sociales décentralisées doivent associer la légitimité politique des élus et les compétences techniques des professionnels. Les uns s'appuient sur leur mandat, les autres sur leur connaissance des familles : l'accord est souvent difficile à trouver. Pour comprendre cela, nous enrichirons notre approche grâce à la sociologie pragmatique de Luc Boltanski et Alain Thévenot.

Nous entrerons ensuite dans le détail d'un projet concernant la création d'un nouveau service de loisir pour les personnes handicapées. Nous verrons comment un tel projet doit associer de nombreux acteurs aux intérêts différents et parfois divergents (éducateurs spécialisés, animateurs socio-culturels, responsables administratifs, usagers, parents d'usagers, élus associatifs, etc.). Nous emprunterons les concepts d'« échangeur de buts » et d'« ingéniosité hétérogène » à Bruno Latour ainsi que ceux de « problématisation », « intéressement », « enrôlement » et « mobilisation » au sociologue Michel Callon.

Nous nous tournerons ensuite vers les personnes prises en charge par les politiques sociales afin de mieux comprendre leurs conduites face aux dispositifs et aux projets dans lesquels on leur demande de s'engager. Nous verrons comment la fragilité de leurs situations les amène à agir au coup par coup, dans l'immédiat, en suivant des impulsions qui semblent contraires aux attentes de programmation de leurs parcours de vie élaborés par les professionnels qui les accompagnent. Nous nous appuierons sur les concepts de « tactique » et de « stratégie » élaborés par Michel de Certeau afin de mieux comprendre les rapports des usagers aux politiques publiques.

OBJECTIFS

Parcourir la manière dont fonctionnent concrètement les politiques sociales en intégrant l'idée qu'un dispositif public ne prend sens qu'à travers les interactions, plus ou moins directes, entre ceux qui le conçoivent et ceux qu'il cible.



COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Savoir adopter une posture sociologique d'analyse et de rupture à l'égard des discours de sens commun sur les cibles des politiques sociales.
- Savoir discerner les enjeux des différentes politiques sociales pour les trois groupes concernés (élus, professionnels, usagers ciblés).
- Mieux comprendre les conditions de félicité des projets concrets d'action ou d'intervention sociale à l'aide des concepts de la sociologie de la traduction.

BIBLIOGRAPHIE

- BECKER (H.), Outsiders, Métailié.
- BOLTANSKI (L.) et THEVENOT (L.), De la justification, Gallimard.
- CASTEL (R.), Les métamorphoses de la question sociale, Fayard.
- CERTEAU (de) (M.), L'invention du quotidien : Arts de faire, Gallimard.
- DONZELOT (J.), L'invention du social, Fayard.
- GOFFMAN (E.), Stigmates, Éditions de minuit.
- GUINCHARD (C.), Logiques du dénuement, L'Harmattan.
- LAE (J.-F.) et MURARD (L.), Deux générations dans la débîne, Bayard.
- LATOUR (B.), Aramis ou l'amour des techniques, La Découverte.
- PAUGAM (S.), La société française et ses pauvres, PUF.
- PAUGAM (S.), Les formes élémentaires de la pauvreté, PUF.
- PAUGAM (S.) et DUVOUX (N.), La régulation des pauvres, PUF.
- SASSIER (P.), Du bon usage des pauvres, Fayard.
- SIMMEL (G.), Les pauvres, PUF.



24 - CALENDRIER DES EXAMENS

24.1 Licence AES 1re année SUP-FC

Session 1

25-01-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
16:30 - 18:30	2	Y4VAE242	Institutions administratives

26-01-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAE152	Relations internationales
10:30 - 12:30	2	Y4VAE232	Introduction à la science politique
14:00 - 16:00	2	Y4VAE241	Introduction à la gestion
16:30 - 18:30	2	Y4VAE131	Introduction à la microéconomie

27-01-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:30 - 12:00	2	Y4VAE1U1	Introduction au droit : droit objectif et droits subjectifs
14:00 - 17:00	3	Y4VAE1U2	Notions d'histoire constitutionnelle

24-05-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
16:30 - 18:30	2	Y4VAE132	Introduction à la sociologie



25-05-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAE141	Histoire politique, économique et sociale
10:30 - 12:30	2	Y4VAE142	Statistique univariée
14:00 - 16:00	2	Y4VAE151	Introduction au droit international et européen
16:30 - 18:30	2	Y4VAE231	Introduction à la macroéconomie

26-05-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VAE2U1	Droit des contrats
14:00 - 17:00	3	Y4VAE2U2	Etude des institutions politiques

Session 2

23-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAE131	Introduction à la microéconomie
10:30 - 12:30	2	Y4VAE152	Relations internationales
14:00 - 16:00	2	Y4VAE232	Introduction à la science politique
16:30 - 18:30	2	Y4VAE241	Introduction à la gestion

24-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 08:30	0	Y4VAE242	Institutions administratives
09:00 - 12:00	3	Y4VAE1U1	Introduction au droit : droit objectif et droits subjectifs
16:30 - 18:30	2	Y4VAE132	Introduction à la sociologie

25-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAE141	Histoire politique, économique et sociale
10:30 - 12:30	2	Y4VAE142	Statistique univariée
14:00 - 16:00	2	Y4VAE151	Introduction au droit international et européen
16:30 - 18:30	2	Y4VAE231	Introduction à la macroéconomie

26-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VAE2U1	Droit des contrats
14:00 - 17:00	3	Y4VAE2U2	Etude des institutions politiques

27-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VAE1U2	Notions d'histoire constitutionnelle



25 - CALENDRIER DES EXAMENS

25.1 Licence AES parcours AGE 2e année SUP-FC

Session 1

25-01-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAT311	Droit administratif : introduction
10:30 - 12:30	2	Y4VAT312	Droit de la responsabilité
14:00 - 16:00	2	Y4VAE321	Microéconomie
16:30 - 18:30	2	Y4VAE331	Comptabilité générale

26-01-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAT442	Institutions de l'Union européenne
14:00 - 16:00	2	Y4VAE341	Histoire du droit social
16:30 - 18:30	2	Y4VAT452	Systèmes politiques

27-01-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAE332	Statistique bivariée

24-05-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAE322	Politique économique
10:30 - 12:30	2	Y4VAE342	Sociologie des organisations
14:00 - 16:00	2	Y4VAE411	Droit commercial
16:30 - 18:30	2	Y4VAE412	Droit des personnes et des biens



25-05-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAE421	Economie des marchés
10:30 - 12:30	2	Y4VAE422	Statistique : les séries temporelles
14:00 - 16:00	2	Y4VAE431	Comptabilité analytique
16:30 - 18:30	2	Y4VAE441	Management des hommes

26-05-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAE432	Marketing

Session 2

23-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAT311	Droit administratif : introduction
10:30 - 12:30	2	Y4VAT312	Droit de la responsabilité
14:00 - 16:00	2	Y4VAE321	Microéconomie
16:30 - 18:30	2	Y4VAE331	Comptabilité générale

24-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAT442	Institutions de l'Union européenne
10:30 - 12:30	2	Y4VAT452	Systèmes politiques
14:00 - 16:00	2	Y4VAE341	Histoire du droit social
16:30 - 18:30	2	Y4VAE411	Droit commercial

25-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAE332	Statistique bivariée
10:30 - 12:30	2	Y4VAE322	Politique économique
14:00 - 16:00	2	Y4VAE342	Sociologie des organisations
16:30 - 18:30	2	Y4VAE412	Droit des personnes et des biens

26-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAE421	Economie des marchés
10:30 - 12:30	2	Y4VAE422	Statistique : les séries temporelles
14:00 - 16:00	2	Y4VAE431	Comptabilité analytique
16:30 - 18:30	2	Y4VAE441	Management des hommes

27-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAE432	Marketing

26 - CALENDRIER DES EXAMENS

26.1 Licence AES parcours AGE 3e année SUP-FC

Session 1

25-01-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAE531	Analyse financière
10:30 - 12:30	2	Y4VAE511	Droit fiscal
14:00 - 16:00	2	Y4VAE521	Economie du travail
16:30 - 18:30	2	Y4VAT522	Economie de l'environnement

26-01-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAT532	Droit matériel de l'Union européenne
10:30 - 12:30	2	Y4VAT621	Méthodes d'enquête
14:00 - 16:00	2	Y4VAE652	Informatique
16:30 - 18:30	2	Y4VAE632	Management des relations professionnelles

24-05-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAT651	Economie internationale
10:30 - 12:30	2	Y4VAE611	Comptabilité des sociétés
14:00 - 16:00	2	Y4VAE612	Droit des affaires
16:30 - 18:30	2	Y4VAE631	Management stratégique



25-05-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAE512	Droit social
10:30 - 12:30	2	Y4VAE522	Sociologie du travail et de l'emploi
14:00 - 16:00	2	Y4VAE532	Finance d'entreprise
16:30 - 18:30	2	Y4VAE542	Economie managériale

Session 2

23-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAE531	Analyse financière
10:30 - 12:30	2	Y4VAE511	Droit fiscal
14:00 - 16:00	2	Y4VAE521	Economie du travail
16:30 - 18:30	2	Y4VAT532	Droit matériel de l'Union européenne

24-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAT522	Economie de l'environnement
10:30 - 12:30	2	Y4VAT621	Méthodes d'enquête
14:00 - 16:00	2	Y4VAE652	Informatique
16:30 - 18:30	2	Y4VAE522	Sociologie du travail et de l'emploi

25-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAE632	Management des relations professionnelles
10:30 - 12:30	2	Y4VAE611	Comptabilité des sociétés
14:00 - 16:00	2	Y4VAT651	Economie internationale
16:30 - 18:30	2	Y4VAE612	Droit des affaires

26-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAE631	Management stratégique
10:30 - 12:30	2	Y4VAE512	Droit social
14:00 - 16:00	2	Y4VAE532	Finance d'entreprise
16:30 - 18:30	2	Y4VAE542	Economie managériale



27 - CALENDRIER DES EXAMENS

27.1 Licence AES parcours ETP 2e année SUP-FC

Session 1

25-01-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAT311	Droit administratif : introduction
10:30 - 12:30	2	Y4VAT312	Droit de la responsabilité
14:00 - 16:00	2	Y4VAE321	Microéconomie
16:30 - 18:30	2	Y4VAT341	Droit des collectivités territoriales

26-01-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAT442	Institutions de l'Union européenne
10:30 - 12:30	2	Y4VAT412	Histoire du droit public
14:00 - 16:00	2	Y4VAT422	Sociologie des comportements politiques
16:30 - 18:30	2	Y4VAT452	Systèmes politiques

27-01-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAE332	Statistique bivariée

24-05-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAE322	Politique économique
10:30 - 12:30	2	Y4VAT33C	Sociologie des organisations
14:00 - 16:00	2	Y4VAT33A	Enjeux politiques contemporains
16:30 - 18:30	2	Y4VAT342	Finances publiques de l'Etat



25-05-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAT421	Economie publique
10:30 - 12:30	2	Y4VAT411	Les actes de l'administration
14:00 - 16:00	2	Y4VAT431	Finances publiques locales
16:30 - 18:30	2	Y4VAT432	Droit de l'administration territoriale

Session 2

23-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAT311	Droit administratif : introduction
10:30 - 12:30	2	Y4VAT312	Droit de la responsabilité
14:00 - 16:00	2	Y4VAE321	Microéconomie
16:30 - 18:30	2	Y4VAT341	Droit des collectivités territoriales

24-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAT442	Institutions de l'Union européenne
10:30 - 12:30	2	Y4VAT452	Systèmes politiques
14:00 - 16:00	2	Y4VAT422	Sociologie des comportements politiques
16:30 - 18:30	2	Y4VAT412	Histoire du droit public

25-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAE332	Statistique bivariable
10:30 - 12:30	2	Y4VAE322	Politique économique
14:00 - 16:00	2	Y4VAT33C	Sociologie des organisations
16:30 - 18:30	2	Y4VAT33A	Enjeux politiques contemporains

26-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
14:00 - 16:00	2	Y4VAT421	Economie publique
16:30 - 18:30	2	Y4VAT431	Finances publiques locales



27-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAT432	Droit de l'administration territoriale
10:30 - 12:30	2	Y4VAT411	Les actes de l'administration
14:00 - 16:00	2	Y4VAT342	Finances publiques de l'Etat

28 - CALENDRIER DES EXAMENS

28.1 Licence AES parcours ETP 3e année SUP-FC

Session 1

25-01-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
10:30 - 12:30	2	Y4VAT511	L'action administrative
14:00 - 16:00	2	Y4VAT542	Histoire de la pensée politique
16:30 - 18:30	2	Y4VAT522	Economie de l'environnement

26-01-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAT532	Droit matériel de l'Union européenne
10:30 - 12:30	2	Y4VAT621	Méthodes d'enquête
14:00 - 16:00	2	Y4VAE652	Informatique
16:30 - 18:30	2	Y4VAT622	Sociologie du développement local

27-01-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VHI422	Approfondissement en histoire contemporaine 2

24-05-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAT651	Economie internationale
10:30 - 12:30	2	Y4VAT611	Contrôle juridictionnel de l'administration
14:00 - 16:00	2	Y4VAT652	Politiques sociales
16:30 - 18:30	2	Y4VAT612	Droit de la fonction publique territoriale



25-05-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VHI222	Initiation à l'histoire contemporaine 2

26-05-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAT512	Droit des interventions économiques locales
10:30 - 12:30	2	Y4VAT521	Droit de l'environnement
14:00 - 16:00	2	Y4VAT531	Analyse financière locale
16:30 - 18:30	2	Y4VAT541	Démocraties et autoritarismes

Session 2

23-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VHI422	Approfondissement en histoire contemporaine 2
14:00 - 16:00	2	Y4VAT511	L'action administrative
16:30 - 18:30	2	Y4VAT532	Droit matériel de l'Union européenne

24-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAT522	Economie de l'environnement
10:30 - 12:30	2	Y4VAT621	Méthodes d'enquête
14:00 - 16:00	2	Y4VAE652	Informatique
16:30 - 18:30	2	Y4VAT622	Sociologie du développement local

25-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VHI222	Initiation à l'histoire contemporaine 2
14:00 - 16:00	2	Y4VAT651	Economie internationale
16:30 - 18:30	2	Y4VAT611	Contrôle juridictionnel de l'administration

26-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAT652	Politiques sociales
10:30 - 12:30	2	Y4VAT612	Droit de la fonction publique territoriale
14:00 - 16:00	2	Y4VAT512	Droit des interventions économiques locales
16:30 - 18:30	2	Y4VAT521	Droit de l'environnement

27-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	Y4VAT531	Analyse financière locale
10:30 - 12:30	2	Y4VAT541	Démocraties et autoritarismes
14:00 - 16:00	2	Y4VAT542	Histoire de la pensée politique

29 - GLOSSAIRE

A

AES : Administration Économique et Sociale
AGE : Administration et Gestion des Entreprises
ATLAS : Logiciel de gestion des centres d'examen
ANNEE SUP-FC : Dans le cas de la demi-vitesse, l'étudiant va suivre 1 demi-année de diplôme (soit un semestre) sur une année universitaire appelée « année 1 SUP-FC », donc d'octobre à mai (et pas seulement sur la période d'octobre à janvier). Il suivra le deuxième semestre l'année suivante « année 2 SUP-FC » d'octobre à mai.

B

BU : Bibliothèques Universitaires

C

CAP : Centre d'Accompagnement Pédagogique
CC : Contrôle Continu
CdeC : Centre de Certification
CeLaB : Centre de Langue de la Bouloie
CLA : Centre de Linguistique Appliquée
CLES : Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur
CT : Contrôle Terminal
CTU : Centre de Télé-enseignement Universitaire (centre d'enseignement à distance)
CVEC : Contribution de la Vie Étudiante et de Campus

D

DAP : Demande d'Admission Préalable: elle est obligatoire pour les étudiants titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires.
DAP : La Demande d'Admission Préalable (DAP) est une procédure d'inscription obligatoire pour tous les étudiants étrangers hors Union Européenne, titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires, résidant en France ou dans un pays étranger.
Demi-vitesse : C'est un rythme adapté aux personnes ne pouvant suivre leurs études à plein temps. L'étudiant qui choisit la demi-vitesse va suivre un semestre de cours (au lieu de deux) sur une année universitaire d'octobre à mai. Il suivra le deuxième semestre l'année suivante d'octobre à mai.
DAEU : Diplôme d'Accès aux Études Universitaires
DEDALE : Fil d'Ariane pour votre inscription
DM : Devoir à la Maison
DVL : Développement et Validation du Logiciel : parcours de master mention Informatique

E

ECUE : Élément Constitutif des Unités d'Enseignement
EAD : Enseignement À Distance
ETP : Études Territoriales et Politiques
ENT : Environnement Numérique de Travail
ECandidat : Logiciel de candidature



EPeda : Logiciel d'inscription

EC : Éléments Constitutifs, appelées EC : sous-modules indépendants et capitalisables au sein de l'UEC dans laquelle ils s'intègrent, et de leur semestre et année universitaires. Comme les UE, les EC sont constitués d'activités de cours, de travaux dirigés et de travaux pratiques, et font l'objet d'une évaluation propre. Un EC ne peut appartenir qu'à une seule UEC.

ECTS : European Credit Transfer System : Chaque semestre universitaire, (correspondant à une année-SUP-FC dans le cas de la demi-vitesse), est composé d'UE et/ou d'UEC (incluant la totalité des EC qui les composent) représentant 30 crédits dits ECTS (European Credit Transfer System). Les UE, UEC et EC représentent un nombre donné de crédits ECTS, de telle manière que le nombre de crédits d'une UEC correspond à la somme des crédits de ses EC. Ainsi, pour chacun des diplômes proposés, un semestre universitaire peut être composé de 5 UE de 6 crédits, ou de 4 UE de 6 crédits et 2 UE de 3 crédits, ou de 4 UE de 6 crédits et d'1 UEC de 6 crédits constituée de 2 EC de 3 crédits, etc.

F

FAQ : Foire aux questions

FIT-EST : Fédération Interuniversitaire du Télé-Enseignement de l'Est

FIED : Fédération inter-universitaire de l'Enseignement à Distance : La FIED est une association loi 1901, créée en 1987 à l'initiative du ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur pour représenter l'enseignement universitaire Français à l'international.

FLE : Français Langue Etrangère

FUP : Formations Universitaires Professionnalisantes : elles ont pour objectif de découvrir un domaine ou d'accroître une qualification au regard d'une fonction exercée, de faire évoluer un niveau de qualification en vue d'une progression de carrière, de remettre à jour et de compléter les connaissances déjà acquises. Ces formations ne sont pas diplômantes. Elles sont sanctionnées par la remise d'une attestation de fin de formation, mentionnant la ou les notes obtenues par le stagiaire s'il décide de se soumettre aux évaluations programmées. Ces formations ne donnent pas lieu à la délivrance de crédits ECTS.

I

INE : Identifiant National Etudiants : il est composé de 11 caractères : 10 chiffres + 1 lettre ou 9 chiffres + 2 lettres.

ITVL : Ingénierie du Test et de la Validation Logiciels et Systèmes : Parcours de master mention Informatique

I2A : Informatique Avancée et Applications : Parcours de master mention Informatique

M

MESRI : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

MAFE : Management Administratif et Financier en Entreprise

Moodle : Plateforme d'apprentissage à distance

M3C : Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences

MEEF : Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

O

OPCO : OPérateur de COmpétences

P

PÉRIODE : L'année est décomposée en deux périodes : la période 1 d'octobre à janvier et la période 2 de février à mai.



R

RU : Restaurant Universitaire

S

SUP-FC : Service Universitaire de Pédagogie pour les Formations et la Certification

SUMPPS : Service universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé de l'Université

SEFOC'AL : Service de Formation Continue & Alternance

SPI : Sciences Pour l'Ingénieur

ST : Sciences et Techniques

T

TOEIC : Test of English for International Communication

TD : Travaux dirigés

TP : Travaux pratiques

U

UMLP : Université Marie et Louis Pasteur

UEC : Unités d'Enseignement Constituées : UE abstraites dans le sens où elles sont indépendantes et capitalisables au sein de leur semestre et année universitaires, mais elles ne proposent pas d'activités de cours et ne font donc pas l'objet d'une évaluation propre. En fait, les UEC sont simplement formées par l'agrégat de sous-modules, appelés éléments constitutifs.

V

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

VES : Validation des Etudes Supérieures

VAPP : Validation des Acquis Professionnels et Personnels



Suivez l'actualité du SUP-FC

sup-fc.umlp.fr

